

Capital démocratique

Les Français et la démocratie : attachement, exigences, défis

CLÉMENTINE GUILBAUD DEMAISON
LAURENCE DE NERVAUX



**Destin
Commun**
More in Common France

Septembre 2026

Capital démocratique

Les Français et la démocratie :
attachement, exigences, défis

CLÉMENTINE GUILBAUD DEMAISON
LAURENCE DE NERVAUX



**Destin
Commun**
More in Common France

Septembre 2026

Résumé exécutif

1. Les Français disposent d'un capital démocratique solide, qui nourrit leur exigence envers la démocratie.

Le premier enseignement de cette étude vient contredire l'idée d'une crise démocratique généralisée : 95 % des Français considèrent qu'il est important de vivre en démocratie. Ils restent fortement attachés à ses piliers : élections pluralistes, libertés individuelles et des médias, indépendance de la justice. Sur tous ces critères, leur appréciation du fonctionnement de notre démocratie est globalement positive.

Cet attachement repose sur une conception ambitieuse, substantielle et maximaliste de la démocratie : celle-ci signifie d'abord le pouvoir au peuple, qui doit pouvoir voter, s'exprimer et peser sur les décisions. Mais elle doit aussi garantir les libertés, l'égalité des chances, la justice et la sécurité, et permettre l'amélioration concrète de la vie collective.

Les Français disposent ainsi d'un véritable capital démocratique, fondé sur des valeurs et des symboles intériorisés, nourri par des pratiques démocratiques et un attachement aux institutions et aux contre-pouvoirs, mais aussi doté d'une dimension identitaire qui associe démocratie et appartenance nationale. Ce capital est une ressource collective solide, mais qui doit être entretenue, investie et transmise pour ne pas se déprécier.

2. L'insatisfaction démocratique traduit d'abord un sentiment de dépossession - celui de pouvoir s'exprimer en étant réellement entendu -, auquel s'ajoute un ressentiment économique puissant.

Le jugement devient nettement plus sévère lorsque l'on passe de la démocratie comme idéal à son fonctionnement concret. 40 % des Français se déclarent insatisfaits du fonctionnement de la démocratie française. Cette insatisfaction porte d'abord sur une rupture perçue de la promesse démocratique fondamentale : si la démocratie signifie le pouvoir du peuple, de nombreux citoyens ont le sentiment que leur parole ne produit plus suffisamment d'effets sur la décision.

Le sentiment de dépossession politique est étroitement lié à la situation économique : 57 % des personnes qui éprouvent la plupart du temps des difficultés à payer leurs factures sont insatisfaites du fonctionnement démocratique, contre 32 % de celles qui n'en rencontrent jamais. L'insatisfaction démocratique se répercute fortement dans les choix électoraux : elle atteint 55 % chez les sympathisants de La France insoumise comme chez ceux du Rassemblement National, contre seulement 14 % parmi les électeurs centristes.

Lorsqu'ils évaluent ce que la démocratie française accomplit le moins bien, les Français mettent en cause la probité de leurs représentants, la capacité de l'État à exercer son autorité et la persistance des inégalités sociales. Le désenchantement démocratique français traduit donc moins une désaffection à l'égard de la démocratie elle-même qu'un décalage entre une promesse démocratique très fortement intériorisée et le sentiment qu'elle n'est pas suffisamment tenue.

3. Les Français voient d'abord les menaces contre la démocratie à l'intérieur du pays, mais la Russie s'impose désormais comme la principale menace extérieure.

Lorsqu'ils pensent aux dangers pesant sur la démocratie, les Français regardent beaucoup vers l'intérieur. Les groupes criminels arrivent en tête des menaces intérieures testées, suivis de La France insoumise, des activistes d'extrême droite et d'ultra-gauche, puis du Rassemblement National. Cette perception s'inscrit dans un contexte plus large de polarisation : l'adversaire politique risque de ne plus seulement être celui avec lequel on est en désaccord, mais celui dont on doute qu'il respecte encore les mêmes règles ou les mêmes valeurs fondamentales.

Les menaces extérieures sont moins spontanément identifiées mais la Russie fait toutefois clairement exception. La multiplication des ingérences et des campagnes de manipulation informationnelle les préoccupe : 74 % des Français considèrent que la France est une cible prioritaire des campagnes russes de désinformation. Dans le même temps, 87 % considèrent que, malgré leurs imperfections, les démocraties européennes constituent un modèle à défendre face aux régimes russe ou chinois. À l'ère trumpienne, on observe également un réordonnancement des menaces externes selon les Français : les États-Unis se classent désormais au troisième rang du podium, après les groupes terroristes, et au même niveau que l'Iran et devant la Chine.

4. C'est paradoxalement au nom de la démocratie — pour rendre le pouvoir au peuple, restaurer l'ordre ou retrouver de l'efficacité — que peut progresser la tentation illibérale.

La tentation illibérale est d'abord amplifiée par un sentiment d'urgence et un besoin de rupture. 39 % considèrent aujourd'hui que des idées politiques radicales sont nécessaires parce que seules des ruptures fortes permettront de répondre aux défis du pays ; 42 % disent parfois penser, lorsqu'ils considèrent les institutions politiques, qu'il faudrait « tout démolir ». Cette demande est particulièrement forte chez les 25-34 ans et chez les partisans du Rassemblement National.

Un second ressort tient à la quête d'efficacité. La Constitution, les autorités indépendantes ou même le Parlement peuvent alors être perçus moins comme des garanties démocratiques que comme autant de contraintes empêchant d'agir. 83 % des Français estiment aussi que la France a besoin d'un « vrai leader » pour rétablir l'ordre et 48 % considèrent qu'il peut parfois être nécessaire de contourner la Constitution pour résoudre les problèmes du pays. Dans le même temps, le fait majoritaire retrouve de son attrait : 49 % préfèrent désormais un gouvernement composé d'un seul parti à une coalition, soit 9 points de plus qu'en 2021.

Cette recherche d'efficacité se retrouve enfin sur le terrain économique : 70 % soutiennent un « choc de simplification » passant par la suppression de nombreuses normes et une réduction drastique du nombre de fonctionnaires, et 79 % souhaitent

une baisse massive des impôts. Mais cette aspiration ultralibérale se heurte immédiatement à une autre attente : 87 % souhaitent préserver les investissements dans les services publics, tandis que seuls 41 % soutiendraient leur privatisation. Plus qu'un programme idéologique cohérent, ces résultats révèlent une aspiration à un État qui coûte moins, contraint moins, mais protège et délivre toujours autant.

La France est loin d'une bascule massive vers l'autoritarisme. Néanmoins 15 % de nos concitoyens cumulent attirance pour la radicalité, acceptation du contournement de la Constitution et préférence pour un gouvernement d'un seul parti. On trouve au sein de ce groupe une sur-représentation de sympathisants du Rassemblement National, bien plus que de ceux de LFI.

5. Face aux limites qu'ils identifient, les Français adhèrent à la mise en œuvre de nombreuses innovations démocratiques pour mieux partager le pouvoir.

L'étude révèle enfin un important réservoir d'énergie démocratique. Au regard des initiatives qu'ils soutiennent, les Français ne dessinent pas un modèle institutionnel parfaitement cohérent, mais les innovations qu'ils plébiscitent répondent à un même objectif : réduire la distance entre les citoyens et la décision publique.

92 % souhaitent renforcer l'éducation civique et l'apprentissage du débat. Ce résultat fait directement écho au talon d'Achille démocratique révélé par l'étude : l'attachement aux principes démocratiques est beaucoup plus solide que la connaissance concrète des institutions et principes qui les garantissent.

Pour mieux répartir le pouvoir au-delà des seuls responsables politiques, 77 % des Français veulent donner davantage de place aux experts et scientifiques dans les décisions publiques, et 75 % désirent mieux associer les syndicats et associations, ces dernières étant plébiscitées pour leur rôle démocratique.

Ils réclament aussi davantage de contrôle et de renouvellement des représentants : 80 % souhaitent limiter le nombre de mandats successifs des députés et des maires, tandis que 82 % sont favorables à une meilleure représentation des catégories populaires parmi les élus.

Enfin, la demande de démocratie directe est de plus en plus forte : 67 % considèrent que le référendum est trop peu utilisé. L'intérêt pour les conventions citoyennes ou l'idée d'une assemblée citoyenne permanente tirée au sort traduit également une ouverture à diverses formes de participation, bien que les plus défiantes restent sceptiques.

L'étude dessine ainsi un paradoxe français. Les Français disposent d'un capital démocratique puissant : ils sont attachés aux libertés, à la souveraineté populaire et à un idéal d'égalité, mais cet attachement produit des attentes particulièrement élevées, auxquelles le fonctionnement actuel de la démocratie leur semble de moins en moins répondre. Le principal risque n'est donc pas que les Français cessent de désirer la démocratie, mais qu'impatisés de la voir tenir ses promesses, ils acceptent d'en affaiblir certains mécanismes. À l'inverse, les nombreuses innovations démocratiques qu'ils soutiennent montrent qu'il existe encore une importante envie d'améliorer le système plutôt que de s'en détourner.

« C’est Churchill qui disait :
“La démocratie est le meilleur
système politique, hélas”. C’est-à-
dire que c’est à la fois le meilleur,
mais c’est le plus complexe aussi,
parce qu’il est fragile, parce qu’il y
a des oppositions, parce que c’est
beaucoup plus simple d’être en
dictature. »

Armand,
55 ans, Paris,
proche du Parti Socialiste (PS)

Sommaire

Résumé exécutif	4
Introduction	10
Méthodologie	11
 1. Le capital démocratique français : un socle robuste pour un idéal ambitieux	 12
a. Un peuple profondément attaché à l'idéal démocratique	13
DE L'IMPORTANCE DE VIVRE EN DÉMOCRATIE : UN CONSENSUS SOLIDE	13
UNE CONCEPTION CHURCHILLIENNE DE LA DÉMOCRATIE	14
LE CAPITAL DÉMOCRATIQUE FRANÇAIS : DÉFINITION ET FONDEMENTS	16
b. L'adhésion aux piliers démocratiques	18
LE POUVOIR DU PEUPLE, PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE	18
LA REPRÉSENTATION, CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA DÉMOCRATIE	19
CONFIANCE ET ATTACHEMENT À LA JUSTICE	21
LA CROYANCE PERSISTANTE EN LA CAPACITÉ DE LA DÉMOCRATIE DE PRODUIRE DE L'ACTION	22
c. Une définition substantielle et maximaliste de la démocratie	24
LES NOMBREUSES CONDITIONS DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉMOCRATIE	25
UNE CONCEPTION MAXIMALISTE ET CONSENSUELLE DE LA DÉMOCRATIE	27
d. Connaissance des institutions : le talon d'Achille démocratique	28
 2. Une démocratie fragilisée	 30
a. Désillusion démocratique : des promesses non tenues	31
DU MANQUE D'ÉCOUTE AU « BROUHAHA » DÉMOCRATIQUE	31
« EUX » PLUS QUE « NOUS » : LE SENTIMENT DE PRIVATION RELATIVE, PORTE D'ENTRÉE DU POPULISME	33
INSATISFACTION DÉMOCRATIQUE ET RESENTIMENT ÉCONOMIQUE : DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE	33
SOCIÉTÉ CIVILE : LE MONDE ASSOCIATIF FRAGILISÉ DANS SON RÔLE DÉMOCRATIQUE	35
CE QUI NE FONCTIONNE PAS DANS LA DÉMOCRATIE ACTUELLE	35
L'ABSTENTION : SYMPTÔME ULTIME DE L'INSATISFACTION DÉMOCRATIQUE	38
b. Une démocratie d'abord perçue comme menacée de l'intérieur	40
LE MANQUE DE RESPECT, POINT CLÉ DE CRISPATION	40
LES ÉLUS : PREMIERS RESPONSABLES DE LA CRISE DE CONFIANCE	42
CRIMINALITÉ, ACTIVISTES ET PARTIS EXTRÊMISTES : LES AUTRES MENACES INTÉRIEURES DE LA DÉMOCRATIE	44
c. Une sous-estimation des menaces externes	45
PRISE DE CONSCIENCE DE LA MENACE RUSSE	46
TERRORISME, ÉTATS-UNIS, CHINE : UN RÉORDONNEMENT DES MENACES À L'ÈRE TRUMPIENNE	47
d. Un débat public sous tension : s'informer et s'exprimer à l'heure de la polarisation	49
LIBERTÉ D'EXPRESSION : LE SENTIMENT D'AUTOCENSURE SOCIALE	49

MÉDIAS TRADITIONNELS : VALORISÉS POUR LEUR FONCTION DÉMOCRATIQUE, CRITIQUÉS POUR LEUR PROPENSION À POLÉMIQUER	51
RÉSEAUX SOCIAUX : UN DANGER BIEN IDENTIFIÉ, DES RESPONSABILITÉS QUI RESTENT MAL ATTRIBUÉES	52
3. La tentation illibérale : un paradoxe français	55
a. Le désir de rupture	56
DU SENTIMENT D'URGENCE AU BESOIN DE RADICALITÉ	56
HIÉRARCHISATION DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES : LA LIBERTÉ SUBORDONNÉE À LA SÉCURITÉ	58
AMBIVALENCE DU RAPPORT AUX NORMES ET REMISE EN CAUSE DE L'ÉTAT DE DROIT	59
RÉACTIVATION ET DURCISSEMENT DU CLIVAGE GAUCHE-DROITE	62
b. Le refus du compromis	63
UNE POLARISATION AFFECTIVE EN CROISSANCE	63
DE LA CRITIQUE DES PARLEMENTAIRES À LA CRITIQUE DU PARLEMENTARISME	64
DE L'IDÉAL DE LA COALITION AU RETOUR DU FAIT MAJORITAIRE ?	66
PORTRAIT DES FRANÇAIS EN QUÊTE DE RADICALITÉ	67
c. La tentation mileiste : moins d'État, plus d'autorité	69
QUÊTE DE SIMPLIFICATION EXTRÊME : LES ATTRAITES DE L'ULTRA-LIBÉRALISME	69
MOINS D'ÉTAT MAIS PLUS D'ORDRE, DE SÉCURITÉ ET D'AUTORITÉ : LE RISQUE ILLIBÉRAL	72
4. Investir dans le capital démocratique : les innovations souhaitées par les Français	75
a. Élargir la table du pouvoir	76
UNE VOLONTÉ MASSIVE DE DÉCENTRALISATION	79
LA DEMANDE D'UN PLUS GRAND CONTRÔLE DES ÉLUS	80
ASSOCIATIONS, SYNDICATS, EXPERTS : REVALORISER LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	81
b. Former et écouter les citoyens	84
LE BESOIN D'UNE MEILLEURE FORMATION DÉMOCRATIQUE	84
RÉFÉRENDUM : REDONNER DIRECTEMENT LA PAROLE AU PEUPLE	86
PARITÉ SOCIALE DES ÉLUS : UNE ASPIRATION PARTAGÉE	88
LE CHANGEMENT DES MODALITÉS DU VOTE : LES FRANÇAIS MITIGÉS	89
SCRUTIN PROPORTIONNEL : UN DÉBAT COMPLEXE QUI LAISSE LES FRANÇAIS PERPLEXES	90
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LE RISQUE D'ÉCOUTER SANS ENTENDRE	91
c. Les modalités de la rénovation démocratique	95
CHANGER LA CONSTITUTION : UN DÉSIR DE CHANGEMENT INVERSEMENT PROPORTIONNEL À SA CONNAISSANCE	95
DÉSÔBÉISSANCE PLUTÔT QUE VIOLENCE : UNE RADICALITÉ QUI VEUT RESTER PACIFIQUE	95
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UNE LIMITE NETTE AUX INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES	97
Conclusion	98

Introduction

« À quoi bon ? »

À quoi bon parler de politique ? À quoi bon s'intéresser à l'actualité ? À quoi bon manifester, s'engager dans une association, aller voter ?

La « crise de la démocratie » est devenue une formule omniprésente pour décrire la vie politique et civique française. Abstention, défiance envers les responsables politiques, rejet des institutions : enquête après enquête, les symptômes semblent s'accumuler et dessiner le portrait d'une société qui se détournerait progressivement de la démocratie. À tel point que l'« aquoibonisme », cette « tendance au défaitisme et à l'abandon » selon Le Robert, semblerait ainsi s'être durablement installé dans notre vie collective. À force d'être évoquée, l'insatisfaction démocratique apparaît presque comme une caractéristique insoluble de la France contemporaine.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, ce constat prend une importance inédite. Dans un paysage politique profondément fragmenté, la question n'est plus seulement de savoir à quel point les Français sont insatisfaits ou défiants vis-à-vis de leurs responsables politiques, mais de comprendre ce qu'ils attendent encore de la démocratie et ce qu'ils seraient prêts à accepter pour la voir fonctionner autrement. Face aux sentiments de désordre ou d'impuissance, jusqu'où peut aller la tentation d'un pouvoir plus autoritaire, promettant de rétablir l'autorité et l'efficacité ? Certains peuvent-ils également voir dans une période de tension l'occasion de faire « table rase » du système actuel pour en reconstruire un autre ?

C'est à ces tensions que cette étude cherche à se confronter, en interrogeant plus largement le rapport des Français à la démocratie : ce qu'ils entendent dans ce mot, ce qu'ils en attendent, les menaces qu'ils identifient à son sujet et les mesures qu'ils sont prêts à mettre en œuvre pour la protéger ou la transformer. Mais il s'agit aussi de renouveler le diagnostic quelque peu usé de crise. Quelles ressources peut-on mobiliser pour consolider l'adhésion démocratique à l'approche de 2027 ? Quelles transformations permettraient de redonner aux citoyens davantage de prise sur la décision collective ?

Après avoir mesuré l'attachement des Français à la démocratie et à ses différentes composantes, nous décrirons les symptômes et les causes de sa fragilisation. Nous analyserons et quantifierons ensuite spécifiquement les signes d'une attraction, chez une part non négligeable de nos concitoyens, pour des modèles de rupture pouvant conduire à l'illibéralisme. Enfin, nous étudierons les différents types d'innovations démocratiques, et l'adhésion qu'ils suscitent chez les Français.

Méthodologie

Une enquête quantitative

Échantillon

- 2324 personnes représentatives de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus.
- Représentativité assurée par la méthode des quotas : sexe et âge (croisés), profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence.
- Critères de redressement : Sexe et âge (croisés), profession, région, catégorie d'agglomération et comportement électoral au premier tour des élections législatives de 2024.

Mode de recueil

Enquête auto-administrée en ligne

Dates

Du 17 au 25 mai 2026

Les données de 2026 sont parfois mises en regard de données issues d'un sondage réalisé par Destin Commun auprès d'un échantillon de 2022 personnes représentatives de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus, via une enquête auto-administrée en ligne, en janvier 2021.*

Une enquête qualitative

Sept groupes de discussion de deux heures ont été organisés dans le cadre de cette étude, soit 14 heures d'échanges menés entre le 2 et le 10 juillet 2026.

Les participants ont été répartis en groupes réunissant des personnes partageant des sensibilités et des systèmes de valeurs relativement proches, afin de favoriser des échanges approfondis et de faire émerger différentes manières d'appréhender la démocratie.

La composition de l'ensemble des groupes a par ailleurs intégré une large diversité selon l'âge, le genre, le lieu de résidence, la catégorie socioprofessionnelle et la proximité partisane.

* *It's Complicated - People and their democracy in Germany, France, Britain, Poland and the United States, More in Common & Robert Bosch Stiftung, 2021.*

1.

Le capital démocratique français : un socle robuste pour un idéal ambitieux

« Voter, je pense que c'est un droit pour lequel nos ancêtres se sont battus. C'est une chance de s'exprimer, de dire ce qu'on veut. Donc oui, je vote à chaque fois. Là, ma fille qui vient d'avoir dix-huit ans, elle sait qu'elle va aller s'inscrire sur la liste électorale. Elle l'a réclamé elle-même. Donc ouais, nous, on vote. »

Ophélie,

43 ans, Nord, proche du
Rassemblement National

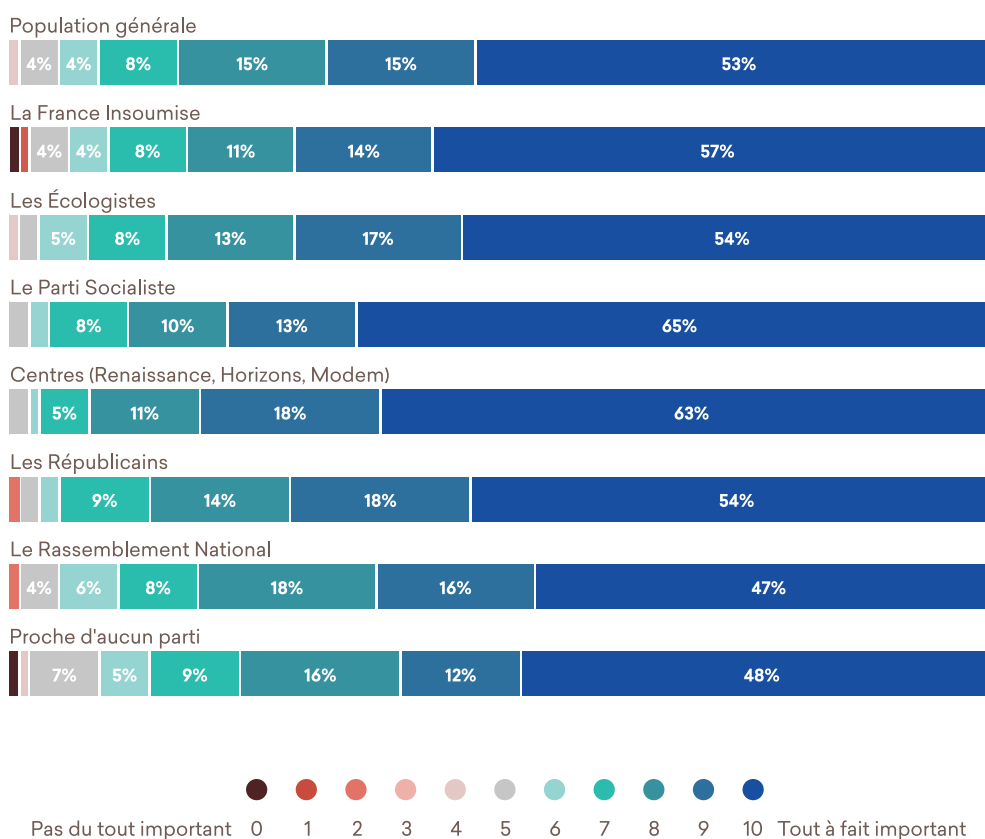
a. Un peuple profondément attaché à l'idéal démocratique

DE L'IMPORTANCE DE VIVRE EN DÉMOCRATIE : UN CONSENSUS SOLIDE

À la question de savoir s'il est important de vivre dans une démocratie, les Français apportent une réponse affirmative presque unanime. En groupes de discussion, la question suscite même parfois un léger étonnement, comme si l'évidence de la réponse rendait la question inutile : « Oui, bien sûr ». Cette impression est confirmée par l'enquête quantitative. Interrogés sur une échelle de 0 (« pas du tout important ») à 10 (« tout à fait important »),

Figure 1. Importance accordée au fait de vivre en démocratie selon la sensibilité politique

Sur une échelle de 1 (pas du tout) à 10 (tout à fait), est-il important pour vous de vivre dans un pays démocratique ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

fait important »), 95 % des Français attribuent une note d'au moins 6 à l'importance de vivre dans une démocratie, et plus d'un sur deux (53 %) choisissent la note maximale de 10/10. Cet attachement est partagé dans l'ensemble de la population. Il est certes un peu moins marqué chez les 18-24 ans (43 % attribuent la note de 10, contre 67 % des plus de 65 ans) et chez les sympathisants du Rassemblement National (47 %), mais il demeure largement majoritaire dans tous les groupes.

« La démocratie, je dirais que c'est la base d'une société normale où tu peux bien vivre, bien voter, bien t'exprimer. C'est la base de tout. »

Adrian, 64 ans, Côtes-d'Armor, proche de Renaissance

Cette observation initiale, souvent rapidement occultée par les discours sur la crise de la démocratie, est loin d'être anodine à l'heure où le modèle démocratique est fragilisé dans de nombreux pays occidentaux, et plus largement dans le monde¹. L'attachement de principe des Français à la démocratie reste donc solide ; c'est une donnée fondamentale qu'ils ne remettent pas en question. Mais quelle conception de la démocratie cet attachement sous-tend-il ?

UNE CONCEPTION CHURCHILLIENNE DE LA DÉMOCRATIE

À la question de savoir si d'autres régimes pourraient être meilleurs que la démocratie ou si « Le régime démocratique est irremplaçable, c'est le meilleur système possible », 70 % des Français choisissent la seconde option. Les Français semblent ainsi partager une vision très « churchillienne » de la démocratie : elle est imparfaite, parfois frustrante, mais sans qu'il n'existe de véritable option alternative crédible. L'ancien Premier ministre britannique est d'ailleurs cité spontanément durant les groupes de discussion :

« C'est Churchill qui disait : "La démocratie est le meilleur système politique, hélas". C'est-à-dire que c'est à la fois le meilleur, mais c'est le plus complexe aussi, parce qu'il est fragile, parce qu'il y a des oppositions, parce que c'est beaucoup plus simple d'être en dictature. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste (PS)

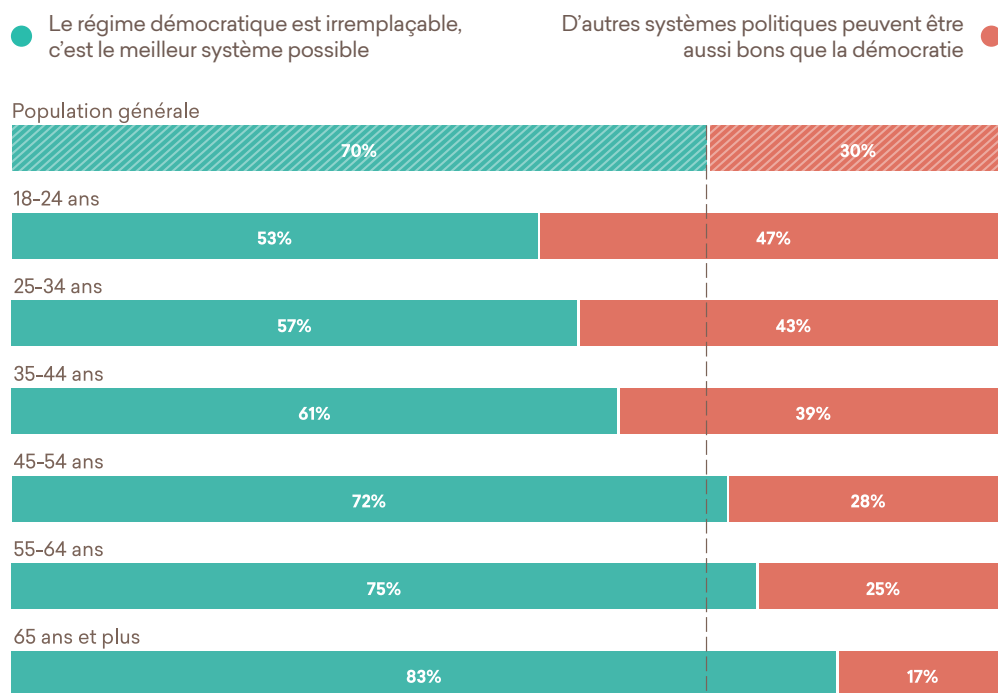
Les Français considèrent aussi que la démocratie est le régime le plus à même de permettre la réalisation des grands idéaux collectifs. Loin de n'être valorisée que pour le processus électoral, elle est perçue comme le système le plus efficace pour atteindre des objectifs très concrets : la garantie des libertés individuelles (89 %) mais aussi le développement économique (85 %), ou encore la protection de l'environnement et de la biodiversité (78 %) et la garantie de l'ordre (77 %).

Mais l'analyse comparative de la valeur de la démocratie est néanmoins limitée ou simplifiée par le fait que d'après les groupes de discussion, nos concitoyens ne semblent pas posséder un référentiel précis des différents types de régimes existants. Si l'on pense à la typologie aristotélicienne classique, les participants des groupes de discussion ne font pas spontanément mention du modèle oligarchique, ni même du modèle monarchique, malgré l'histoire de leur pays. La seule notion qui revient fréquemment est celle de régime autoritaire, ou de dictature, repoussoir ultime.

1. Selon le V-Dem Democracy Report 2025 de l'université de Göteborg, en 2024, pour la première fois depuis plus de vingt ans, le monde comptait plus de régimes autoritaires (91) que de régimes démocratiques (88).

Figure 2. Le caractère irremplaçable de la démocratie selon l'âge

Laquelle de ces deux positions est la plus proche de la vôtre ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Un point d'attention : malgré l'attachement majoritaire à la démocratie comme meilleur régime, chez les jeunes de 18 à 24 ans apparaît ce que l'on peut qualifier de relativisme démocratique : 47 % d'entre eux pensent ainsi que « D'autres systèmes politiques peuvent être aussi bons que la démocratie ». Mais là encore, dans les groupes de discussion, les participants ont souvent du mal à citer concrètement un régime qui pourrait être meilleur ou même un pays ayant mis en œuvre un système politique plus efficace ou convaincant.

Le relativisme démocratique observé dans les chiffres se traduit moins par une attirance assumée pour des régimes autoritaires – qui existe mais reste relativement marginale – que par une forme de scepticisme, une moindre certitude du fait que la démocratie soit toujours et partout le meilleur système, ou un attachement plus conditionnel à son bon fonctionnement.

« Je connais pas des masses d'autres types de régimes non plus. Moi, disons qu'à part la démocratie, je verrais l'inverse, la dictature ou les États totalitaires. Donc, oui, pour moi, ça serait le meilleur. Mais encore une fois, j'ai pas le regard aussi large sur le spectre. »

Jules, 29 ans, Moselle, proche des Républicains

LE CAPITAL DÉMOCRATIQUE FRANÇAIS : DÉFINITION ET FONDEMENTS

L'attachement des Français à la démocratie peut être appréhendé à travers la notion de capital démocratique. Pour comprendre ce que nous entendons par là, il est utile de revenir à la notion même de capital et à son extension, dans les sciences sociales, au-delà de la seule sphère économique. Pierre Bourdieu a tout d'abord montré que les individus disposent, à côté de leur capital économique, d'autres formes de ressources susceptibles d'être accumulées, transmises et mobilisées. Il conceptualise ainsi le capital culturel, mais également le capital social, qu'il définit comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance² ». Aux États-Unis, où la notion de capital social a ensuite connu une importante postérité, celle-ci prend une dimension davantage collective. Le sociologue Robert Putnam le définit comme « les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel »³. Le capital n'est alors plus seulement une ressource détenue par un individu : il peut aussi être envisagé comme un stock de ressources accumulées par une société, qui facilite son fonctionnement collectif et dont elle peut tirer parti.

C'est dans le prolongement de cette approche que nous proposons de parler ici de capital démocratique. Nous entendons par là l'ensemble des ressources démocratiques accumulées et transmises au sein d'une société qui fondent l'attachement de ses membres à la démocratie, rendent ce régime précieux à leurs yeux et structurent leurs attentes à son égard. Ce capital se construit dans le temps et possède plusieurs dimensions :

- une mémoire historique, faite des luttes et des conquêtes successives des droits et des libertés ;

« La démocratie, on s'est battus pour l'avoir, il ne faut pas l'oublier. Il y a un devoir de mémoire à faire pour rappeler que la France, ça marche avec la démocratie. Je pense que c'est important de se battre pour ça encore et de ne pas l'oublier. »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Écologistes

- des références, des symboles et des valeurs intériorisées, comme la liberté, l'égalité, le pluralisme ou l'État de droit ;

« La démocratie, c'est "Liberté, égalité, fraternité." »

Rose, 30 ans, Lot, proche du Rassemblement National

- des habitudes démocratiques ancrées, comme voter, débattre, manifester, contester ou s'engager ;

« Voter, je pense que c'est un droit pour lequel nos ancêtres se sont battus. C'est une chance de s'exprimer, de dire ce qu'on veut. Donc oui, je vote à chaque fois. Là, ma fille qui vient d'avoir

². Pierre Bourdieu, *Le capital social*, 1980

³. Robert Putnam, *Making Democracy Work*, 1993

dix-huit ans, elle sait qu'elle va aller s'inscrire sur la liste électorale. Elle l'a réclamé elle-même. Donc ouais, nous, on vote. »

Ophélie, 43 ans, Nord, proche du Rassemblement National

- la reconnaissance de la légitimité des institutions, y compris lorsqu'elles sont critiquées, mais aussi des contre-pouvoirs et des corps intermédiaires ;

« Je dirais aussi que ce qui caractérise la démocratie ce sont les institutions, mais également les contre-pouvoirs qui permettent d'équilibrer l'ensemble. Je pense à la presse, les organisations syndicales, les associations. »

Eric, 65 ans, Loiret, proche d'Horizons

- enfin, une dimension identitaire, lorsque le fait de vivre dans une démocratie devient une composante de la manière dont la nation se représente naturellement elle-même.

« La démocratie, j'y suis attaché parce que c'est quand même la France aujourd'hui. »

Axel, 34 ans, Vendée, proche d'aucun parti

Le terme de « capital » souligne que cet héritage démocratique a une valeur : il constitue une ressource collective dont une société peut disposer. Comme d'autres formes de capital, il est le produit d'une accumulation longue, peut être transmis d'une génération à l'autre et produire des effets dans le présent. Un capital démocratique élevé peut ainsi favoriser la confiance dans les règles communes, l'acceptation du pluralisme d'idées ou encore la stabilité des institutions et de la société face aux crises. L'analogie économique invite également à considérer ce capital comme un flux dynamique plutôt qu'acquis une fois pour toutes. Le capital démocratique peut ainsi être entretenu et enrichi dans le temps : il peut être mobilisé lorsque le pays est menacé, et peut bénéficier d'investissements pour le renforcer, à travers l'éducation civique, la participation citoyenne ou la réforme des institutions. À l'inverse, il peut aussi s'éroder, sous l'effet de crises répétées, d'attaques intérieures et extérieures, de la perte de certaines habitudes démocratiques ou de la fragilisation de la transmission entre générations, et perdre ainsi une partie de sa valeur intrinsèque et représentée. On pourrait dans ce cas parler de dépréciation du capital démocratique.

Notre enquête démontre que la France dispose encore d'un capital démocratique important. Il se manifeste par l'attachement massif de principe des Français au régime démocratique, doublé de leur adhésion aux différents principes et piliers démocratiques, dans un sens bien plus large que les seules institutions politiques.

Mais la solidité de ce capital démocratique est conditionnée par les attentes des Français vis-à-vis d'un tel régime. Elle est ainsi fragilisée par le décalage entre leurs idéaux et la réalité de la vie démocratique, mais aussi par diverses menaces internes et externes que nous décrivons ici.

b. L'adhésion aux piliers démocratiques

LE POUVOIR DU PEUPLE, PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE

Lorsque l'on interroge les Français sur la définition de la démocratie, ou sur ce qui caractérise un régime démocratique, la plupart d'entre eux s'en remettent à sa définition la plus élémentaire et étymologique : le pouvoir au peuple, ou le pouvoir du peuple. Bien avant d'évoquer les institutions, la séparation des pouvoirs ou l'État de droit, ils définissent la démocratie comme la capacité des citoyens à décider collectivement de leur destin. Une définition intuitive, et remarquablement transpartisane :

« Pour moi, c'est très simple, c'est sa définition, c'est-à-dire c'est le pouvoir au peuple. Le peuple souverain décide de son destin. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste

« La démocratie, c'est quand on écoute le peuple en fait, quel qu'il soit, quel que soit son âge, son sexe, etc. »

Rose, 30 ans, Lot, proche du Rassemblement National

« Quand on inclut le peuple effectivement dans les décisions et dans les lois. »

Christelle, 51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance

Cette définition populaire de la démocratie est également profondément ancrée dans le récit républicain français. Nombre de participants associent spontanément la démocratie à la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », comme si celle-ci constituait, plus qu'une devise nationale, une définition en trois mots de l'idéal démocratique, soulignant également l'origine historique particulièrement française de ce type de régime, et la dimension identitaire du capital démocratique :

« Quand on parle de démocratie, moi, ce qui me vient tout de suite, c'est le "Liberté, égalité, fraternité". Et effectivement, il faut qu'on se raccroche absolument à ces principes-là qui sont fondateurs de notre pays, de toutes ses plus belles heures, je dirais. »

Jean-Marc, 53 ans, Paris, proche d'aucun parti

Parmi ces principes, la liberté occupe une place singulière. Les participants évoquent spontanément la liberté de penser, d'expression, de manifester ou encore la possibilité de participer au débat public. Elle apparaît presque comme l'étendard de l'idéal démocratique français. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix demeure une référence omniprésente dans notre imaginaire politique et dans l'iconographie populaire, y compris dans le marketing ou la pop culture : son image continue d'être reprise et brandie par des

mouvements et des camps idéologiquement opposés, chacun pouvant revendiquer pour lui-même la défense de la liberté, parfois jusqu'à son instrumentalisation. Cette capacité d'une même valeur à être revendiquée de toutes parts témoigne de sa puissance symbolique et de son profond ancrage dans notre culture démocratique.

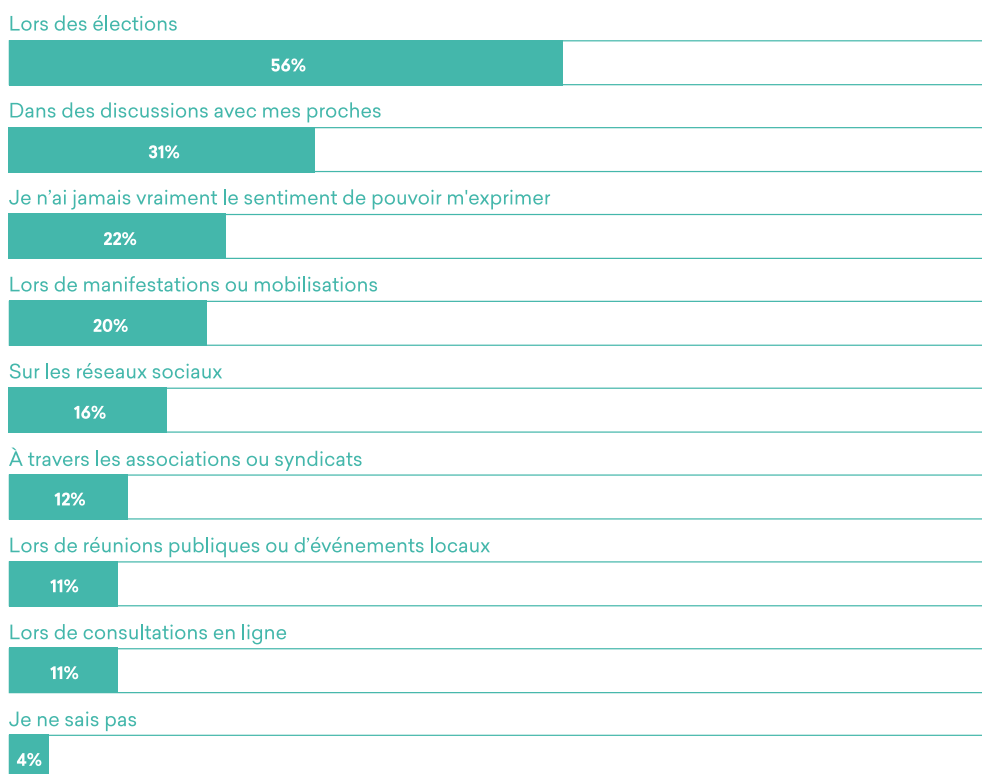
LA REPRÉSENTATION, CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA DÉMOCRATIE

Mais c'est le droit de vote qui apparaît comme la traduction la plus concrète de la souveraineté populaire. Pour Christophe (55 ans, Indre-et-Loire, proche d'aucun parti), la démocratie est avant tout le moment où « *le peuple élit un chef* ». Dans les groupes de discussion, le vote apparaît ainsi comme le principal acte démocratique : il matérialise l'idée que le pouvoir procède des citoyens et leur appartient en dernier ressort. Cette centralité du vote dans les groupes de discussion se retrouve

Figure 3. Les moments où les Français ont le plus le sentiment de pouvoir s'exprimer

À quels moments avez-vous le plus le sentiment de pouvoir vous exprimer comme citoyen ?

3 choix maximum



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

très nettement dans l'enquête quantitative. Pour une majorité de Français (56 %), les élections constituent le moment où ils ont le plus le sentiment de pouvoir s'exprimer et peser sur les décisions publiques (à l'inverse, 22 % déclarent ne jamais avoir ce sentiment).

Cette importance accordée au vote s'accompagne d'une incapacité à imaginer une démocratie qui ne soit pas, d'abord, représentative. Dans les groupes de discussion, interrogés sur ce qu'était la démocratie, aucun participant n'a évoqué spontanément d'autres dispositifs démocratiques comme le tirage au sort des conventions citoyennes, les budgets participatifs ou les dispositifs de démocratie délibérative. Si la démocratie est presque toujours associée à l'élection de représentants chargés de décider au nom du peuple, cette centralité de la représentation est assortie d'une dose de revendications, autour de l'idée que ces représentants devraient rendre des comptes ou consulter plus régulièrement les citoyens.

Cette référence spontanée à la représentation ne découle pas seulement d'une méconnaissance des autres facettes de la démocratie. Elle semble témoigner d'un attachement profond au principe de la représentation en lui-même, et une acceptation du renoncement à la ressemblance ou à l'identification avec les représentants, qualifiée par la philosophe politique Hanna Pitkin de représentation descriptive⁴. En effet, près de huit Français sur dix estiment qu'un responsable politique peut bien les représenter même s'il est d'un autre âge, d'un autre genre, d'une autre origine ou qu'il a connu un parcours de vie très différent du leur. Ce qui importe n'est pas tant que l'élu soit leur miroir, mais qu'il soit capable de comprendre leurs préoccupations, de les écouter et de défendre efficacement leurs intérêts. Les groupes de discussion confirment cette lecture, qui tend davantage vers la conception d'une représentation substantielle et contractuelle que vers l'idée d'un principe de distinction dans la représentation, tel que développé par Bernard Manin⁵. Au-delà des caractéristiques sociologiques des élus, leur qualité tient à leur capacité à écouter, à tenir leurs engagements et à agir.

L'écoute se distingue ainsi comme un processus et une valeur démocratique en soi : si les représentants doivent écouter les citoyens, ils doivent aussi être capables de s'écouter entre eux. L'expression de « *brouhaha* » traduit cette sensation selon laquelle le manque d'écoute entre représentants est révélateur de leur incapacité à écouter réellement le peuple.

« Moi, je dirais qu'on est dans une démocratie aujourd'hui qui est très limitée et qui est contrôlée, où on nous fait voter des décisions et en fait on nous écoute pas. Je dirais qu'une démocratie, normalement, c'est la voix du peuple et on doit être entendu. Et aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les décideurs qui décident, on regarde à l'Assemblée nationale, quand ils prennent des décisions, c'est un brouhaha. Enfin, ils sont censés nous représenter. Et quand on voit que les ministres se hurlent dessus dans l'hémicycle, moi, je trouve ça absurde. »

Ariane, 27 ans, Eure-et-Loir, proche du Rassemblement National

4. Hanna Pitkin, *The Concept of Representation*, 1967.

5. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995

A contrario d'une idée installée par l'expression récurrente de « crise de la représentation », ce n'est donc pas le principe de la démocratie représentative qui est massivement remis en cause, mais plutôt la manière dont cette représentation est exercée, en particulier par les élus nationaux.

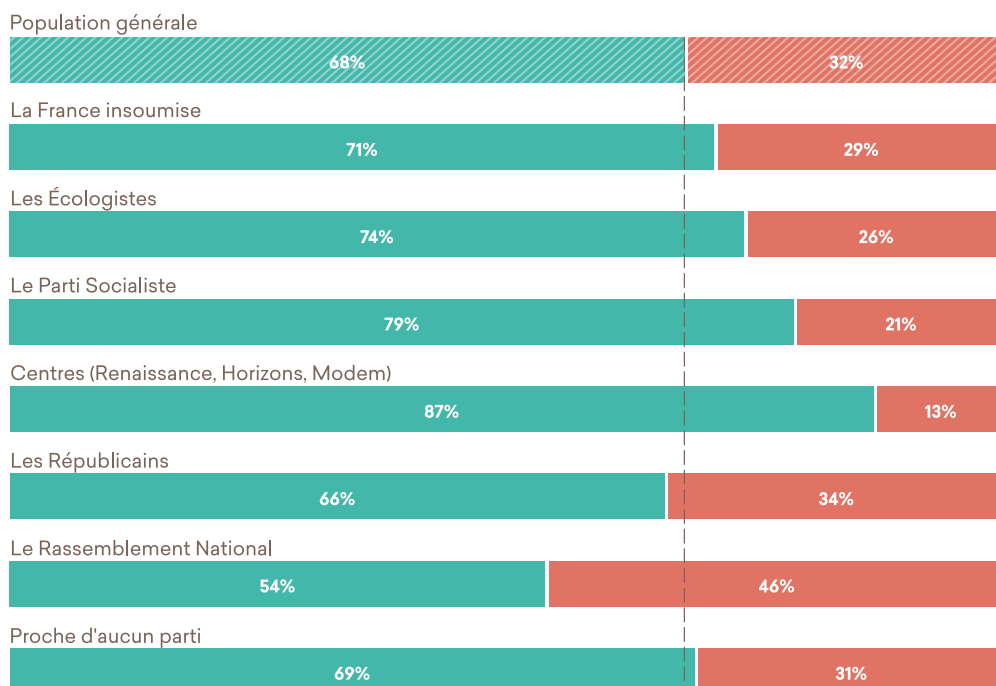
CONFIANCE ET ATTACHEMENT À LA JUSTICE

Cet attachement à une représentation politique attentive et responsable s'accompagne d'une adhésion forte à un autre pilier essentiel de la démocratie : une justice indépendante, capable de faire respecter des règles communes. Là encore, les résultats de l'enquête témoignent d'un attachement majoritaire aux principes de justice, comme à l'institution de la justice en elle-même. 83 % des Français estiment que les décisions de justice devraient toujours être respectées, même lorsqu'elles sont impopulaires, et 68 % considèrent qu'il est essentiel, dans une démocratie, que la justice puisse rendre ses décisions en toute indépendance, même lorsqu'elles vont contre l'opinion majoritaire ou des responsables politiques populaires. Cette opinion est un peu moins répandue mais reste majoritaire chez les sympathisants du Rassemblement National (54%). Ce chiffre traduit sans doute une plus grande sensibilité aux critiques populistes des contre-pouvoirs, mais il doit également être replacé dans son contexte : au moment de l'enquête, les procédures judiciaires visant Marine Le Pen rendaient cette question particulièrement sensible pour cet électorat.

Figure 4. Primauté de l'indépendance de la justice, selon la sensibilité politique

Laquelle de ces deux positions est la plus proche de la vôtre ?

- Dans une démocratie, il est essentiel que la justice puisse prendre des décisions indépendantes, même lorsqu'elles vont contre l'opinion majoritaire ou des responsables politiques populaires.
- Dans une démocratie, la justice ne devrait pas pouvoir empêcher les responsables politiques soutenus par le peuple d'agir ou de se présenter aux élections.



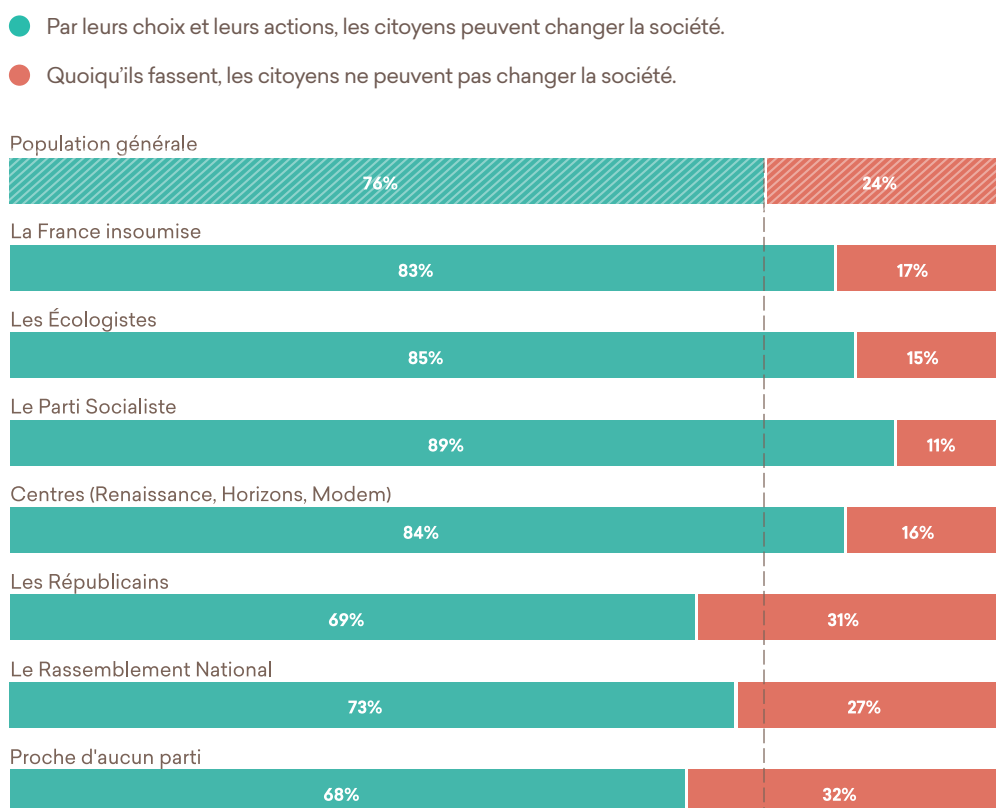
Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

LA CROYANCE PERSISTANTE EN LA CAPACITÉ DE LA DÉMOCRATIE DE PRODUIRE DE L'ACTION

Enfin, l'attachement des Français à la démocratie se traduit par une confiance persistante dans sa capacité à produire un changement réel. Loin d'une vision entièrement fataliste de la vie démocratique, et là aussi de manière contre-intuitive au regard de la description fréquente d'une société accablée par le sentiment d'impuissance, près de trois Français sur quatre estiment que les citoyens ont les moyens de faire évoluer la société par leurs choix, leurs comportements ou leur engagement.

Figure 5. La croyance dans le pouvoir d'agir citoyen selon les sensibilités politiques

Laquelle de ces deux positions est la plus proche de la vôtre ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

La démocratie n'est donc pas qu'un idéal : elle est perçue comme un régime qui offre aux citoyens la possibilité d'agir et de changer le cours des choses. Les échanges en groupes de discussion montrent également que les participants considèrent très largement que les responsables politiques disposent, eux aussi, d'une réelle capacité d'action, sans être forcément empêchés par les lois existantes, par le système économique mondialisé ou par des institutions politiques internationales. Les maires comme les responsables nationaux sont estimés capables d'infléchir le cours des choses, prendre des décisions et améliorer (voire parfois détériorer) concrètement la vie des citoyens lorsqu'ils le souhaitent.

« Oui, je pense que les élus ont le pouvoir de changer les choses, sinon, il n'y aurait pas d'intérêt à voter. Quand on vote, on exprime une opinion. Si on a la chance d'avoir voté pour le candidat qui est élu, forcément les choses bougent dans le sens qu'on veut. Ça ne va pas forcément dans le sens qu'on voudrait, mais en tout cas, ça change. »

Alexandre, 36 ans, Gironde, proche des Républicains

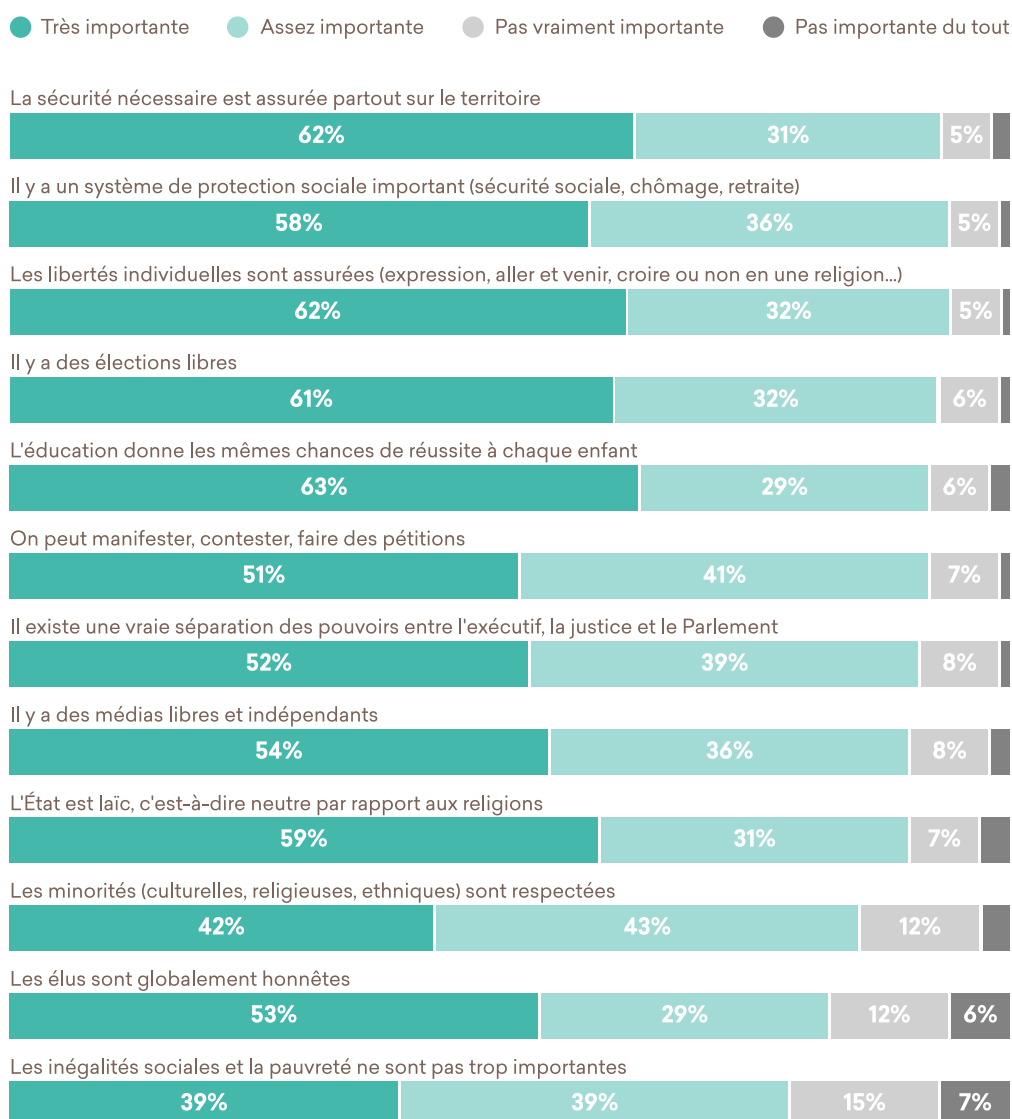
« Ils savent trouver des moyens. Là, le narcotrafic, Darmanin a créé des prisons en un temps record, en six mois. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

c. Une définition substantielle et maximaliste de la démocratie

Figure 6. Les conditions nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie selon les Français

De façon générale, quelle importance accordez-vous aux conditions suivantes pour qu'une démocratie fonctionne bien ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

LES NOMBREUSES CONDITIONS DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉMOCRATIE

Lorsqu'on demande aux Français ce qu'est la démocratie, ils ne se limitent pas à évoquer le suffrage universel ou le pouvoir du peuple. À leurs yeux, la démocratie est aussi un régime qui garantit les libertés individuelles, protège les droits, assure l'égalité devant la loi, fait respecter les décisions de justice ou encore garantit l'écoute des citoyens. Le capital démocratique dépasse ainsi le simple attachement abstrait à la démocratie, et se traduit pour les Français par l'intériorisation d'un ensemble particulièrement large de normes et de principes permettant de définir ce qu'une démocratie doit être.

Interrogés sur les conditions nécessaires au bon fonctionnement d'une démocratie, les Français ne hiérarchisent pas seulement quelques principes fondamentaux : ils jugent presque toutes les dimensions proposées comme essentielles. Les libertés individuelles arrivent en tête : 94 % considèrent qu'une démocratie doit garantir la liberté d'expression, d'aller et venir ou de croire (ou non) en une religion. Les piliers classiques de la démocratie libérale bénéficient également d'un soutien extrêmement élevé : les élections libres (92 %), la possibilité de manifester ou de contester (92 %) et la séparation des pouvoirs (91 %) sont des exigences quasi unanimes.

Mais les attentes ne s'arrêtent pas aux principes institutionnels. Pour les Français, une démocratie doit également produire des résultats concrets. 87 % jugent qu'elle suppose une justice bien appliquée et une autorité publique respectée. 85 % considèrent qu'elle doit protéger les minorités, tandis que 82 % estiment qu'elle suppose des élus honnêtes. Plus largement encore, lorsqu'ils évaluent les caractéristiques d'une démocratie, ils accordent une importance presque équivalente à l'égalité des chances à l'école, à la sécurité, à l'existence d'un système de protection sociale efficace et de médias indépendants.

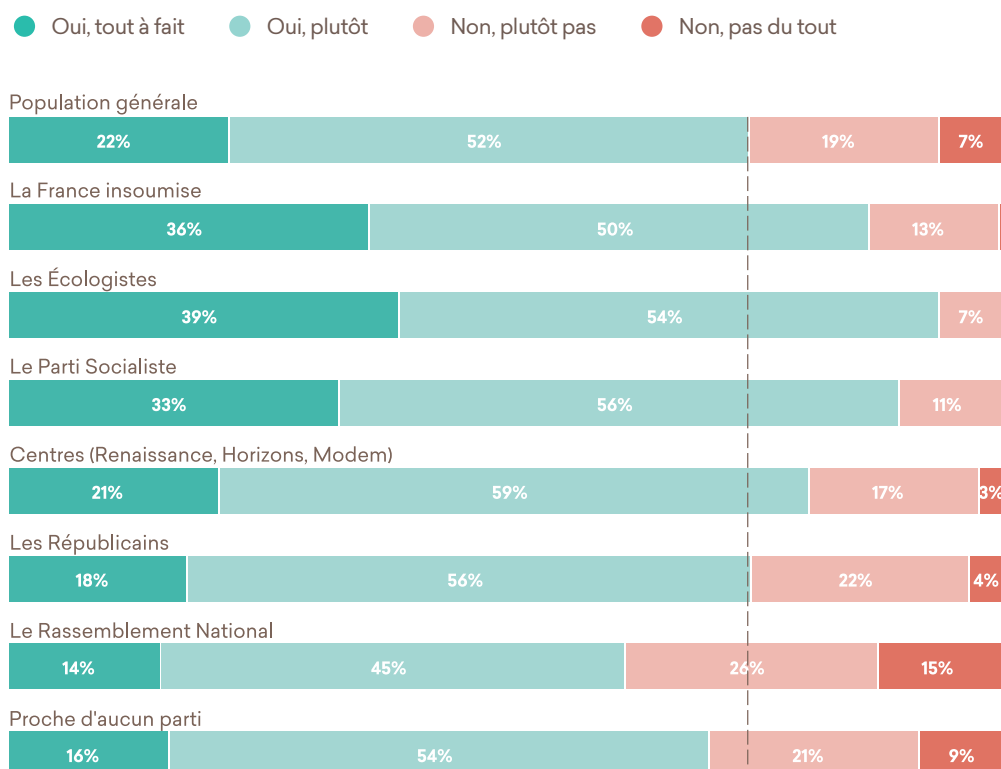
Les associations sont également plébiscitées dans leur contribution à l'effectivité de la démocratie, à la fois dans la construction d'une société plus égalitaire, inclusive et solidaire, la défense des droits et des minorités, mais aussi comme des lieux d'exercice concret des libertés de manifester ou de contester, et donc de réels contre-pouvoirs. De fait, ce sont près des trois quarts des Français (74 %) qui estiment que les associations jouent un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien, cette opinion étant largement consensuelle selon les électors (elle est partagée par 59 % des sympathisants du Rassemblement National, score le plus bas). Avec plus d'1,5 million d'associations en France, et 70 à 75 000 nouvelles créations par an, la vitalité du tissu associatif de notre pays constitue certainement une des spécificités et des forces du capital démocratique français.

« S'il existe des associations, ça veut dire qu'on est dans un pays démocratique. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

Figure 7. La contribution des associations à la vie démocratique, selon les sensibilités politiques

Selon vous, les associations jouent-elles aujourd'hui un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

La démocratie s'établit en somme pour les Français comme un idéal politique holistique bien plus que comme une simple procédure de désignation des gouvernants. Cette conception de la démocratie à la française est aussi substantielle que procédurale : elle décrit autant le fonctionnement de la démocratie que les résultats qu'elle doit permettre d'atteindre.

UNE CONCEPTION MAXIMALISTE ET CONSENSUELLE DE LA DÉMOCRATIE

Cette définition maximaliste de la démocratie est largement partagée quelles que soient les sensibilités politiques. Les différences observées relèvent davantage d'une hiérarchisation des priorités que d'un désaccord sur les principes. Les sympathisants de droite accordent une importance plus prononcée à la sécurité, à l'autorité de la police ou à l'application de la justice ; ceux de gauche insistent davantage sur la protection sociale, le respect des minorités ou la réduction des inégalités. Mais ces écarts demeurent mineurs au regard d'un constat plus fondamental : toutes les familles politiques considèrent qu'une démocratie doit remplir simultanément un très grand nombre de missions.

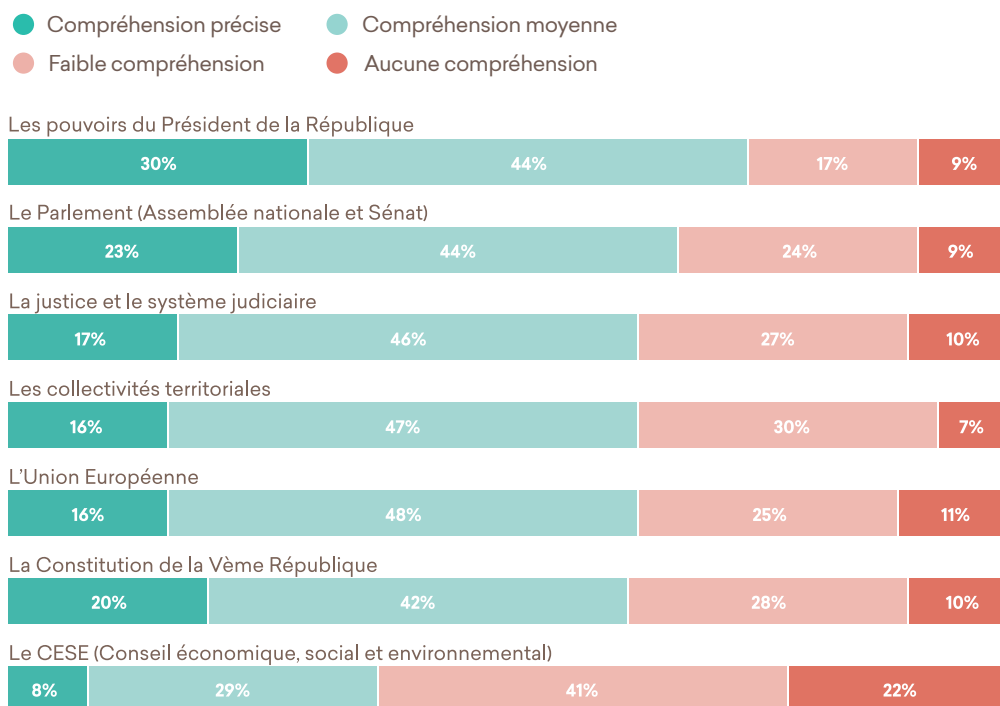
Cette conception maximaliste de la démocratie éclaire d'un nouveau jour le rapport des Français à la politique et permet de saisir toute l'ambivalence du capital démocratique. Parce que leur attachement à la démocratie est élevé, les Français ont profondément intériorisé les promesses de la démocratie et ses nombreuses conditions d'effectivité, et mobilisent ainsi un référentiel particulièrement exigeant pour l'évaluer. Or, plus les attentes sont élevées, plus nombreuses sont les dimensions sur lesquelles son fonctionnement peut être jugé insuffisant. L'insatisfaction démocratique peut alors naître, paradoxalement, de la force même de l'idéal démocratique. Elle ne traduit ainsi pas nécessairement un affaiblissement du capital démocratique, mais plutôt l'écart entre les promesses nombreuses que les citoyens associent à la démocratie et la manière dont ils estiment qu'elles sont effectivement tenues.

d. Connaissance des institutions : le talon d'Achille démocratique

L'exigence démocratique des Français s'accompagne d'une fragilité importante : avant même la défiance envers les institutions, il s'agit de la connaissance limitée qu'ils en ont. Interrogés sur leur compréhension des principales institutions françaises et européennes, près d'un Français sur trois reconnaît avoir une faible ou nulle connaissance du Parlement (33 %), de l'Union européenne (36 %), de la justice (37 %) ou des collectivités territoriales (37 %), ces chiffres étant sans doute contenus dans des fourchettes basses par le biais de désirabilité attaché aux questions d'auto-évaluation. Cette méconnaissance atteint même 63 % s'agissant du Conseil économique, social et environnemental (CESE), institution chargée de représenter la société civile organisée et d'éclairer le débat public.

Figure 8. Connaissances déclarées des institutions démocratiques par les Français

Comment qualifieriez-vous votre compréhension du fonctionnement des institutions et textes français suivants ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Sans surprise, les prérogatives du président de la République apparaissent au contraire au sommet des institutions les mieux comprises par les Français : 30 % en ont une connaissance qu'ils estiment précise, et 44 % une compréhension jugée moyenne.

« Moi, je ne vote qu'aux présidentielles. Parce que je suis pas satisfaite, quelles que soient les personnes qui ont été élues à la mairie de ma ville. Donc j'ai lâché un peu l'affaire à ce niveau-là. Et puis c'est les seules élections qui m'intéressent. »

Ophélie, 43 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Selon un schéma psychologique fréquent dans les enquêtes, notons que les femmes reconnaissent plus volontiers que les hommes ne pas maîtriser le fonctionnement des institutions : 38 % déclarent avoir une compréhension faible ou nulle de celui du Parlement, contre seulement 27 % des hommes.

« Je dirais que je ne suis pas assez informée pour dire : il faut changer de Constitution. Même si c'est un sujet dont on entend parler, une cinquième Constitution, tout ça, c'est très flou pour moi. »

Iris, 24 ans, Loire-Atlantique, proche d'aucun parti et abstentionniste aux législatives 2024

Les groupes de discussion montrent que les participants peinent souvent, lorsqu'ils sont amenés à en parler, à expliquer le rôle concret des institutions ou leur articulation. Nombre d'entre eux mobilisent des notions comme l'État de droit, l'indépendance de la justice ou le pluralisme sans parvenir à les définir précisément, ou les confondent avec d'autres principes démocratiques. Cette méconnaissance généralisée de certains fondamentaux démocratiques est d'ailleurs souvent identifiée par les participants des groupes de discussion comme un danger pour la démocratie, mais le plus souvent du fait d'autres personnes qu'eux-mêmes.

« La liberté d'expression est incomprise, pour moi. Elle est volontairement incomprise parce que la liberté d'expression n'a jamais été totale. Il y a trop de gens qui pensent qu'ils peuvent tout dire ou n'importe quoi, manquer de respect à tout le monde, sous couvert de liberté d'expression. »

Aude, 36 ans, Nord, proche de La France insoumise

Cette difficulté est particulièrement frappante s'agissant de la Constitution. Alors même qu'elle organise et encadre le fonctionnement des pouvoirs publics et garantit les droits fondamentaux, 38 % des Français (30 % des hommes et 45 % des femmes) déclarent en avoir une compréhension faible ou nulle.

Ainsi, si les Français savent très bien ce qu'ils attendent de la démocratie, ils connaissent assez mal les institutions chargées de mettre en œuvre ces principes. Cette dissociation constitue sans doute une faiblesse démocratique importante. En effet, une démocratie dont les principes sont largement partagés mais dont le fonctionnement reste mal connu est plus vulnérable aux attaques extérieures ou internes.

2.

Une démocratie fragilisée

« Moi, quand j’entends démocratie, depuis quelques années, ça me dit juste : “Cause toujours, tu m’intéresses.” »

↓

Omari,
41 ans, Hérault,
proche de La France insoumise

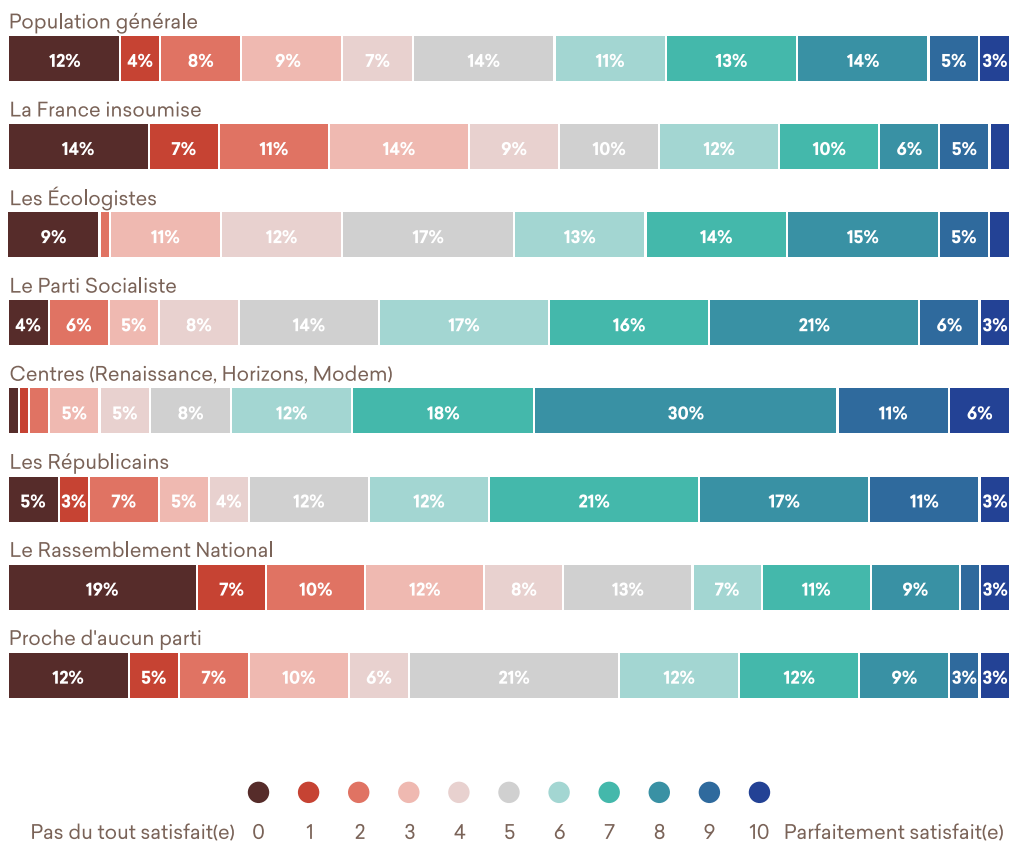
a. Désillusion démocratique : des promesses non tenues

DU MANQUE D'ÉCOUTE AU « BROUHAHA » DÉMOCRATIQUE

Si les Français sont presque unanimement attachés à l'idéal démocratique, leur jugement devient beaucoup plus sévère lorsqu'ils évaluent son fonctionnement concret. 40 % se déclarent insatisfaits de la démocratie française (notes de 0 à 4 sur 10), 25 % sont modérément satisfaits (5 et 6/10), tandis que 35 % se disent satisfaits (7 à 10/10).

Figure 9. Satisfaction vis-à-vis du fonctionnement de la démocratie selon la sensibilité politique

Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 10 (parfaitement), êtes-vous satisfait(e) de l'état de la démocratie aujourd'hui en France ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

De nombreux participants aux groupes de discussion jugent que la démocratie est bien « le meilleur des systèmes » mais seulement « quand c'est vraiment appliqué », ce qui pour nombre d'entre eux, ne leur semble pas être le cas aujourd'hui. Les raisons de ce désenchantement démocratique sont nombreuses, et sont proportionnelles à l'exigence élevée des Français envers leur système politique. Ainsi, en premier lieu et de façon très logique, si la démocratie est largement définie et comprise par les Français comme « le pouvoir du peuple », la première doléance qu'ils expriment quand on les interroge sur l'état actuel de la démocratie en France est celle d'un manque d'écoute. Les citoyens peuvent certes voter, manifester, exprimer leurs préférences, mais ils doutent que cette expression pèse réellement sur les décisions prises. C'est finalement la promesse de l'article 3 de la Constitution, « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants », que certains jugent dévoyée.

Cette frustration ne porte pas seulement sur l'écoute, mais sur ce qui doit en découler : la prise de décision. Le vote demeure l'acte démocratique par excellence, et c'est précisément pour cette raison que le sentiment qu'il ne produit pas les effets attendus est si décevant. Plusieurs participants décrivent ainsi une forme de rupture de la chaîne représentative : les citoyens choisissent des représentants, mais une fois élus, ceux-ci retrouveraient une autonomie telle que la volonté des électeurs finirait par disparaître de la décision. La critique rejoint souvent un fort sentiment anti-élites, notamment de la part des partisans du Rassemblement National.

« Les élus, on les élit pour qu'ils mettent en œuvre ce qu'on a envie de faire, ce que la population veut faire. Et là, c'est tout le contraire. En fait, eux, ils décident unilatéralement et nous, on n'a rien à dire, on a juste à subir. Depuis pas mal de temps, c'est comme ça. »

Amandine, 53 ans, Gironde, proche du Rassemblement National

« On nous demande souvent de voter, mais après, on n'a pas l'impression qu'on écoute beaucoup l'avis des gens, en général. Si ce n'est les députés qu'on élit, mais qui derrière font un peu ce qu'ils veulent quoi. Pour moi, c'est une démocratie de façade, comme on dit. »

Christelle, 51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance

Dans cette mémoire des occasions où la volonté populaire n'aurait pas été respectée, le référendum de 2005 sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe occupe une place particulière. Il est spontanément cité dans plusieurs groupes comme un moment de rupture : la victoire du « non », avec 54,7 % des suffrages exprimés, puis la ratification parlementaire du traité de Lisbonne trois ans plus tard, sont interprétées par certains comme la preuve qu'une expression populaire peut être contournée lorsqu'elle ne correspond pas aux choix des gouvernants. Peu importe d'ailleurs pour eux que les deux textes et les deux procédures ne soient pas juridiquement équivalents, ou que le référendum ait porté sur les accords de Schengen, sur la Constitution européenne ou sur le traité de Lisbonne, la blessure démocratique n'a pas cicatrisé.

« Pour l'Europe, c'était pour les accords de Schengen, le pays avait voté contre au référendum et ils ont quand même fait passer le truc. Donc, c'est bien de faire des référendums pour nous demander

notre avis, mais quand on est contre, l'avis des gens qui dirigent, ils le font quand même passer. Alors, oui, on dit qu'on est en démocratie, mais en fait, ils font quand même comme ils veulent hein. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, proche du Rassemblement National

« EUX » PLUS QUE « NOUS » : LE SENTIMENT DE PRIVATION RELATIVE, PORTE D'ENTRÉE DU POPULISME

L'insatisfaction démocratique est enfin liée à la perception des résultats produits par la démocratie. Près de deux Français sur trois (63 %) estiment que « les décisions prises par les responsables politiques sont généralement plus favorables aux autres qu'aux gens comme [eux] ». Ce sentiment renvoie à un mécanisme classique de privation relative : l'insatisfaction ne dépend pas seulement de sa propre situation, mais de la comparaison entre ce que l'on estime recevoir et ce que l'on pense que d'autres obtiennent. La formulation laisse toutefois indéterminées les frontières des deux groupes opposés : selon les individus, « les gens comme moi » peuvent désigner une catégorie sociale, une génération, un territoire ou encore un groupe culturel, tandis que « les autres » peuvent renvoyer aussi bien aux élites qu'à d'autres catégories supposées davantage favorisées par l'action publique.

Cette opinion est nettement plus élevée chez les partisans de LFI (72 %) et du RN (73 %), contre 63 % en population générale. Elle est néanmoins aussi majoritaire dans d'autres groupes partisans (Écologistes, PS, LR), à l'exception des partisans centristes. Le sentiment que l'action publique bénéficie systématiquement à d'autres nourrit ainsi une crise de légitimité par les résultats, qui vient s'ajouter à la déception quant à la qualité de la représentation.

INSATISFACTION DÉMOCRATIQUE ET RESSENTIMENT ÉCONOMIQUE : DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE

L'insatisfaction démocratique n'est toutefois pas uniformément répartie dans la population. Elle est un peu plus forte chez les 25-34 ans, dont 46 % se déclarent insatisfaits (contre 40 % en moyenne). À cet âge où se concentrent l'entrée dans la vie active, les difficultés d'accès au logement ou encore la constitution d'un patrimoine, le jugement porté sur la démocratie semble étroitement lié au sentiment de ne pas bénéficier des choix collectifs : dans cette tranche d'âge, 70 % estiment que les décisions politiques profitent davantage « aux autres » qu'« aux gens comme eux », contre 53 % des plus de 65 ans. Mais la corrélation est bien plus forte encore lorsque l'on considère la situation économique. Parmi les Français qui éprouvent la plupart du temps des difficultés à payer leurs factures en fin de mois, 57 % sont insatisfaits du fonctionnement de la démocratie, contre seulement 32 % de ceux qui ne rencontrent jamais de telles difficultés ; 71 % des premiers considèrent également les décisions politiques plus favorables aux autres, contre 54 % des seconds.

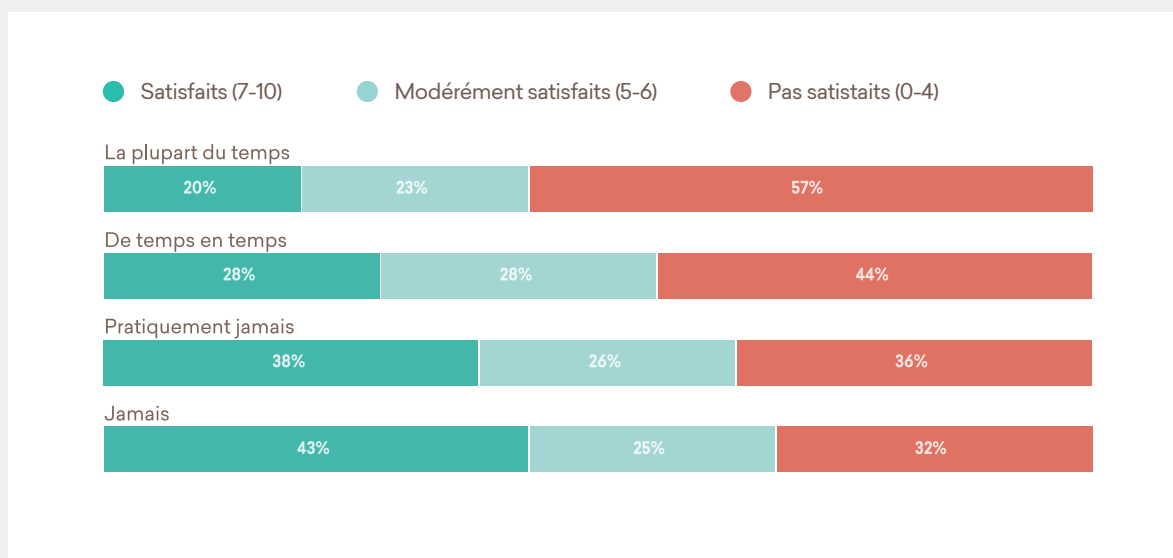
« La classe moyenne est jamais entendue. La classe moyenne qui fait que travailler, payer des impôts. Et après, il y a des gens de classe plus basse qui travaillent aussi beaucoup pour vivre, pour survivre. Il y a des gens qui bossent et on leur donne pas la parole. Ils sont là que pour bosser, payer des impôts. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, proche du Rassemblement National

Figure 10. Insatisfaction vis-à-vis de la démocratie au regard des difficultés économiques

Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 10 (parfaitement),
êtes-vous satisfait(e) de l'état de la démocratie aujourd'hui en France ?

En fonction de la difficulté déclarée à payer toutes les factures à la fin du mois



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Le ressenti économique apparaît ainsi comme une clé de lecture importante de l'insatisfaction démocratique, mais celle-ci est aussi fortement associée aux choix politiques : elle atteint 55 % chez les sympathisants de La France insoumise comme chez ceux du Rassemblement National, contre seulement 14 % parmi les électeurs centristes. Aux deux extrémités de l'espace politique, malgré des diagnostics et des aspirations très différents, on retrouve ainsi un même sentiment selon lequel la démocratie telle qu'elle fonctionne aujourd'hui ne représente pas suffisamment les intérêts de tous et ne tient pas ses promesses. À la dépossession matérielle s'ajoute un sentiment de dépossession politique pour les partisans de ces partis qui peinent à conquérir le pouvoir malgré leur poids électoral grandissant.

« La démocratie, moi je dirais qu'elle est en danger, pour plein de raisons. Notamment aux dernières législatives, le peuple a élu, j'avoue, c'était pas évident comme majorité, mais y a quand même eu un choix, qui n'a pas été pris en compte. C'est assez difficile à entendre dans une démocratie. On devrait pas normaliser ça, et on aurait dû se battre pour que la voix des Français soit entendue à ce moment-là, même si elle était pas majoritaire. »

Christian, 39 ans, Gironde, proche de La France insoumise

SOCIÉTÉ CIVILE : LE MONDE ASSOCIATIF FRAGILISÉ DANS SON RÔLE DÉMOCRATIQUE

Au-delà du peuple et de ses représentants élus, nos concitoyens attribuent aussi un rôle clé aux acteurs et organisations de la société civile organisée dans le bon fonctionnement de la démocratie. Et alors que les trois quarts des Français (74 %) considèrent que les associations jouent un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien, ils identifient très clairement la baisse des financements et subventions publiques comme la première menace pesant sur les associations, et y voient un affaiblissement de leur rôle démocratique.

De fait, la crise structurelle du modèle de financement associatif s'est brutalement aggravée depuis 2024-2025. Les crises successives ont fragilisé un secteur qui dispose de peu de réserves, et les contraintes budgétaires pesant sur les finances publiques ont récemment accéléré la réduction des financements, avec une baisse de l'ordre de 45 % en 2025 selon le Mouvement associatif. Cet affaiblissement affecte le poids et l'autonomie de la société civile organisée.

Dans la liste des menaces qui pèsent sur les associations, viennent ensuite, selon les Français, les difficultés à recruter des bénévoles ou des militants.

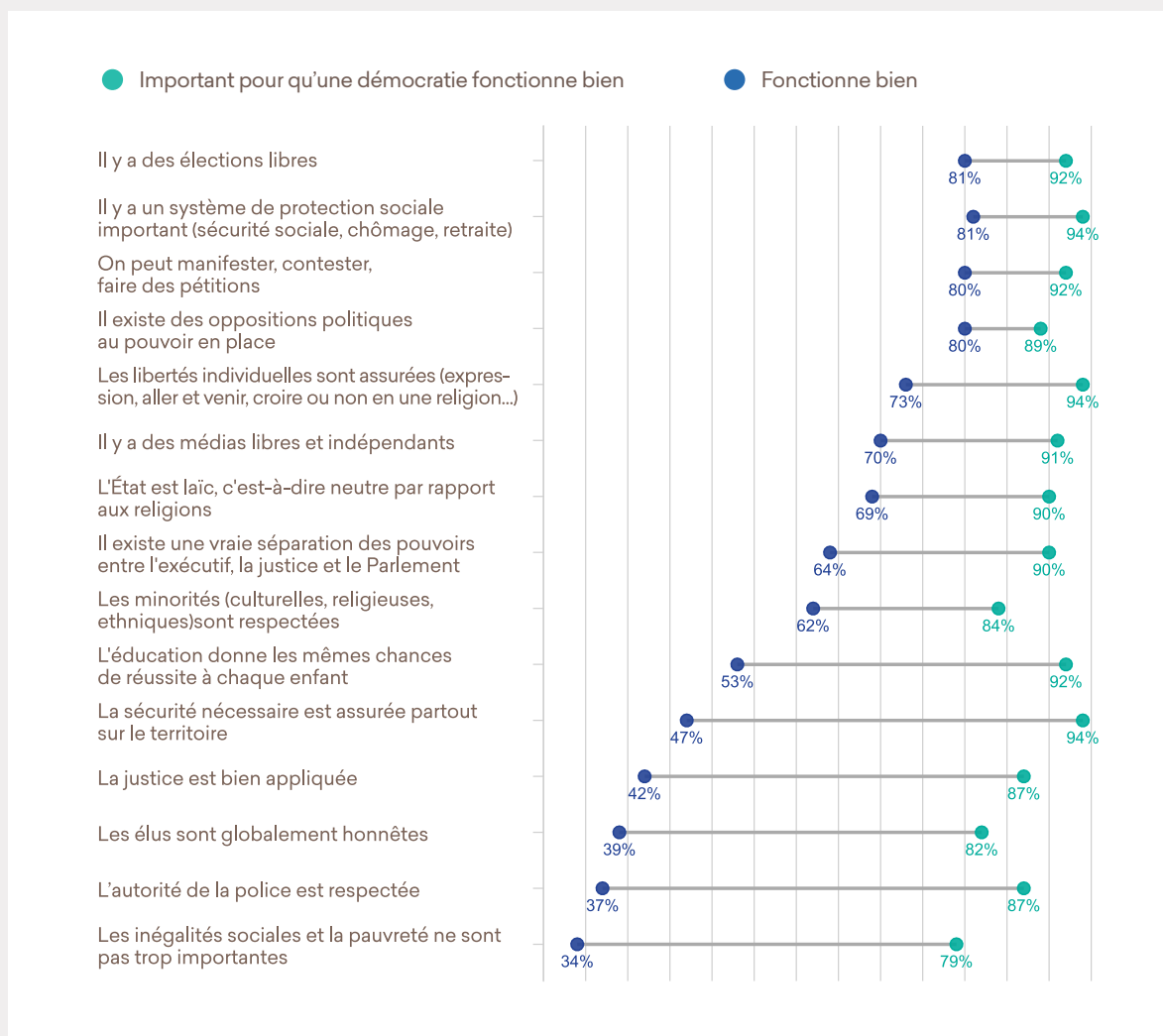
CE QUI NE FONCTIONNE PAS DANS LA DÉMOCRATIE ACTUELLE

L'insatisfaction démocratique se nourrit enfin de promesses thématiques que les Français estiment insuffisamment tenues. La comparaison entre l'importance accordée aux différentes conditions du bon fonctionnement démocratique et le jugement porté sur leur réalisation permet de mesurer cet écart entre démocratie idéale et démocratie vécue.

Sur une grande partie de ses fondamentaux, le système français apparaît toujours très solide aux yeux des citoyens : 92 % jugent que le fait d'avoir des élections libres est important et 81 % considèrent qu'elles fonctionnent bien en France ; de même, 89 % accordent de l'importance à l'existence d'oppositions politiques et 80 % estiment que cette condition est effectivement remplie. La possibilité de manifester ou de contester est aussi satisfaisante, entre 94 % qui la jugent importante et 80 % qui considèrent qu'elle fonctionne bien, des chiffres similaires à ceux observés en 2021.

Figure 11. Différences entre l'importance et la satisfaction liées à différentes dimensions démocratiques

De façon générale, quelle importance accordez-vous aux conditions suivantes pour qu'une démocratie fonctionne bien ? À quel point ces dimensions fonctionnent-elles bien ?



Source : Destin Commun. Mai 2026. N= 2 324.

Recodages : Sous-total «Important» : «Très important», «Assez important» / Sous-total «Fonctionne bien» : «Oui très bien», «Oui plutôt bien»

Le fossé se creuse en revanche dès que l'on passe des procédures aux résultats et à la manière dont le pouvoir est exercé. Trois dimensions présentent un écart supérieur à 40 points entre leur importance a priori, et leur bon fonctionnement actuel :

1. Le déficit de probité des représentants :

82 % jugent important que les élus soient globalement honnêtes, contre seulement 39 % qui considèrent qu'ils le sont effectivement. Cette frustration est particulièrement élevée chez ceux qui apparaissent comme les plus insatisfaits de la démocratie actuelle : les partisans du Rassemblement National (seuls 32 % estiment que les élus sont honnêtes), ceux de La France insoumise (31 %) et ceux qui ne s'estiment proches d'aucun parti (30 %).

2. L'incapacité de l'État à faire respecter son autorité :

Alors que 94 % des Français considèrent qu'une démocratie doit assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire, seuls 47 % jugent cette promesse correctement remplie. Les fonctions régaliennes de l'État en charge d'assurer cette sécurité, la justice et la police, sont décriées dans leur fonctionnement : seuls 42 % des Français estiment que la justice est bien appliquée et 37 % que l'autorité de la police est respectée. Cette frustration se concentre en particulier parmi les partisans de droite et du Rassemblement National : seuls 27 % de ces derniers considèrent que la justice est bien appliquée et 25 % que l'autorité de la police est respectée.

3. La persistance des inégalités sociales :

Alors qu'une très grande majorité des Français (79 %) pensent que les inégalités sociales et la pauvreté ne doivent pas être trop élevées pour qu'une démocratie fonctionne bien, seulement 34 % jugent cette condition satisfaite aujourd'hui. Cette frustration est particulièrement élevée à gauche où seulement 27 % des partisans du Parti Socialiste et 30 % de ceux de La France insoumise estiment que les inégalités sociales ne sont pas trop importantes, même si le constat d'échec semble transpartisan : les sympathisants du centre, pourtant plus positifs que la moyenne sur de nombreuses dimensions du fonctionnement démocratique, ne sont que 46 % à considérer cette condition comme remplie. Dans ce contexte, une importante partie des Français regrette que l'ascenseur scolaire républicain soit en panne : 53 % pensent que l'éducation ne donne pas les mêmes chances de réussite à chaque enfant.

« On est un pays où les inégalités se creusent. Voilà, les riches sont toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres. Et puis ça crée un gouffre entre les différentes strates de la société. Et ça crée de la colère, tout un tas de choses qui font que quand on sort dans la rue, on a des regards de gens, de travers : blanc vers noir, noir vers blanc, blanc vers blanc. Enfin, peu importe les couleurs de chacun, mais selon son statut social, je dirais. »

Jean-Marc, 53 ans, Paris, proche d'aucun parti

Les critiques des Français sont-elles fondées au regard de l'histoire récente ? Comment évaluer l'évolution de ces trois paramètres dans notre pays : probité des élus, sécurité et autorité de l'État et inégalités sociales ? S'agissant des inégalités, de fait, alors que les inégalités de revenus avaient reculé dans les décennies précédentes, depuis le début des années 2000, les inégalités ont de nouveau augmenté, en particulier s'agissant du patrimoine, du fait notamment de la hausse des prix de l'immobilier. La perception des inégalités est renforcée par l'épreuve de l'inflation qui pèse sur les foyers modestes. Les deux autres paramètres sont plus délicats à objectiver : sur l'insécurité, les formes de délinquance mais aussi les modalités de mesure ont évolué, rendant les comparaisons difficiles. Le sentiment d'insécurité, lui, a en tout cas augmenté. S'agissant de la probité des élus, depuis les années 1980-1990, les règles et contrôles se sont nettement renforcés (Haute autorité pour la transparence de la vie publique, Parquet national financier, contrôle des comptes de campagne et du financement des partis...). Si la confiance dans le personnel politique s'est fortement dégradée dans les dernières décennies, et au-delà des procès de grandes figures politiques nationales comme Nicolas Sarkozy ou Marine Le Pen qui marquent l'opinion, il n'est pas aisé d'établir une corrélation directe avec l'évolution de la corruption en politique.

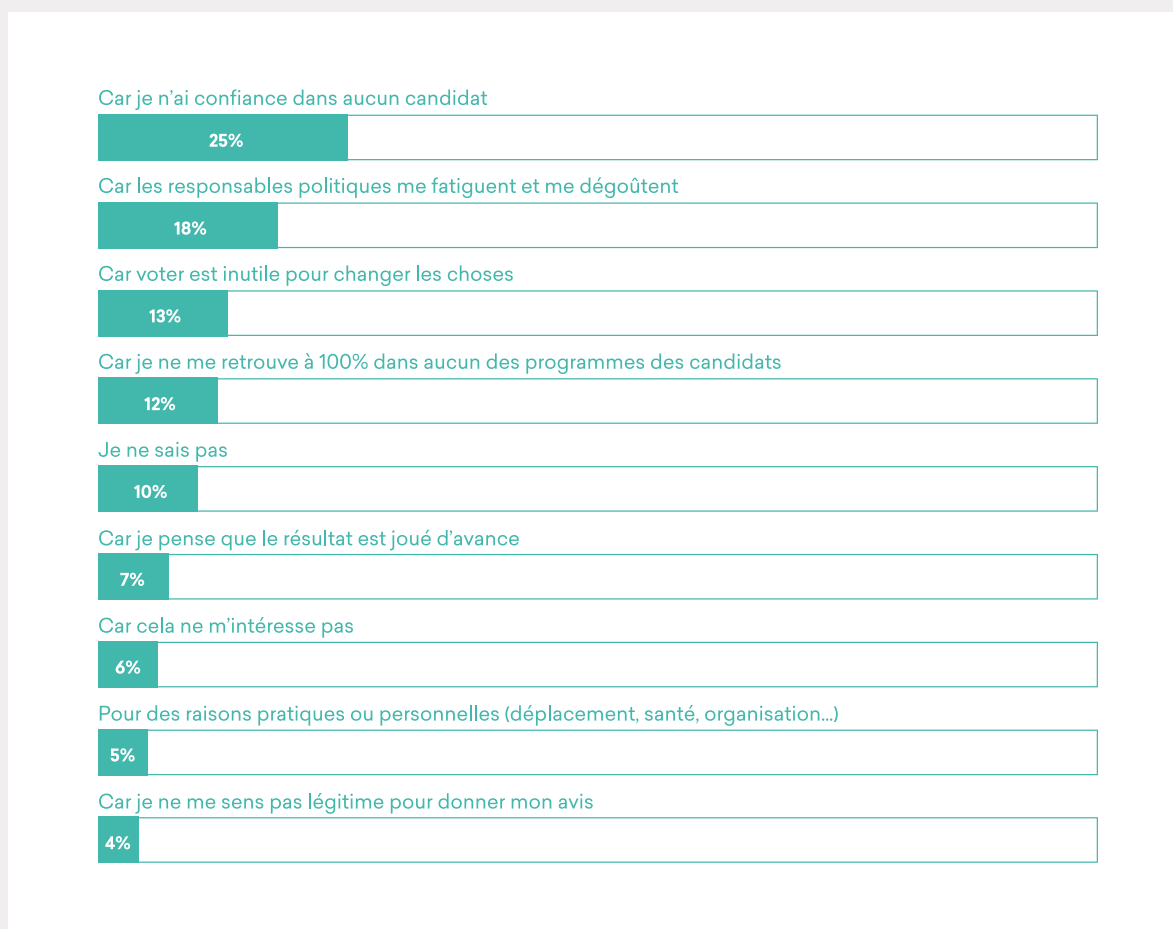
L'ABSTENTION : SYMPTÔME ULTIME DE L'INSATISFACTION DÉMOCRATIQUE

L'insatisfaction à l'égard du fonctionnement démocratique se retrouve enfin dans les motivations de l'abstention. Parmi les Français qui envisagent de ne pas voter à l'élection présidentielle de 2027, les premières raisons invoquées concernent moins le principe même de l'élection que ceux qui y concourent : 25 % expliquent leur abstention par le fait qu'ils n'ont confiance en aucun candidat, tandis que 18 % déclarent que les responsables politiques les « fatiguent » et les « déçoivent ».

Figure 12. Les raisons du choix de l'abstention pour les élections présidentielles 2027

Pour quelle raison pensez-vous que vous n'irez pas voter à l'élection présidentielle de 2027 ?

Une seule réponse possible



Source : Destin Commun, Mai 2026

N = 277 répondants ayant indiqué qu'ils n'iraient pas voter en 2027 sur un total de 2 324

Le retrait électoral apparaît ainsi d'abord comme une crise de l'offre et de la confiance politiques, nourrie par une image dégradée des responsables publics et une vie politique rythmée par les polémiques et les scandales, davantage que comme un rejet de la démocratie électorale elle-même. Ce constat rejoint notre analyse de 2022 sur les principales causes de l'abstention, parmi lesquelles la question de l'ethos des politiques (guerres d'égos, politique-spectacle, scandales) était primordiale⁶.

Une autre forme d'insatisfaction vis-à-vis de l'offre politique apparaît chez les 12 % de Français qui disent ne se reconnaître « à 100 % » dans aucun programme. Là encore, cette attitude fait fortement écho aux constats que nous avons dressés en 2022 : l'expression fréquente « se retrouver » dans un candidat est caractéristique d'une quête illusoire de la représentation par la ressemblance, et d'une conception de la politique comme l'ajout de toutes les identités et sensibilités personnelles, plutôt que comme la capacité à dépasser des individualités pour construire un consensus capable de fonder l'action. Chez ces abstentionnistes, à l'inverse de la majorité des Français comme nous l'avons décrit plus haut, le refus du compromis inhérent à la représentation porte ainsi en germe l'impasse du collectif.

Les réponses témoignant d'un renoncement plus profond à l'efficacité du vote restent néanmoins minoritaires : seuls 13 % estiment que voter est inutile pour changer les choses et 7 % que le résultat est joué d'avance. L'abstention ne saurait donc être interprétée mécaniquement comme un désengagement démocratique. Les groupes de discussion révèlent d'ailleurs le phénomène inverse : certains participants continuent de voter sans enthousiasme pour l'offre proposée, mais parce qu'ils considèrent le vote comme un devoir hérité des générations précédentes, acquis par les luttes démocratiques et qu'il leur appartient à leur tour de préserver. Le capital démocratique, dans sa dimension quasi-patrimoniale, peut ainsi continuer à soutenir la pratique électorale alors même que la confiance politique s'érode : on ne vote plus nécessairement parce que l'on croit fortement aux candidats ou en la politique, mais parfois parce que l'on s'efforce de croire encore au vote, à la démocratie et de les préserver.

« Je vote parce que mes ancêtres, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents et tout le monde se sont battus pour ça. Il y a eu des millions de morts pour accéder à des droits de vote et à ce genre de liberté. Je vote par respect pour ces personnes qui sont décédées pour ça. Mais sinon, je le dis, je vote blanc. Je ne crois plus en ces... je ne crois plus en la politique. »

Axel, 34 ans, Vendée, proche d'aucun parti

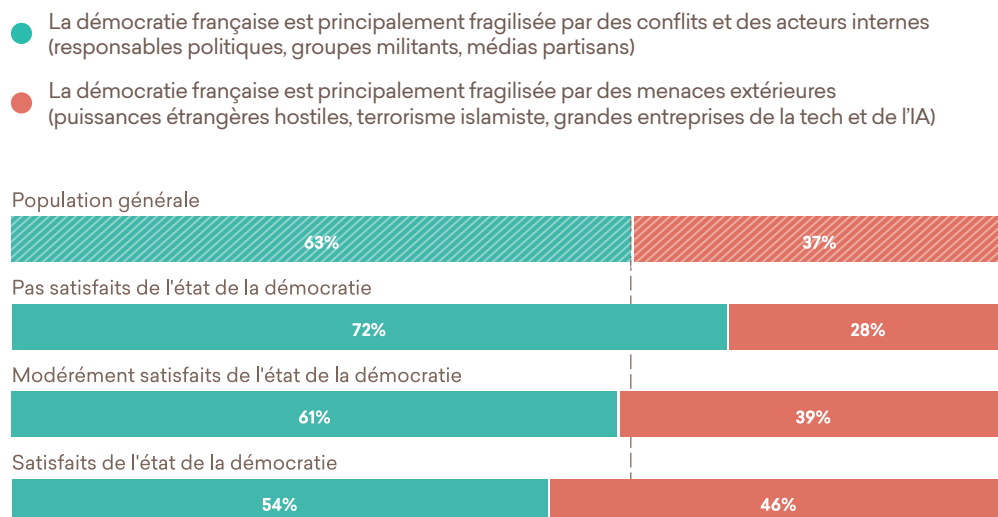
6. Dans la tête des abstentionnistes – À l'écoute de ceux qui se taisent, Destin Commun & Fondation Jean Jaurès, juin 2022.

b. Une démocratie d'abord perçue comme menacée de l'intérieur

Lorsqu'on demande aux Français d'où viennent les principales menaces qui pèsent aujourd'hui sur leur démocratie, leur regard se tourne d'abord vers l'intérieur du pays. 63 % considèrent que la démocratie française est principalement fragilisée par des conflits et des acteurs internes (responsables politiques, groupes militants ou médias partisans) plutôt que par des menaces extérieures, telles que les puissances étrangères hostiles, le terrorisme islamiste ou les grandes entreprises de la tech et de l'intelligence artificielle. Cette perception est encore plus forte parmi les Français insatisfaits du fonctionnement actuel de la démocratie : 73 % désignent prioritairement les menaces internes. Plus le jugement porté sur la démocratie française est sévère, plus les causes de sa fragilité sont donc recherchées en son sein même.

Figure 13. L'origine perçue des menaces sur la démocratie selon la satisfaction démocratique

Laquelle de ces deux positions est la plus proche de la vôtre ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Recodages : «Pas satisfaits de l'état de la démocratie» : 0-4 / «Modérément satisfaits» : 5-6 / «Satisfaits» : 7-10

LE MANQUE DE RESPECT, POINT CLÉ DE CRISPATION

Les groupes de discussion permettent de préciser la nature de ces menaces intérieures. Certaines viennent d'en haut, de l'État ou de responsables politiques soupçonnés d'abuser de leur pouvoir ; d'autres d'en bas, de groupes accusés de ne plus respecter les règles communes ; d'autres enfin de la confrontation politique elle-même, lorsque

certains partis ou militants sont perçus comme trop radicaux pour permettre le débat démocratique. Dans tous les cas, la menace commence dès que certaines marques de respect ont été trahies. Cette importance accordée au respect et aux règles morales pourrait sembler peu compatible avec la place centrale donnée à la liberté dans la définition de la démocratie. Il n'en est rien : dans les discours des participants, la règle apparaît au contraire comme une condition de possibilité de la liberté, suivant la conception rousseauiste classique selon laquelle « l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ». Elle fixe un cadre commun qui permet à chacun d'exercer ses droits sans empiéter sur ceux des autres.

« [Comme plus grande menace pour la démocratie] Je pensais à l'impunité des jeunes, ou des violences faites par les jeunes. Et je trouve que ça devient une réelle menace pour tout le monde, parce qu'à partir du moment où y a plus de règles, ça devient anarchique et ça peut créer aussi de la peur. La peur pour sa propre liberté, en fait. »

Christelle, 51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance

« Enseigner le respect, c'est la base pour moi. Laisser sa place dans le métro à une personne âgée, ça devrait être une tradition et un principe de base du citoyen démocrate. On est dans un espace commun, tu ne peux pas téléphoner, c'est le respect des autres. On vit en démocratie, tu as des libertés, mais là, tu les bafoues aussi, tu bafoues les miennes. Je ne peux pas te mettre d'amende et tu peux me rigoler au nez et tu peux ne pas du tout écouter ce que je dis parce que c'est ta liberté aussi. Mais sache que dans la démocratie, dans les textes, il y a quand même un minimum de lois à respecter, sinon c'est le chaos total. Et là, on est limite au chaos total. »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Écologistes

Cette exigence de respect ne concerne d'ailleurs pas seulement les citoyens. Elle vaut peut-être plus encore pour ceux qui produisent les règles et sont chargés de les faire respecter. Le mot de « respect » revient ainsi sous plusieurs formes : respect des règles, des droits, des décisions, mais aussi respect des autres et de la parole donnée. Il prolonge en cela l'importance accordée précédemment à l'écoute : dans les deux cas, les participants expriment l'attente d'une certaine réciprocité de la part de leurs élus.

« Il y a beaucoup de règles qui ne sont pas respectées par les citoyens eux-mêmes, par le gouvernement, qui met des règles, mais qui sortent franchement du contexte de la démocratie. Je pense qu'on n'est pas des animaux, mais le respect, il est complètement parti. »

Bérénice, 44 ans, Aube, proche d'aucun parti

LES ÉLUS : PREMIERS RESPONSABLES DE LA CRISE DE CONFIANCE

L'importance accordée par les Français à la condition que « les élus [soient] globalement honnêtes » pour que la démocratie fonctionne bien a reculé de 9 points entre 2021 et 2026 (de 91 % à 82 %). Cette baisse relative ne signifie pas nécessairement que les Français seraient devenus plus indifférents à la probité. Mais les groupes de discussion suggèrent plutôt que la répétition des affaires et des scandales de détournement d'argent ou de corruption concernant certains responsables politiques aurait peu à peu transformé l'indignation des Français en fatalisme. L'actualité judiciaire de l'annonce du verdict du procès de Marine Le Pen est ainsi évoquée dans les groupes, y compris par des personnes ayant voté pour un candidat du Rassemblement National en 2024, comme un problème important de crédibilité pour la candidate à l'élection présidentielle. Cependant, cette circonstance ne semble pas nécessairement constituer un frein majeur au fait de voter pour elle car, selon plusieurs personnes interrogées, corrompus et malhonnêtes, « ils le sont tous ». Une expression qui témoigne moins d'une acceptation de la malhonnêteté que d'une forme de résignation devant ce qui serait devenu une caractéristique ordinaire de la vie politique, tout en constituant une forte atteinte à l'honneur collectif des Français et une dépréciation de leur capital démocratique.

« C'est pas crédible, quelqu'un qui se présente, qui a détourné de l'argent, on peut pas lui faire confiance. »

Corinne, 64 ans, Loiret, proche d'aucun parti (vote RN en 2024)

« On le sait tous, de toute façon, qu'ils vont tous avoir un super projet, un super truc qui ne va pas être mis en place. On sait tous que c'est des menteurs, que c'est des escrocs. Donc, on va voter de toute façon pour un escroc quel qu'il soit. Il va nous faire des belles paroles, ils vont tous venir au marché pendant des mois et des mois, alors que pendant cinq ans, ils savent même pas où est le marché de telle ville. Mais c'est pas grave, on les voit tous au marché de Trucmuche parce qu'il faut se montrer. On va voter pour la personne pour qui on a envie de voter, mais de toute façon, on sera toujours dans la même merde. »

Fabienne, 58 ans, Var, Rassemblement National

Les politiques apparaissent dans la bouche des Français comme les premiers responsables des problèmes démocratiques, notamment du fait de leur « déconnexion » du reste de la population. Les élus sont régulièrement décrits comme vivant dans un autre monde, connaissant mal les réalités quotidiennes, étant seulement guidés par leur intérêt personnel à être réélus, ou ne représentant pas suffisamment la diversité sociale de la population.

« Je trouve qu'elle a été abîmée, la démocratie, et qu'elle s'est laissé emporter par des considérations électoralistes. On a des candidats qui proposent des choses. Chacun en pense ce qu'il en veut en fonction de ses opinions et de ses intérêts. En revanche, une fois qu'ils sont élus, même des décisions qui pourraient aller dans l'intérêt général,

sont souvent rejetées par simple considération idéologique et simplement pour montrer leur opposition à d'autres groupes politiques. Je trouve que les représentants du peuple, qui pour moi symbolisent la démocratie, ont perdu un petit peu le sens commun. »

Alexandre, 36 ans, Gironde, proche des Républicains

Ce malaise associé à la qualité de la représentation s'oppose parfois, dans les groupes de discussion, à un passé démocratique idéalisé, socle originel du capital démocratique. Le général de Gaulle apparaît ainsi chez de nombreux participants comme l'archétype du responsable politique acceptant de tirer personnellement les conséquences d'un désaveu populaire. Le contraste avec les élus contemporains, perçus comme davantage attachés à leurs fonctions qu'à l'intérêt général, vient alors nourrir le sentiment d'une dégradation de la démocratie.

« Moi, je pense que la démocratie française, elle est morte, lorsque le général de Gaulle est parti. En fait, le général de Gaulle, il a fait un référendum, il a perdu à 51% ou 50,5% et il est parti. Alors moi, en tant que fils de Pieds-Noirs, je le portais pas forcément dans mon cœur, mais il est parti. Et à partir de là, les politiques

Figure 14. Classement des menaces internes pour la démocratie selon les Français

Selon vous, quels sont aujourd'hui les groupes ou acteurs intérieurs qui représentent une menace pour la démocratie en France ?

3 choix maximum parmi la liste suivante : Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants), La France insoumise, Les groupes religieux radicaux, Les activistes d'extrême-droite, Les activistes d'ultra-gauche, Le Rassemblement National, Les médias détenus par des milliardaires, Le Président de la République, Les réseaux sociaux et les plateformes numériques, Le personnel politique dans son ensemble, Les grandes entreprises et les acteurs financiers, Les activistes de l'écologie, L'audiovisuel public, Aucun de ceux-là

	Population générale	La France insoumise	Les Écologistes	Le Parti Socialiste	Centres (Renaissance, Modem, Horizon)	Les Républicains	Le Rassemblement National	Proche d'aucun parti
1	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les activistes d'extrême-droite	Les activistes d'extrême-droite	Les activistes d'extrême-droite	La France insoumise	La France insoumise	La France insoumise	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)
2	La France insoumise	Le Rassemblement National	Le Rassemblement National	Le Rassemblement National	Les activistes d'extrême-droite	Les activistes d'ultra-gauche	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les groupes religieux radicaux
3	Les groupes religieux radicaux	Les médias détenus par les milliardaires	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les activistes d'ultra-gauche	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les activistes d'ultra-gauche	Les activistes d'extrême-droite
4	Les activistes d'extrême-droite	Les groupes religieux radicaux	Les médias détenus par les milliardaires	Les groupes religieux radicaux	Le Rassemblement National	Les réseaux sociaux et les plateformes numériques	Les groupes religieux radicaux	La France insoumise
5	Les activistes d'ultra-gauche	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les groupes religieux radicaux	Les médias détenus par les milliardaires	Les groupes criminels (mafias, narco-trafiquants)	Les activistes d'extrême-droite	Le président de la République	Les activistes d'ultra-gauche

ont repris le pouvoir : qu'ils soient majoritaires ou pas, ils s'en foutent complètement. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, proche du Rassemblement National

CRIMINALITÉ, ACTIVISTES ET PARTIS EXTRÉMISTES : LES AUTRES MENACES INTÉRIEURES DE LA DÉMOCRATIE

En dehors des responsables politiques et des acteurs institutionnels cités spontanément en groupes de discussion, les acteurs qui menacent le plus la démocratie selon les Français d'après notre enquête quantitative sont les groupes criminels, suivis de près par les groupes religieux radicaux. Là encore, la question du respect des règles et de la sécurité apparaît comme la clé de voûte de la démocratie : criminalité, violences et terrorisme deviennent des problèmes démocratiques dès lors qu'ils sont perçus comme susceptibles de faire reculer le respect des règles communes et, par conséquent, les libertés de chacun. Au contraire, malgré un certain récit médiatique qualifiant ces dernières années les activistes de l'écologie d'« éco-terroristes » ou de « Khmers verts », ces derniers ne sont nullement cités prioritairement comme une menace pour la démocratie.

« Les menaces terroristes, on les a vécues dans notre chair. Il y a eu tellement de victimes en 2015. Et là, même n'importe où, ça peut se produire. Il y a les attaques au couteau, etc. Il y a encore eu en Allemagne récemment aussi une attaque. Enfin, on devient parano. Ils essaient justement de détruire la démocratie parce que justement, on a moins de liberté à cause de ça. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

Après les groupes criminels, La France insoumise apparaît en deuxième place des menaces intérieures pour la démocratie selon les Français, suivie dans l'ordre des activistes d'extrême-droite et d'ultra-gauche et du Rassemblement National. Les différentes familles politiques ne sont évidemment pas jugées de la même manière selon la proximité partisane des répondants, mais leur présence élevée dans le classement témoigne d'une préoccupation générale : une partie des Français perçoit désormais certains acteurs de la compétition démocratique comme une menace pour la démocratie elle-même. Les groupes de discussion font apparaître deux arguments distincts derrière ce jugement :

1. La violence et le refus des règles du jeu démocratique :

Appels supposés à l'insurrection, violences militantes ou de rue, refus des symboles communs, violence verbale voire refus du débat public. La radicalité devient menaçante lorsqu'elle empêche le débat d'idées apaisé.

« Moi, ce qui me fait le plus peur, c'est des élus d'un parti que je ne cite pas, mais qui disent qu'en cas de victoire du parti d'opposition, ils appelleront à l'insurrection. Ça me fait quand même beaucoup plus peur que les influenceurs russes ou de Dubaï. Quand on entend un parti politique qui dit qu'il comprend tout à fait qu'on puisse siffler la Marseillaise, ça me fait plus peur. »

Etienne, 63 ans, Nord, proche du Rassemblement National

« Quand on est en permanence dans le conflit, dans l'invective, dans les noms d'oiseaux, ça fait pas avancer les choses. »

Eric, 65 ans, Loiret, proche d'Horizons

2. La menace populiste :

Associée moins à la violence qu'à des promesses séduisantes électoralement mais jugées irréalistes voire dangereuses pour le pays.

« Il y a des partis politiques qui sont dangereux parce qu'ils sont, par leurs idées, nuisibles. Par exemple, des partis politiques qui annoncent 2000 euros de salaire pour tous, on sait qu'on marche sur la tête, c'est irréalisable. Ça va entraîner le pays à la perte, si c'est tenu. »

Ophélie, 43 ans, Nord, proche du Rassemblement National

c. Une sous-estimation des menaces externes

LE MYTHE DES IRRÉDUCTIBLES GAULOIS DÉMOCRATES

La difficulté à identifier les menaces les moins directement visibles se retrouve lorsqu'on déplace le regard au-delà des frontières. Les Français tendent globalement à sous-évaluer les menaces extérieures qui pèsent sur leur démocratie, leur attention restant davantage concentrée sur ses dysfonctionnements internes. Dans les groupes de discussion, cette tendance est particulièrement perceptible chez certains sympathisants de La France insoumise et du Rassemblement National à qui la solidité supposée des institutions françaises paraît rendre improbable une véritable déstabilisation venue de l'étranger.

« Je prends un exemple comme ça, mais la Corée menace la démocratie française. Elle la menace en quoi ? Moi, je trouve que c'est un discours quand même qui fait peur, qui n'est pas expliqué. Ça veut dire que quelqu'un d'un autre pays qui menace la démocratie va venir s'installer en France et va faire de la France une dictature ? »

Omari, 41 ans, Hérault, proche de La France insoumise

« Les institutions sont bien verrouillées, donc je pense pas qu'il puisse y avoir une menace sur la démocratie en France. J'ai pas peur, en fait. T'façon on est des Gaulois, je veux dire, je parle toujours

d'Astérix et Obélix. En fait, on se laissera jamais faire. Dès qu'il y a un truc, on descend dans la rue. Je suis pas inquiet. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, proche du Rassemblement National

Ces réactions témoignent surtout d'une conception très basique de la menace extérieure, comme si celle-ci supposait qu'une puissance étrangère puisse prendre le contrôle des institutions françaises. De plus, l'évocation de ces menaces est soupçonnée d'être une tentative de détourner l'attention des problèmes nationaux qui incombent au pouvoir en place. Or les formes d'ingérence contemporaines (désinformation, cyberattaques, influence électorale) peuvent précisément prospérer sur ces doutes et sur la défiance exacerbée envers les responsables politiques et les médias.

PRISE DE CONSCIENCE DE LA MENACE RUSSE

Le risque représenté par la Russie pour la démocratie française est néanmoins très largement identifié par les Français et s'élève au premier rang des menaces extérieures, loin devant les autres acteurs et puissances étrangères. Surtout, 74 % des Français considèrent aujourd'hui que la France est une cible prioritaire de la désinformation russe et que celle-ci constitue une menace pour le pays. La prise de conscience est donc rapide et désormais majoritaire dans tous les électors. Certains participants décrivent d'ailleurs avec précision une stratégie qui consiste moins à attaquer directement la démocratie qu'à exploiter ses divisions.

Figure 15. Classement des menaces extérieures pour la démocratie selon les Français

Selon vous, quels sont aujourd'hui les groupes ou acteurs extérieurs qui représentent une menace pour la démocratie en France ?

3 choix maximum parmi la liste suivante : Les réseaux sociaux et les plateformes numériques, Les entreprises développant l'intelligence artificielle, La Chine, La Russie, Les États-Unis, L'Union Européenne, L'Iran, Les multinationales, Les groupes terroristes, Israël, Aucun de ceux-là

	Population générale	La France insoumise	Les Écologistes	Le Parti Socialiste	Centres (Renaissance, Modem, Horizon)	Les Républicains	Le Rassemblement National	Proche d'aucun parti
1	La Russie	Israël	La Russie	La Russie	La Russie	La Russie	Les groupes terroristes	La Russie
2	Les groupes terroristes	Les États-Unis	Les groupes terroristes	Les groupes terroristes	Les groupes terroristes	Les groupes terroristes	La Russie	Les groupes terroristes
3	L'Iran	La Russie	Les États-Unis	Les États-Unis	La Chine	L'Iran	L'Iran	L'Iran
4	Les États-Unis	Les groupes terroristes	La Chine	La Chine	Les États-Unis	Les réseaux sociaux et les plateformes numériques	L'Union Européenne	Les États-Unis
5	Les réseaux sociaux et les plateformes numériques	Les multinationales	Les réseaux sociaux et les plateformes numériques	L'Iran	Les réseaux sociaux et les plateformes numériques	La Chine	La Chine	Les réseaux sociaux et les plateformes numériques

« Il y a beaucoup d'ingérences, qui proviennent de l'étranger notamment de la Russie, avec des montages vidéo, des faux articles ou même des faux organes de presse, qui essayent de faire relayer massivement des contenus qu'on appelle plus communément des fake news pour derrière, alimenter des polémiques internes dans le pays et nous monter les uns contre les autres sur des choses qui n'existent pas. »

Alexandre, 36 ans, Gironde, proche des Républicains

« On l'a vu dans les élections : la Russie, Israël, les États-Unis, il y a des tas de pays, même soi-disant amis, qui ont les moyens aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, d'influencer une élection. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste

TERRORISME, ÉTATS-UNIS, CHINE : UN RÉORDONNEMENT DES MENACES À L'ÈRE TRUMPIENNE

Les groupes terroristes arrivent en deuxième position des menaces extérieures pour la démocratie. Cette persistance témoigne de l'empreinte psychologique durable laissée par les attentats de 2015. Cette menace est qualifiée non pas seulement de sécuritaire mais aussi de démocratique car le terrorisme est perçu comme cherchant à produire, au-delà de la violence elle-même, de la peur, des conflits et de la polarisation au sein de la société.

« On a beaucoup d'attaques qui viennent de Russie, de Chine, et puis d'autres pays, également, et même des États-Unis, potentiellement. Et par ailleurs, sur le territoire, on a notamment l'entrisme, des Frères musulmans qui visent à mettre un petit peu le bazar dans la société et à faire en sorte que la population musulmane soit mise au ban de la société, alors que pour l'essentiel, ils n'ont rien à voir avec cette idéologie totalitaire. »

Eric, 65 ans, Loiret, proche d'Horizons

De manière plus inédite, les États-Unis se classent désormais au troisième rang du podium des menaces extérieures pour la démocratie française, au même niveau que l'Iran et devant la Chine. Ce résultat prolonge une indétermination stratégique déjà mesurée dans notre étude de décembre 2025 : seuls 35 % des Français qualifiaient alors les États-Unis d'alliés, contre 14 % d'ennemis, tandis que 51 % ne les considéraient ni comme allié, ni comme ennemi.⁷ La relative faiblesse de la Chine dans le classement peut être expliquée par une interrogation quant aux natures des relations franco-chinoises : en décembre 2025, 64 % des Français ne savaient ainsi pas dire si la Chine était un allié ou un ennemi de la France. Enfin, le cas d'Israël illustre la forte politisation de certaines menaces extérieures : priorisé par seulement 19 % des Français, le pays est pointé parmi les principales menaces par 51 % des sympathisants de La France insoumise.

7. Destin Commun, Ukraine : l'opinion transatlantique inquiète mais unie contre les concessions à la Russie, décembre 2025

« Le danger, il vient des États-Unis, de Trump, de la Russie, d'Israël, voilà, de tous ces gens qui pensent pouvoir prendre le pouvoir au niveau mondial. Enfin, qui imposent leur manière de voir les choses par la force et, surtout pour Trump, de manière totalement incohérente. »

Véronique, 51 ans, Mayenne, proche du Parti Socialiste

L'Union européenne, enfin, occupe une position particulière. Seuls 14 % des Français la désignent comme une des trois principales menaces pour la démocratie française, et 87 % de nos concitoyens considèrent que, malgré leurs imperfections, les démocraties européennes restent un modèle à défendre face aux régimes autoritaires comme la Russie ou la Chine. 86 % estiment d'ailleurs que la démocratie est une valeur européenne fondamentale, témoignant ainsi de la puissance de l'origine continentale du capital démocratique français. 85 % considèrent même qu'il faudrait exclure de l'Union Européenne les pays qui ne respectent pas les principes démocratiques. Pourtant, 77 % sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « la bureaucratie de l'Union européenne affaiblit la pratique de la démocratie en Europe », une opinion majoritaire au sein de toutes les sensibilités politiques. Les Français semblent ainsi distinguer le modèle démocratique européen, auquel ils restent foncièrement attachés, de son fonctionnement institutionnel qu'ils jugent beaucoup plus sévèrement, et qui serait un facteur de fragilisation du modèle lui-même.

« Nous, en France, on a l'Europe qui chapeaute aussi un peu nos décisions et qui nous pilote un petit peu. Et puis après, il y a malgré tout l'économie mondiale où on doit rester sur une échelle de comparaison et de compétitivité, avec des intérêts un peu à gauche, à droite, qui fait que quelque part, en tant que gouvernement, je sais pas ce qui leur reste réellement en pilotage pour le pays de façon autonome. »

Edwin, 52 ans, Nord, proche des Républicains

d. Un débat public sous tension : s'informer et s'exprimer à l'heure de la polarisation

LIBERTÉ D'EXPRESSION : LE SENTIMENT D'AUTOCENSURE SOCIALE

Les menaces qui pèsent sur la démocratie ne viennent pas seulement d'acteurs identifiés comme hostiles ou du mauvais fonctionnement de ses institutions. Elles peuvent également tenir à la dégradation de l'espace dans lequel la démocratie se pratique au quotidien : celui où les citoyens et les acteurs de la vie publique s'informent, s'expriment et confrontent leurs opinions. En effet, on l'a vu précédemment, la liberté d'expression occupe une place fondamentale dans la constitution du capital démocratique des Français. Elle est l'un des premiers principes spontanément associés à la démocratie dans les groupes de discussion : pouvoir exprimer une opinion, critiquer le pouvoir et entendre des points de vue contradictoires constitue pour beaucoup une définition même de la démocratie.

« Un pays où on sent la liberté de pouvoir s'exprimer sans aucune contrainte. Tout en respectant les règles. »

Alexandre, 36 ans, Gironde, proche des Républicains

Cet attachement viscéral explique en partie pourquoi le sentiment que cette liberté pourrait se réduire est particulièrement sensible : sept Français sur dix considèrent aujourd'hui qu'on ne peut pas s'exprimer librement sur tous les sujets. Ce résultat ne signifie pourtant pas que les Français adhèrent majoritairement à une conception absolutiste de la liberté d'expression, à l'américaine. Dans les groupes de discussion, plusieurs participants rappellent au contraire qu'elle s'exerce nécessairement dans les limites fixées par la loi et qu'elle ne saurait justifier les propos racistes, discriminatoires ou diffamatoires.

« J'ai l'impression que les gens n'ont jamais pu dire autant de conneries. Je suis pas spécialement d'accord avec ceux qui disent : "On n'a plus le droit de rien dire". Au contraire, j'ai envie de dire à ces gens : "Vu tout ce que tu dis, si. Je pense que tu as vraiment le droit de dire de plus en plus de choses". Moi, je pense que la liberté d'expression, elle y est. Pas à bon escient, mais elle y est. »

Christian, 39 ans, Gironde, proche de La France insoumise

« On a l'exemple avec Eric Zemmour qui dit que c'est de la liberté d'expression, mais qui a été condamné à de multiples reprises. Et pourtant, on continue à lui donner la parole sur les chaînes. Il se défend de cette liberté d'expression, qui n'en est pas une. Pas du tout. »

Pierre, 49 ans, Ille-et-Vilaine, proche des Écologistes

Le malaise exprimé semble tenir moins à une restriction juridique de la liberté d'expression qu'à un sentiment d'autocensure sociale. Dans les groupes de discussion, plusieurs participants de différentes sensibilités politiques expliquent ainsi sélectionner les personnes avec lesquelles ils parlent politique ou éviter certains sujets par crainte des tensions fortes que cela pourrait créer. Ce phénomène peut être renforcé par des évolutions sociales et normatives rapides : certains ont le sentiment que la frontière de ce qu'il est socialement acceptable de dire, la fameuse fenêtre d'Overton, s'est déplacée, et qu'une opinion peut désormais entraîner une disqualification morale de celui qui l'exprime. Par ricochet, beaucoup dénoncent ainsi un débat public trop « politiquement correct » ou « lissé », illustrant le sentiment d'une liberté de parole socialement plus contrainte. Cela présente un risque notoire pour la qualité du débat démocratique : celui de voir les citoyens engager des discussions politiques seulement avec ceux qui pensent déjà comme eux dans une logique de réassurance, qui peut produire une certaine radicalisation des opinions en empêchant leur mise en débat.

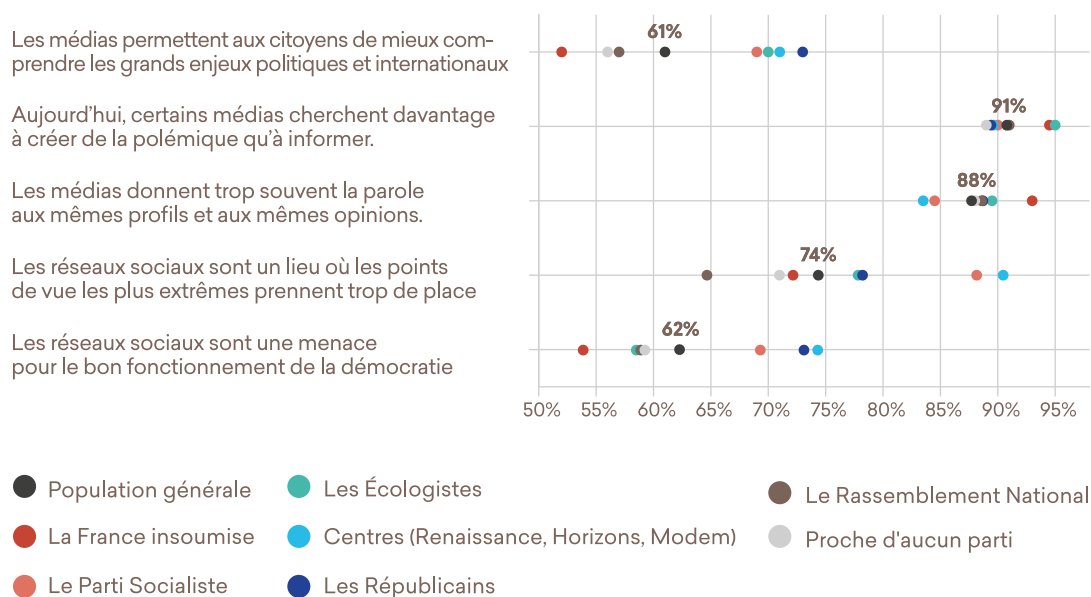
« [La liberté de la presse], il n'y en a pas. Il n'y en a pas puisque de toute façon, c'est tout lissé. Alors peut-être que par rapport à d'autres pays où ils n'ont même pas le droit d'ouvrir la bouche, comme dans les pays du Maghreb où carrément, on coupe l'Internet... Bon, on va dire que là, on est libre, mais seulement par rapport à d'autres pays. »

Fabienne, 58 ans, Var, proche du Rassemblement National

Figure 16. Perception des médias et des réseaux sociaux par proximité partisane

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes...

% de réponses «Tout à fait d'accord» et «Plutôt d'accord»



MÉDIAS TRADITIONNELS : VALORISÉS POUR LEUR FONCTION DÉMOCRATIQUE, CRITIQUÉS POUR LEUR PROPENSION À POLÉMIQUER

Ces inquiétudes vis-à-vis de la liberté d'expression et de la presse ne se traduisent pas pour autant par un rejet généralisé des médias. 70 % des Français considèrent qu'il y a dans notre pays des médias libres et indépendants. Dans un contexte de défiance informationnelle, ce résultat rappelle que leur rôle démocratique demeure largement reconnu. Néanmoins, plusieurs sujets de frustration se dessinent quant à leur fonctionnement. Tout d'abord, 91 % des Français sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle certains médias cherchent davantage à créer de la polémique qu'à informer, une opinion partagée par plus de 85 % des sympathisants de chaque famille politique. De plus, 88 % considèrent que les médias donnent trop souvent la parole aux mêmes profils et aux mêmes opinions, là encore à plus de 80 % dans tous les électors, y compris chez les électeurs de partis centristes et modérés. La critique médiatique ne peut donc être réduite au discours des publics les plus défiant : elle traverse l'ensemble de la société française. Derrière ces chiffres apparaît également une critique de l'économie de l'attention, qui encourage les formats courts, les polémiques et affrontements et la répétition des mêmes figures médiatiques. La recherche de l'audience est alors soupçonnée d'appauvrir la diversité et la qualité du débat.

« Il y a des médias qui sont spécialisés pour mettre le nez là où aucun autre média n'irait et qui sont là pour montrer des affaires, ce qui montre une vraie liberté de certains médias. Ils sont une minorité et il y a 90 % des médias où pratiquement les informations se ressemblent. »

Jean, 53 ans, Paris, proche d'Horizons

De nombreux participants aux groupes de discussion critiquent aussi les médias pour le caractère trop partial des informations qu'ils fournissent en fonction de leurs lignes éditoriales respectives, semblant ainsi adhérer au principe de pluralisme interne en vigueur en France pour les médias audiovisuels. Mais l'existence même de nombreuses sources aux lignes éditoriales différentes, pourtant compatible en théorie avec la conception française du pluralisme de l'information, donne à certains l'impression qu'il existerait des univers informationnels parallèles dans lesquels chacun recevrait une représentation différente de la réalité.

« Ton journal, il est de droite, de gauche. Donc forcément, en fait, tu vas trouver des informations dedans : si tu as un journal de droite, il va cracher sur la tête du parti de gauche. C'est orienté. Tu t'informes que sur un parti et pas sur l'ensemble. »

Aline, 34 ans, Seine-et-Marne, proche du Rassemblement National

Enfin, derrière une même défiance se dessinent des critiques de nature très différentes selon les sensibilités politiques. À gauche, la concentration économique de la presse constitue une inquiétude particulière : les médias détenus par des milliardaires arrivent au troisième rang des menaces intérieures pour la démocratie identifiées par les sympathisants de gauche, après le Rassemblement National et devant le président de la République et les réseaux sociaux. À droite, notamment chez les publics les plus défiant, les groupes de discussion montrent que le soupçon porte davantage sur une

éventuelle intervention du pouvoir politique dans la définition de ce qui peut être dit et entendu. Cette absence de diagnostic partagé participe elle-même à la fragmentation de l'espace informationnel. Il faut noter toutefois que malgré les nombreuses attaques dont il fait l'objet notamment de la part de l'extrême-droite, l'audiovisuel public n'est pratiquement jamais identifié en lui-même comme une menace pour la démocratie, quel que soit l'électorat.

« J'adhérais pas, je suis pas pro Hanouna, pas du tout. Mais le fait quand même qu'on fasse disparaître une chaîne de télévision pour un animateur, je trouvais qu'on était pas loin de la Chine. »

Amandine, 53 ans, Gironde, proche du Rassemblement National

« Il y a des journalistes qui ont été virés encore récemment, parce qu'ils ont dit telle ou telle chose. Guillaume Meurice, il avait dit que Netanyahu était un nazi, il l'avait comparé à Hitler. Il a été viré sur-le-champ. Donc même les humoristes, ils doivent faire attention. Ça doit rester politiquement correct, lisse. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

Ces critiques ne remettent toutefois pas en cause la raison d'être des médias : 61 % des Français estiment qu'ils permettent aux citoyens de mieux comprendre les grands enjeux politiques et internationaux ; une opinion majoritaire dans tous les électorsats. Dans un contexte de confusion épistémique, où faits, opinions et désinformation deviennent plus difficiles à distinguer, ce résultat est particulièrement significatif : malgré la défiance, les médias restent perçus comme des intermédiaires utiles pour comprendre le monde et former son jugement. Leur fonctionnement est critiqué, mais leur rôle démocratique demeure largement reconnu.

« Elise Lucet, quand elle pose des questions, on voit vraiment qu'elle cherche à avoir une information, elle cherche à faire parler, ou en tout cas, y a vraiment du contradictoire. On est même tenu en haleine sur les réponses qu'il va y avoir. Alors que quand on en écoute d'autres, en fait, ce ne sont pas des journalistes, ce sont des micros. »

Omari, 41 ans, Hérault, proche de La France insoumise

RÉSEAUX SOCIAUX : UN DANGER BIEN IDENTIFIÉ, DES RESPONSABILITÉS QUI RESTENT MAL ATTRIBUÉES

C'est en revanche du côté des réseaux sociaux, parfois considérés comme des médias mais dont les choix éditoriaux sont élaborés de manière opaque par des algorithmes, que l'inquiétude progresse le plus nettement. 62 % des Français considèrent désormais qu'ils constituent une menace pour le bon fonctionnement de la démocratie, soit 12 points de plus qu'en mai 2024. Les réseaux sociaux sont d'ailleurs identifiés à la fois parmi les menaces intérieures et extérieures, devant des acteurs comme la Chine, Israël ou l'Union européenne. En tant que menace intérieure, ils sont d'abord critiqués

pour leur capacité à donner une caisse de résonance et une audience considérable à des discours auparavant marginaux. Les codes de l'influence peuvent en effet rendre des idéologies radicales plus accessibles et attractives, au point de brouiller la frontière entre marginalité et normalité. 74 % des Français considèrent ainsi que les réseaux sociaux sont un lieu où les points de vue extrêmes prennent trop de place, 3 points de plus qu'en 2024.

« Là, je vois récemment les problèmes avec l'influenceuse Thaïs d'Escufon qui vient d'être condamnée, et qui va se plaindre sur les réseaux sociaux en disant que le système démocratique la déprime parce que sa voix a la même valeur qu'une personne qui a une trisomie 21. Cette idéologie-là, elle est devenue fashion. »

Aude, 36 ans, Nord, proche de La France insoumise

Un autre risque bien identifié par les Français est celui du *brain rot* : littéralement le pourrissement du cerveau, qui serait noyé d'informations et de contenus plus ou moins anodins par le *scrolling* infini. Sur un même fil se succèdent divertissement, images générées par intelligence artificielle, informations journalistiques et opinions politiques, sous des formats courts conçus pour capter l'attention. Cette anesthésie cognitive par le volume peut brouiller la hiérarchie de l'information et affaiblir la capacité de discernement : un danger réel dont une partie des Français se montrent bien conscients.

« Le principal problème pour la démocratie, je pense que c'est le citoyen. On a trop d'informations, donc on n'écoute plus l'information, elle nous passe d'une oreille à l'autre. Donc, on perd cette capacité à s'informer, à décider de nous-mêmes, à raisonner et ensuite à décider ou à donner notre choix ou à se tourner vers certains partis. »

Sébastien, 45 ans, Var, proche de Renaissance

Pourtant, les groupes de discussion révèlent ici un angle mort important. Lorsque les participants évoquent les dangers des réseaux sociaux, ils mettent souvent en cause la vulnérabilité des utilisateurs, et notamment celle des jeunes, plutôt que le fonctionnement même des plateformes. Les algorithmes de recommandation, l'amplification des contenus polarisants ou les intérêts économiques et politiques des entreprises qui contrôlent les réseaux sociaux sont très peu mentionnés.

« Le problème, c'est que le peuple, et notamment nos jeunes générations, sont très influencés par ce qu'il se passe sur les réseaux sociaux. Et pour moi, c'est vraiment une mise en danger de la démocratie parce qu'ils ne comprennent plus trop ce qu'ils voient. Ou en tout cas, ils engrangent tellement d'informations qu'ils ne savent plus à quoi ça correspond exactement. »

Véronique, 51 ans, Mayenne, proche du Parti Socialiste

Les groupes de discussion font d'abord apparaître une lecture très individualisée des problèmes posés par les réseaux sociaux. La responsabilité est attribuée en premier lieu à leurs utilisateurs, sommés de vérifier les informations auxquelles ils sont exposés et de faire preuve d'esprit critique, puis aux créateurs de contenus, influenceurs, militants ou aux acteurs étrangers qui les diffusent. Les plateformes elles-mêmes, leur modèle technologique et économique et la responsabilité de leurs dirigeants restent largement absents des discussions.

Cette difficulté à identifier les mécanismes à l'œuvre et les responsabilités respectives des acteurs n'induit pourtant pas un refus de la régulation, bien au contraire : 88 % des Français se déclarent favorables à un meilleur encadrement des réseaux sociaux et des plateformes numériques pour préserver la démocratie en France.

Cette demande majoritaire de régulation n'efface toutefois pas la tension autour de la frontière entre régulation et liberté d'expression. Pour certains publics particulièrement défiant envers les médias traditionnels, les réseaux sociaux constituent précisément un espace permettant d'accéder à des informations et à des opinions qu'ils jugent absentes ou « censurées » dans les médias traditionnels. Encadrer davantage les plateformes peut alors être perçu comme le risque de transférer à l'État un pouvoir de contrôle sur les informations accessibles.

« On voit bien que les journalistes ne sont pas libres d'écrire et de dire ce qu'ils veulent en France. Sur toutes les chaînes de la télé, enfin tout ce qu'on appelle les médias mainstream, tout ce qui est accessible très facilement, c'est un discours qui est formaté. On en revient toujours au fait qu'il y a des personnes de pouvoir qui veulent faire passer leur propre message. Et c'est pour ça qu'il faut aller chercher soi-même l'info sur les réseaux sociaux. Et ça, c'est en danger parce que, je crois qu'il y a une loi pour justement restreindre l'accès aux réseaux sociaux pour les enfants. C'est sous prétexte de les protéger, mais c'est aussi, pour limiter l'accès à l'information, je pense. »

Christophe, 55 ans, Indre-et-Loire, proche d'aucun parti

La démocratie française apparaît ainsi fragilisée moins par un rejet de ses principes que par l'accumulation des tensions associées à leur mise en œuvre concrète. Ces fragilités peuvent se renforcer mutuellement et creuser l'écart entre les attentes démocratiques élevées des Français et leur expérience de son fonctionnement.

Reste alors une question cruciale, à l'approche de 2027 : que produit cet écart lorsqu'il devient trop grand ? Conduit-il les Français à vouloir réparer et renforcer leur démocratie, ou nourrit-il au contraire la tentation de « renverser la table », de s'affranchir de certaines règles ou d'accepter des glissements autoritaires au nom de l'ordre et de l'efficacité ?

3.

La tentation illibérale : un paradoxe français

« Intrinsèquement, le processus de décision dans une démocratie, il est forcément plus lent que dans un pays totalitaire. Donc si c'est ça le critère, on sera toujours derrière. Ce qui veut pas dire qu'on soit pas dans le vrai pour autant. »

Eric,
65 ans, Loiret,
proche d'Horizons

a. Le désir de rupture

DU SENTIMENT D'URGENCE AU BESOIN DE RADICALITÉ

L'insatisfaction à l'égard du fonctionnement démocratique ne débouche pas seulement sur de la défiance passive ou du retrait. Pour une partie des Français, elle nourrit une demande de rupture : face à des institutions jugées incapables de répondre aux difficultés du pays, changer les responsables ou corriger le système à la marge ne suffirait plus. 42 % des Français en viennent ainsi à être d'accord avec la proposition « Quand je pense à nos institutions politiques, je me dis parfois : "Il faut tout démolir" », contre 58 % qui pensent que « Nos institutions politiques méritent d'être préservées et améliorées, pas détruites ». 39 % des Français considèrent également que

Figure 17. Améliorer ou « tout démolir » : le rapport des Français aux institutions

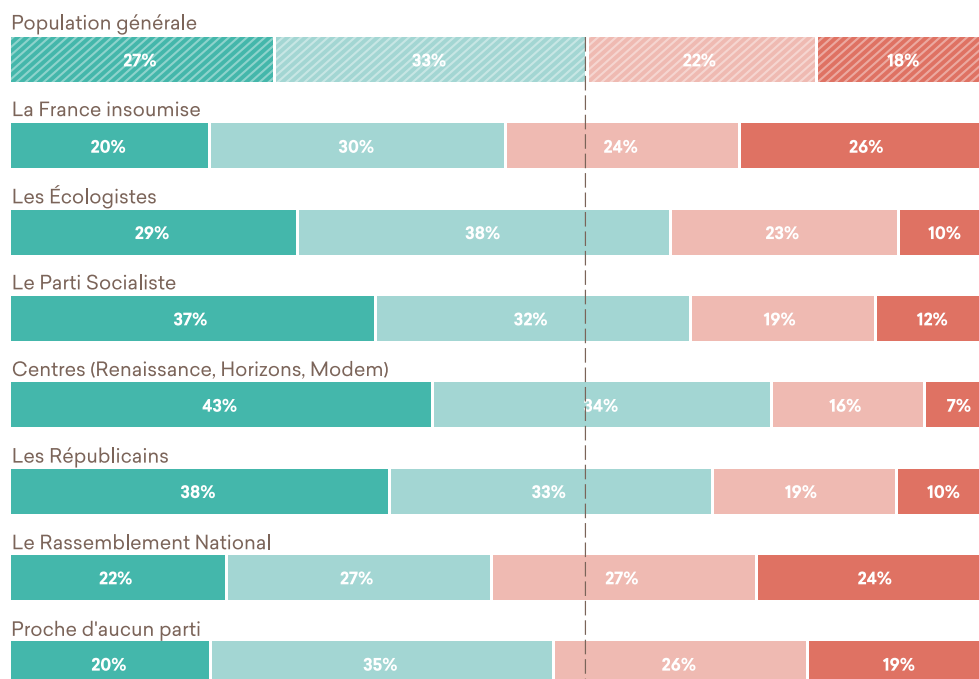
Laquelle de ces propositions se rapproche le plus de votre point de vue ?

1 - Nos institutions politiques méritent d'être préservées et améliorées, pas détruites

● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord

2 - Quand je pense à nos institutions politiques, je me dis parfois : « Il faut tout démolir »

● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

« Les idées politiques radicales sont aujourd’hui nécessaires, car seules les ruptures fortes permettront de répondre aux défis du pays ».

Au sein des groupes de discussion, on s’aperçoit que la radicalité ne procède donc pas nécessairement d’un désintérêt fondamental pour la démocratie. Elle peut, au contraire, naître de la déception de citoyens qui ont accepté de jouer le jeu démocratique et ont le sentiment que leur participation n’a produit aucun effet. Cédric (38 ans, Bouches-du-Rhône, proche du Rassemblement National) raconte ainsi avoir pris part à une consultation organisée dans sa commune : « Je l’ai déjà fait pour ma part par rapport à ma ville, ça n’a pas été respecté. Ça veut dire qu’on nous demande notre avis et si jamais notre avis diverge un petit peu trop de la pensée de ce que veut la municipalité, bah, il n’y a pas de suite en fait », avant d’en conclure quelques minutes plus tard que pour améliorer la démocratie, « Moi, je renverse la table ». En effet, lorsque les mécanismes de contestation et de concertation ordinaires paraissent épuisés ou négligés, la rupture peut être pensée comme un dernier recours pour sauver la démocratie. Les expressions employées sont révélatrices de cette demande de changement radical :

« Moi, je renverse la table. Il y a trop de normes, il y a trop de choses établies, il y a trop de lois, de choses qui protègent là tous ces ministres, ces sénateurs, ces... Ils ne sont absolument pas inquiétés, ou très peu. Enfin bref, il faudrait vraiment tout remettre à plat et peut-être, oui, passer à autre chose. »

Amandine, 53 ans, Gironde, proche du Rassemblement National

La demande de rupture radicale est particulièrement forte chez les jeunes hommes de 25-34 ans (51 % pensent que des idées politiques radicales sont nécessaires, contre 39 % en moyenne), et chez les partisans du Rassemblement National (51 % se disent parfois qu’il faudrait démolir toutes les institutions politiques et 66 % d’entre eux pensent que des idées radicales sont aujourd’hui nécessaires). Mais étrangement, elle ne coïncide pas parfaitement avec la distinction habituelle entre électorats « modérés » et « radicaux ». Ainsi, seuls 35 % des sympathisants de La France insoumise jugent aujourd’hui nécessaires des idées politiques radicales, soit moins que la moyenne des Français (39 %).

Vouloir une rupture forte ne signifie pas nécessairement souhaiter davantage d’autorité ou une concentration du pouvoir. La radicalité peut aussi être démocratique, progressiste ou décentralisatrice : certains participants veulent davantage de participation citoyenne, d’autres réduire le pouvoir présidentiel ou revoir profondément la Constitution de la V^e République.

« Pour tout remettre à plat, je pense que la Constitution doit changer. Pour donner peut-être moins de pouvoir au chef d’État, parce que cette Constitution actuelle, elle a été faite par de Gaulle, pour justement qu’il ait un maximum de pouvoir. Et donc c’est resté comme ça depuis les années soixante ou cinquante, je sais plus. »

Christophe, 55 ans, Indre-et-Loire, proche d’aucun parti, électeur NFP aux élections législatives de 2024

Le « je sais plus » qui conclut le propos de Christophe révèle à nouveau le talon d'Achille du capital démocratique : on sait mieux ce dont on ne veut plus que ce que l'on souhaite construire à la place. Une volonté indéterminée qui ouvre la porte à des solutions plus ou moins risquées pour la sauvegarde d'autres principes et valeurs démocratiques.

HIÉRARCHISATION DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES : LA LIBERTÉ SUBORDONNÉE À LA SÉCURITÉ

On l'a vu, les Français entretiennent avec la liberté un rapport qui est presque de l'ordre du sacré. Pourtant, face à certaines menaces, les Français acceptent assez facilement de renier leur propre liberté, comme celle des autres. Ainsi, 72 % des Français considèrent que l'on peut accepter que le gouvernement limite les droits des citoyens en cas de menace à l'ordre public et 75 % en cas de risque sanitaire majeur. Ces deux principes sont majoritaires dans l'ensemble des électorats, à l'exception des sympathisants de La France insoumise, partagés à parts égales concernant la menace à l'ordre public.

Cette acceptation ne contredit pas nécessairement l'attachement des Français à la liberté, rarement pensée de manière libertarienne ou absolutiste, mais plutôt nécessairement assortie de limites. Néanmoins, elle fait apparaître une tension interne au capital démocratique : les Français ont intériorisé simultanément plusieurs principes (liberté, sécurité, égalité devant la loi, ordre, respect d'autrui) qui peuvent entrer en compétition. Lorsque la liberté de certains paraît menacer la sécurité ou les droits des autres, sa restriction peut être perçue non comme une entorse à la démocratie, mais comme une manière de la protéger. Par exemple, l'obligation de détention d'un pass sanitaire durant la pandémie de Covid-19 a pu être décrite à la fois comme une restriction de la liberté, et comme une condition nécessaire de la poursuite de la liberté de circulation dans des circonstances exceptionnelles.

De fait, depuis une dizaine d'années, la France connaît une intensification et une forme de banalisation du recours à des dispositifs exceptionnels ou à des mesures de restriction des libertés justifiées par des situations de crise. Le phénomène est particulièrement marqué depuis 2015, avec l'état d'urgence antiterroriste, puis l'état d'urgence sanitaire et les restrictions inédites liées au Covid. Une partie des mesures autrefois exceptionnelles ont par ailleurs été pérennisées dans le droit commun.

Il est clair que l'arbitrage entre libertés, sécurité et ordre public est toujours sensible au contexte et à l'actualité, et les souvenirs encore récents du Covid, mais aussi sans doute des émeutes urbaines de 2023, peuvent expliquer l'adhésion massive à la restriction des droits et libertés décrite ci-dessus. Mais ces opinions constituent un point de vigilance car si la tentation illibérale ne prend pas nécessairement la forme spectaculaire d'un rejet de la liberté, elle peut prendre appui sur une telle hiérarchisation des principes démocratiques. Face à une menace perçue comme suffisamment grave, l'ordre, la sécurité ou la protection collective pourraient, momentanément ou plus durablement, prendre le pas sur certains droits, ou sur les droits de certains.

« Alors, je suis pas pour un régime totalitaire où il faut tabasser les gens à mort, tout ça. Mais on va en Espagne, je suis frontalier avec l'Espagne, on craint la police là-bas, quoi. En France, aujourd'hui, la population, une bonne partie de la délinquance, la jeune délinquance, ne craint pas du tout la police. On jette des cailloux, on casse les voitures et c'est devenu la norme, en fait. »

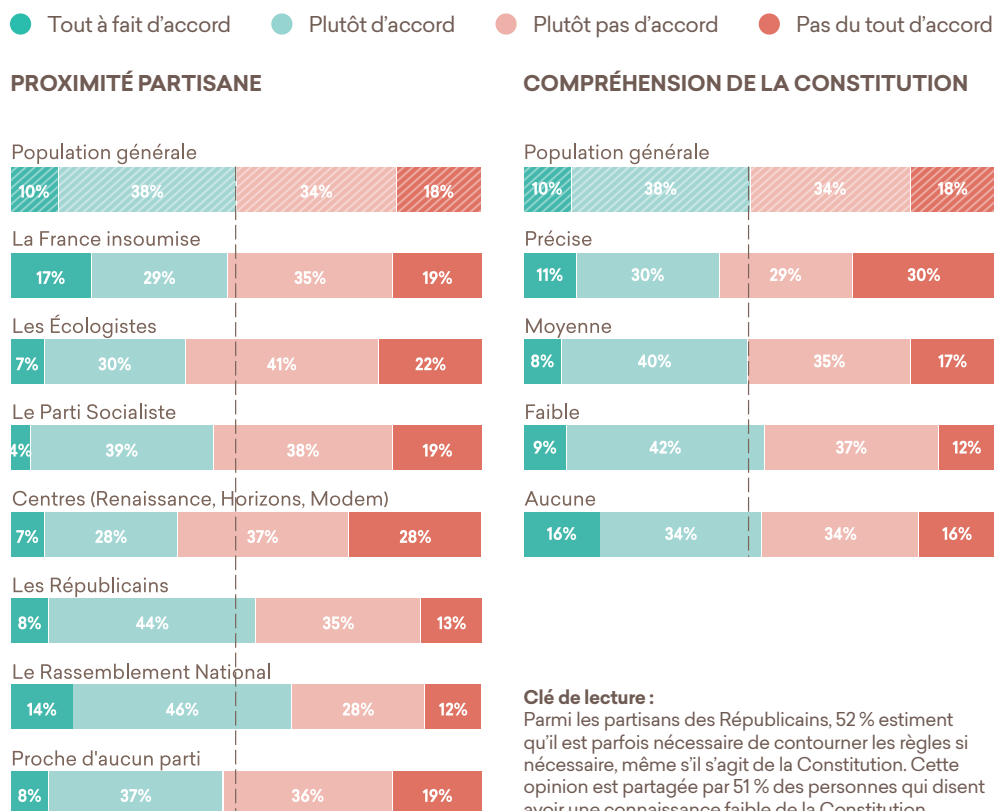
Yannick, 44 ans, Hérault, Rassemblement National

AMBIVALENCE DU RAPPORT AUX NORMES ET REMISE EN CAUSE DE L'ÉTAT DE DROIT

La demande de radicalité se fait ressentir de façon plus forte encore quand on touche aux règles qui encadrent l'exercice même du pouvoir : la Constitution, la loi et plus généralement, l'État de droit. Contrairement à la démocratie, dont les participants donnent spontanément une définition relativement précise, l'État de droit reste une notion beaucoup moins familière. Interrogés sur sa définition, très peu de participants aux groupes de discussion évoquent d'eux-mêmes la Constitution, la hiérarchie des normes ou la séparation des pouvoirs. Ils le définissent beaucoup plus concrètement comme un pays dans lequel les mêmes règles s'appliquent à tous, les libertés sont garanties et où les gouvernants eux-mêmes sont soumis à la loi.

Figure 18. L'acceptation du contournement de la Constitution, selon la proximité partisane et le niveau de compréhension déclaré de la Constitution

Afin de résoudre les problèmes du pays, il est parfois nécessaire de contourner les règles si nécessaires, même s'il s'agit de la Constitution.



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

La connaissance de la Constitution des participants a été évaluée à partir de la question suivante : « Comment qualifieriez-vous votre compréhension du fonctionnement de la Constitution ? », avec les différentes modalités de réponse présentées ci-dessus.

« Si je me trompe pas, l'État de droit, c'est un système où la loi est pareille pour tout le monde, y compris pour les membres du gouvernement, un système qui garantit les droits fondamentaux de la démocratie. »

Antoine, 36 ans, Paris, proche d'Horizons

L'attachement à la finalité de l'État de droit est donc bien présent, mais l'adhésion à ses mécanismes apparaît plus fragile. En effet, près d'un Français sur deux (48 %) considère qu'il peut parfois être nécessaire de contourner la Constitution pour résoudre les problèmes du pays. Le niveau est élevé, même s'il a reculé depuis 2021, où il atteignait 53 %. Ce recul pourrait notamment s'interpréter à l'aune de l'expérience récente d'un exercice très vertical du pouvoir : l'usage extensif récent de certaines dispositions prévues par la Constitution de 1958 a montré que l'exécutif était en mesure de surmonter les blocages, sans pour autant produire davantage de satisfaction démocratique. L'article 49.3, en particulier, est ainsi devenu le symbole d'un pouvoir anti-démocratique, capable de s'affranchir de la volonté populaire ou parlementaire.

« Le 49.3, il avait été créé au moment de la Cinquième République, pour donner le pouvoir au Président pour décider en cas de conflit. Et maintenant on fait le 49.3 pour le mariage pour tous, on fait le 49.3 pour la Sécurité sociale. C'était pour la sécurité nationale à la base, et maintenant il est utilisé à tire-larigot, dès que le pouvoir est désavoué : quarante-neuf trois. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, Rassemblement National

Il faut préciser que le 49.3 n'avait pas été utilisé pour l'adoption de la loi sur le mariage pour tous en 2013, mais est fréquemment utilisé pour le vote des lois de financement de la Sécurité Sociale, ce que la Constitution autorise à faire chaque année. Au demeurant, l'impression des Français est celle d'un arrangement fréquent avec la Constitution, qui ne serait respectée que dans la lettre et pas dans l'esprit, entraînant sa fragilisation.

Par ailleurs, 51 % de ceux qui reconnaissent n'avoir qu'une connaissance faible ou nulle de la Constitution jugent parfois nécessaire de la contourner, contre 41 % de ceux qui estiment en avoir une compréhension précise. En somme, moins les garanties institutionnelles sont comprises, plus il peut être facile de considérer les règles qui contraignent le pouvoir comme des obstacles inutiles à l'action. Les sympathisants du Rassemblement National sont aussi les plus nombreux à accepter le principe d'un contournement de la Constitution (59 %), devant ceux des Républicains (52 %). Paradoxalement, les électors traditionnels associés à la conservation de l'ordre institutionnel apparaissent ainsi parmi les plus disposés à s'en affranchir lorsqu'il semble empêcher de répondre efficacement aux problèmes du pays.

Il serait néanmoins excessif de voir dans ces chiffres une volonté constituée chez une partie importante des Français de s'affranchir de l'État de droit. Les groupes de discussion montrent plutôt une autre tension entre deux conceptions de la légitimité démocratique : d'un côté, l'égalité de chacun devant la loi ; de l'autre, la volonté populaire et l'efficacité de l'action. Or, lorsque la démocratie est d'abord comprise comme le « pouvoir du peuple », les mécanismes constitutionnels qui empêchent une majorité ou un gouvernement d'agir peuvent parfois être vécus comme des obstacles à la démocratie. Dans l'abstrait, les participants aux groupes de discussion défendent ainsi volontiers

l'idée qu'il faut « toujours écouter » le peuple et respecter la décision majoritaire, notamment lorsqu'elle s'exprime par référendum. Mais cette primauté de la souveraineté populaire sur l'État de droit trouve rapidement ses limites lorsque ses conséquences sont rendues concrètes. Interrogés sur le cas d'une majorité qui déciderait de réduire les droits d'une minorité, plusieurs participants refusent alors de considérer la décision comme démocratique en raison de son caractère discriminatoire et du problème moral ou éthique qu'elle poserait. Ainsi, le principe majoritaire tend à dominer lorsqu'on raisonne abstraitement sur la démocratie, tandis que la protection des droits reprend le dessus lorsque l'on matérialise ce que leur remise en cause signifierait pour les individus.

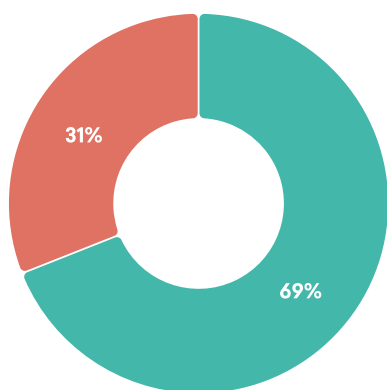
Ce qui apparaît néanmoins de manière frappante en filigrane dans ces échanges, c'est qu'aucun participant ne fait spontanément le lien entre les deux. Les droits fondamentaux sont fortement valorisés, mais les mécanismes constitutionnels et institutionnels qui permettent précisément de les protéger sont rarement identifiés comme leurs garanties. Dès lors, contourner une règle constitutionnelle peut sembler relativement anodin tant que les conséquences concrètes sur les droits et libertés ne sont pas directement perceptibles à l'échelle individuelle.

L'exemple américain invite à prendre ce risque au sérieux. Même aux États-Unis, où la Constitution occupe pourtant dans la culture politique une place presque sacrée et autrement plus centrale qu'en France, la remise en cause par Donald Trump de certaines normes constitutionnelles et démocratiques, de la contestation du résultat de l'élection présidentielle de 2020 aux tensions répétées avec les contre-pouvoirs judiciaires, n'a pas nécessairement suscité une mobilisation à la hauteur de leur gravité.

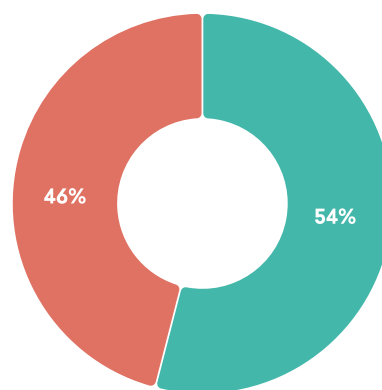
Figure 19. Le retour du clivage gauche-droite

Laquelle des deux positions suivantes se rapproche le plus de votre opinion ?

- Les notions de droite et de gauche sont dépassées, elles ne permettent plus de comprendre les prises de position des partis politiques.
- Les notions de droite et de gauche sont toujours valables, et me permettent de comprendre les prises de position des partis politiques.



2021



2026

Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

RÉACTIVATION ET DURCISSEMENT DU CLIVAGE GAUCHE-DROITE

La quête de rupture semble enfin se répercuter sur la manière dont les Français envisagent la compétition politique elle-même. 54 % sont en accord avec l'affirmation selon laquelle « Les notions de droite et de gauche sont dépassées, elles ne permettent plus de comprendre les prises de position des partis politiques », mais ils étaient 69 % en 2021 : en cinq ans, cette opinion a reculé de 15 points. Le mouvement est notable après une décennie politique largement marquée par la promesse macroniste du « en même temps » et du dépassement du clivage gauche-droite. Face à l'impression d'une politique impuissante et d'alternances qui ne produiraient pas suffisamment de changements, le « ni de gauche, ni de droite » semble avoir perdu de son attrait au profit d'orientations idéologiques plus radicales et polarisées. Le retour de la gauche et de la droite ne traduit donc pas une nostalgie des anciens partis mais une demande de conflictualité politique plus lisible avec des projets clairement différenciés et la promesse d'une véritable alternative. Néanmoins, 71 % des Français ne se sentant proches d'aucun parti continuent de considérer la gauche et la droite comme dépassées. Chez ces citoyens particulièrement défiant envers l'offre politique, cette réponse peut révéler un sentiment désabusé que, quelle que soit leur étiquette, « ils sont tous les mêmes ».

« Comme j'aime dire, je suis athée politiquement. Je ne crois plus du tout en la politique, que ce soit gauche, droite, centre, je ne crois plus du tout en eux. Non, c'est fini. On peut discuter, il peut y avoir un débat, je ne m'en mêlerai pas, je m'en fiche complètement. »

Axel, 34 ans, Vendée, proche d'aucun parti

b. Le refus du compromis

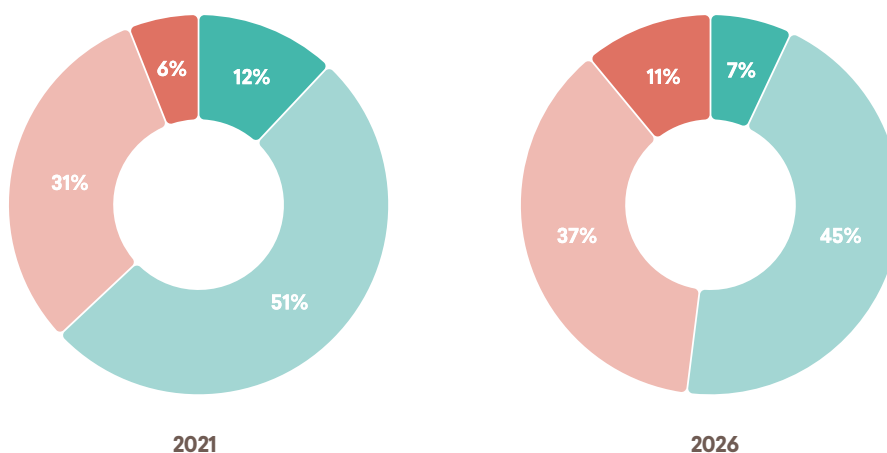
UNE POLARISATION AFFECTIVE EN CROISSANCE

La volonté de rupture radicale se double souvent d'une difficulté croissante à considérer le compromis, la négociation et le temps de la délibération comme des vertus démocratiques. En effet, à mesure que les désaccords politiques sont vécus comme plus fondamentaux et que l'urgence d'agir semble s'imposer, accepter de composer avec ceux qui pensent différemment se révèle plus compliqué. Cette difficulté commence en amont des institutions, dans le rapport que les citoyens entretiennent entre eux. Près d'un Français sur deux (48 %) considère désormais que les citoyens qui votent pour d'autres partis que le leur ne partagent pas les mêmes valeurs essentielles, un chiffre qui a bondi de 11 points depuis 2020. Le vote tend ainsi davantage à devenir un marqueur de valeurs et d'identité : choisir un autre parti ne signifie plus seulement préférer d'autres solutions, mais peut traduire une divergence plus fondamentale sur la société souhaitable, ou constituer le signalement de ses valeurs morales et de son identité propre. Cette perception est particulièrement forte à gauche : seuls 42 % des électeurs de La France insoumise considèrent que les électeurs des autres partis peuvent partager les mêmes valeurs essentielles qu'eux, contre 52 % en moyenne.

Figure 20. La progression de la polarisation affective

Les citoyens qui votent pour d'autres partis que celui que je soutiens partagent, au fond, les mêmes valeurs essentielles que moi.

● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Les groupes de discussion donnent à voir les conséquences très concrètes de la polarisation affective. Selon la recherche en psychologie sociale, celle-ci désigne le phénomène par lequel les clivages politiques ne séparent plus seulement des opinions, mais affectent la perception que les individus ont les uns des autres : l'adversaire idéologique tend à devenir une personne dont on se méfie, que l'on désapprouve moralement, voire que l'on préfère éviter. La politique est décrite comme un sujet susceptible d'altérer les relations interpersonnelles, au point de sélectionner ses interlocuteurs ou d'éviter certaines conversations.

« [La politique], je trouve que c'est un sujet qui est très clivant. C'est un peu comme la religion. C'est comme les supporters de foot, on se sent plus footeux que ceux qui sont sur le terrain et ça peut tourner à la baston si on n'arrive pas effectivement à se mettre d'accord sur des sujets très clivants. »

Jean, 53 ans, Paris, proche d'Horizons

L'immigration, l'islam et, plus largement, la religion apparaissent dans les groupes de discussion comme les principaux foyers spontanément cités lorsqu'il est demandé quels sujets divisent aujourd'hui la société française. Ils touchent moins à des choix ponctuels de politiques publiques qu'à des conceptions foncièrement différentes de l'identité, de l'appartenance nationale et des valeurs communes. Une ligne de partage se dessine ainsi clairement entre les 45 % des Français qui se situent du côté de l'idée que « l'identité de la France est en train de disparaître » et les 55 % qui pensent au contraire qu'elle « se réinvente sans cesse ».

Cette polarisation complique mécaniquement la recherche du compromis. Celui-ci suppose de reconnaître à son adversaire une légitimité suffisante pour négocier avec lui et d'accepter qu'une partie de ses préférences puisse entrer dans la décision commune. Or, plus l'adversaire est perçu comme porteur de valeurs fondamentalement différentes, voire comme une menace pour la démocratie elle-même, plus le fait de céder sur certains aspects est vécu comme un renoncement plutôt que comme une vertu démocratique. La demande de radicalité étudiée précédemment trouve ici son pendant : vouloir des choix politiques plus tranchés, c'est aussi risquer de réduire l'espace dans lequel la conciliation demeure possible.

DE LA CRITIQUE DES PARLEMENTAIRES À LA CRITIQUE DU PARLEMENTARISME

Cette difficulté à composer avec le désaccord se retrouve dans le rapport aux institutions. Les groupes de discussion font ainsi apparaître une impatience vis-à-vis des caractéristiques mêmes du fonctionnement parlementaire. Le débat à l'Assemblée nationale est décrit comme éminemment conflictuel et clownesque plutôt que constructif. La confrontation des opinions n'apparaît alors plus comme le moyen de produire une décision commune, mais comme ce qui empêche précisément d'y parvenir. Le partisanisme concentre particulièrement les critiques. Certains participants ont le sentiment que les élus ne jugent plus une proposition selon son contenu, mais en fonction du camp dont elle émane :

« La logique de parti est beaucoup plus forte que la logique démocratique. Parce que c'est vrai qu'il y a des décisions qui sont transpartisanes et qui pourraient être prises à l'Assemblée nationale. Mais du fait qu'on soit dans l'opposition et qu'on ne

veuille pas se mettre en porte à faux vis-à-vis de son parti, on va voter contre. »

Jean, 53 ans, Paris, proche d'Horizons

Ce soupçon vis-à-vis des parlementaires se prolonge dans une remise en cause du parlementarisme et en particulier du bicamérisme. Pour certains, le Sénat apparaît moins comme un contre-pouvoir ou une seconde chambre permettant de réexaminer la loi que comme une étape supplémentaire ralentissant inutilement la décision :

« Ce qui est voté à l'Assemblée doit être approuvé par le Sénat, et suivant le bord politique du Sénat, ça passe ou ça passe pas. Donc en fait, ça n'avance pas, jamais. C'est tout, le Sénat, il sert à rien. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, proche du Rassemblement National

Ce qui constitue, dans une démocratie parlementaire, des garanties contre la concentration du pouvoir est ainsi vécu pour une partie de la population comme une accumulation d'obstacles à l'action. Délibérer, amender, faire circuler un texte entre les chambres, négocier entre partis ou rechercher une majorité prend du temps ; or ce temps démocratique devient difficilement supportable lorsque la situation du pays est elle-même perçue comme extrêmement préoccupante et relevant de l'urgence. Plus encore, certains participants considèrent que la mise au débat et la longueur de la délibération peuvent paradoxalement aggraver les conflits qu'elles sont censées résoudre :

« Le vote du mariage pour tous a pris peut-être un an à être voté avec des manifestations pour, des manifestations contre, des centaines de milliers de personnes qui disaient : "Ah, il faut pas faire ci, il faut pas faire ça". Enfin bref, un gros clivage. Et à mon sens, c'est à partir à peu près de cette période-là où on a vraiment senti deux camps dans la France. Il y avait quelque chose qui m'a marqué à ce moment-là : c'est qu'il y avait eu justement en Angleterre le même projet de loi qui avait été voté et accepté en un jour. Nous, on a pris un an. Donc c'est ça aussi qui me désole, c'est la lourdeur administrative, la longueur de certaines choses, que ce soit dans le judiciaire, que ce soit dans le vote des lois. Il faut que telle loi soit votée à tel moment pour qu'ensuite, il y ait le Sénat, pour qu'ensuite, il y ait... »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

Une question reste néanmoins en suspens : le manque de patience des Français à l'égard du temps parlementaire est-il principalement conjoncturel, nourri par l'absence de majorité parlementaire, l'instabilité politique issue de la dissolution de 2024 et l'accumulation des crises géopolitiques, ou témoigne-t-il d'une transformation plus profonde du rapport au temps démocratique, dans des sociétés habituées à l'instantanéité, à l'ère du tout numérique ?

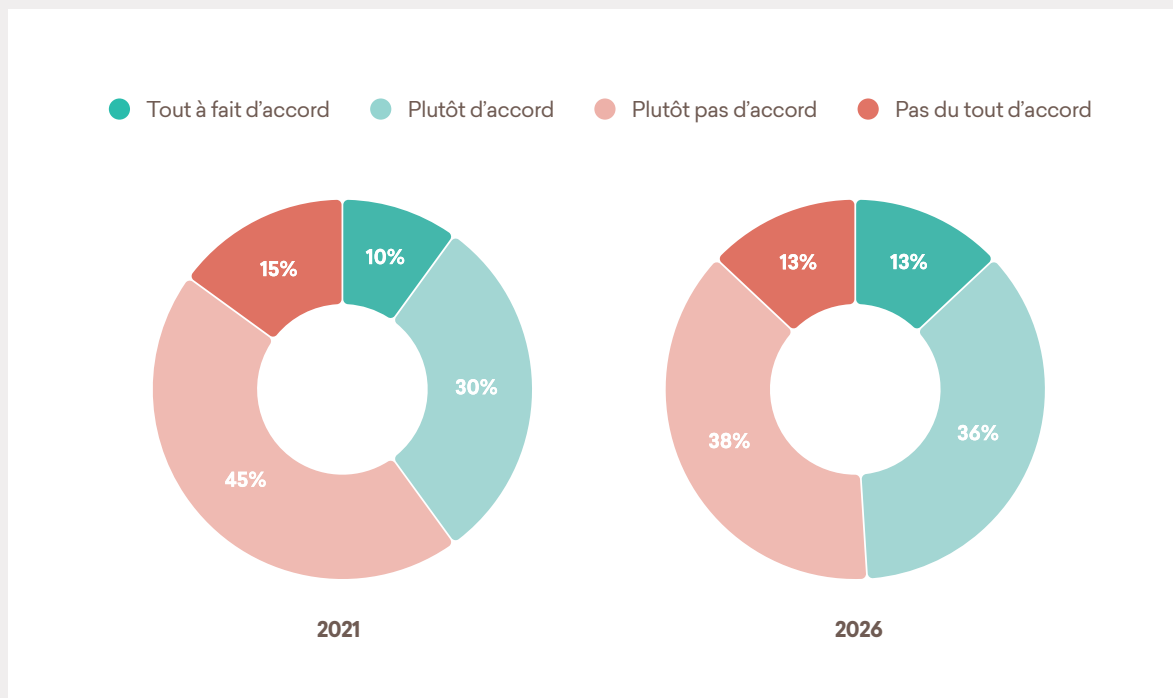
Dans tous les cas, en réponse à cette impatience parlementaire, une demande d'autorité forte s'affirme de la part des Français, d'abord comme une demande d'action rapide et de performance. En effet, dans ces temps jugés troubles, l'autorité s'apparente à une valeur refuge chère aux Français : 92 % des Français considèrent que « Le respect de l'autorité est quelque chose que tous les enfants doivent apprendre ». Surtout, 83 % adhèrent à l'affirmation selon laquelle « On a besoin d'un vrai chef en France pour remettre de l'ordre » (notes égales ou supérieures à 4/6 sur une échelle de 1 à 6) et 43 % y adhèrent même avec un score de 6/6.

Un paradoxe se dessine alors : ce sont précisément les citoyens qui accordent le moins de confiance aux responsables politiques qui concentrent le plus d'attentes sur un dirigeant capable de « remettre de l'ordre ». La quête désespérée de l'homme providentiel alimente ainsi une forme de cercle vicieux : impatience face à la lenteur de l'action politique, attentes démesurées, déception, puis recherche d'une rupture encore plus forte.

DE L'IDÉAL DE LA COALITION AU RETOUR DU FAIT MAJORITAIRE ?

Figure 21. Le retour du fait majoritaire : une aspiration croissante au gouvernement d'un seul parti

Un gouvernement composé d'un seul parti politique est préférable à un gouvernement de coalition.



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Dans ce contexte, le fait majoritaire retrouve une partie de son attrait : 49 % des Français considèrent désormais qu'un gouvernement composé d'un seul parti est préférable à un gouvernement de coalition, soit 9 points de plus qu'en 2021. Cette évolution intervient après la dissolution de 2024 et l'élection d'une Assemblée sans

majorité claire, dont les difficultés à construire des accords ont donné une traduction très concrète au défi du compromis. Les gouvernements de coalition, notamment allemands, restent néanmoins régulièrement évoqués dans les groupes de discussion comme la preuve qu'une autre culture politique, davantage au service de l'intérêt général, est possible. Mais cette comparaison s'accompagne souvent du constat que la France ne saurait pas faire coalition : son histoire institutionnelle (III^{ème} et IV^{ème} Républiques) et surtout sa culture politique, plus conflictuelle, rendraient difficile la recherche durable de compromis. Les préférences partisans sur cette question des coalitions sont également révélatrices. Les sympathisants socialistes et écologistes, dont les formations disposent aujourd'hui d'un poids électoral limité, sont davantage favorables aux coalitions. À l'inverse, les électeurs du Rassemblement National et de La France insoumise, qui espèrent que leur parti pourra gagner seul, privilégient davantage le gouvernement d'un seul parti.

PORTRAIT DES FRANÇAIS EN QUÊTE DE RADICALITÉ

Les Français enclins à soutenir un virage radical voire autoritaire sont-ils réellement nombreux ? Pour les identifier, nous avons retenu ceux qui répondent simultanément dans le sens de la rupture à trois questions :

- La préférence pour la radicalité politique : considérer que « les idées politiques radicales sont aujourd'hui nécessaires, car seules des ruptures fortes permettront de répondre aux défis du pays » ;
- La remise en cause de l'État de droit : considérer qu'« il est parfois nécessaire de contourner la Constitution pour résoudre les problèmes du pays » ;
- La préférence pour le fait majoritaire : considérer qu'« un gouvernement composé d'un seul parti est préférable à un gouvernement de coalition ».

Prises isolément, les réponses à chacune de ces questions peuvent recevoir plusieurs interprétations : souhaiter des idées radicales ne signifie pas nécessairement vouloir un régime autoritaire ; préférer un gouvernement mono-parti peut traduire une recherche de stabilité ; accepter de contourner la Constitution peut procéder d'une méconnaissance de ses fonctions. Leur cumul chez les mêmes individus est en revanche plus significatif.

Ce sont ainsi 15 % des Français qui réunissent simultanément ces trois dispositions : un noyau relativement restreint mais particulièrement réceptif à la conception d'un pouvoir autoritaire, de rupture, et susceptible de s'affranchir des contraintes de la démocratie libérale.

Qui sont donc ces 15 % de Français, que l'on pourrait décrire comme mûrs pour une dérive illibérale ? Tout d'abord, les classes d'âge y sont représentées de manière relativement uniforme. En revanche, 62 % des membres de ce groupe sont des hommes, et les ouvriers et catégories socioprofessionnelles modestes y sont davantage représentés. Ses membres rencontrent aussi un peu plus fréquemment que la moyenne des difficultés à payer leurs factures en fin de mois. On retrouve ainsi une composante de l'analyse de l'insatisfaction démocratique : la vulnérabilité économique semble davantage corrélée à l'insatisfaction et à la recherche de rupture que ne l'est l'âge. De fait, ce groupe accorde également en moyenne moins d'importance au fait de vivre en démocratie. Mais c'est surtout politiquement que sa composition est particulière : 53 % de ces 15 % se déclarent proches du Rassemblement National ou de Reconquête, contre 10 % des Républicains et 8 % de La France insoumise. Les sympathisants des Écologistes (2 %), du Parti Socialiste (4 %) et des partis centristes (6 %) y sont très minoritaires. Enfin, 17 % ne se reconnaissent dans aucun parti. La réceptivité à l'idée d'une rupture avec certains principes de la dé-

mocratie libérale apparaît donc très fortement concentrée à l'extrême-droite, sans toutefois s'y limiter : près de la moitié de ce noyau se situe ailleurs dans le paysage politique ou ne revendique aucune proximité partisane.

La progression de la polarisation affective, la demande de radicalité, l'impatience face au temps parlementaire ou encore la préférence croissante pour le fait majoritaire témoignent, sous différentes formes, d'une même aspiration à des choix plus tranchés et à un schéma de décision politique moins entravé par le compromis et les délibérations démocratiques. Pour autant, ces dispositions ne dessinent pas encore une demande claire d'autoritarisme, exprimée par seulement 15 % des Français.

Néanmoins, une majorité des Français pourrait être disposée à accepter certaines entorses aux principes démocratiques lorsqu'elles promettent davantage d'ordre, d'efficacité ou de liberté individuelle. C'est précisément cette combinaison que permet d'explorer la tentation « mileiste » : la référence argentine est celle d'un modèle à la fois illibéral dans son rapport à l'ordre et aux contre-pouvoirs, et ultralibéral dans sa revendication de liberté individuelle.

Qui sont les 15 % de Français susceptibles d'adhérer à une dérive illibérale ?

Sont d'accord avec les trois idées suivantes :

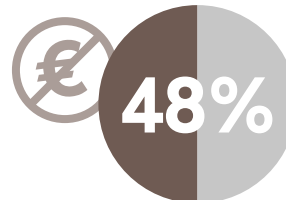
Les idées politiques radicales sont aujourd'hui nécessaires, car seules des ruptures fortes permettront de répondre aux défis du pays



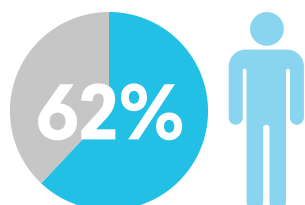
Il est parfois nécessaire de contourner la Constitution pour résoudre les problèmes du pays



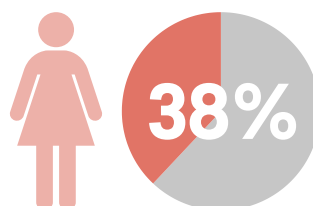
Un gouvernement composé d'un seul parti est préférable à un gouvernement de coalition



Rencontrent des difficultés la plupart du temps ou de temps en temps à payer leurs factures à la fin du mois contre 42 % du reste des Français.

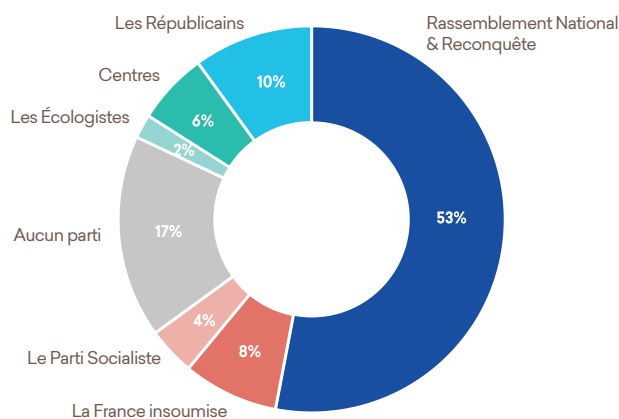


Sont des hommes



Sont des femmes

Proximité partisane



c. La tentation mileiste : moins d'État, plus d'autorité

Depuis son élection à la présidence argentine en 2023, Javier Milei a donné une incarnation politique spectaculaire à une promesse libertarienne radicale : réduire drastiquement la place de l'État pour rendre aux individus leur liberté et à l'économie son efficacité. Suppression de ministères et d'organismes publics, dérégulation, baisse des dépenses, réduction du nombre de fonctionnaires : la « tronçonneuse » brandie pendant sa campagne est devenue le symbole d'un projet qui cherche par tout moyen à réduire l'État à son minimum vital. Cette radicalité économique se double d'une conception verticale du pouvoir et d'un discours particulièrement offensif contre les élites politiques, administratives et médiatiques présentées comme les défenseurs d'un système dont il faudrait s'affranchir.

Auparavant exotique dans le débat français, la référence à Javier Milei s'y installe progressivement. En septembre 2025, une tribune publiée dans le Journal du Dimanche sous le titre « Milei et le courage de la rupture : une leçon pour la France » appelait ainsi explicitement à s'inspirer de sa « vitesse d'exécution » et de sa capacité à assumer des choix tranchés. En 2026, le Medef a même invité le président argentin à être l'un des invités d'honneur de sa Rencontre des entrepreneurs de France, invitation qu'il a finalement déclinée. Au-delà du personnage, c'est donc une promesse politique qui commence à trouver des relais en France : celle d'une rupture suffisamment radicale pour « libérer » simultanément l'individu et l'économie des contraintes de l'État et le pouvoir politique des obstacles qui ralentiraient son action, dans un véritable culte de la performance.

« Javier, moi j'aime bien, avec sa tronçonneuse. »

Richard, 49 ans, Haute-Garonne, proche des Républicains

QUÊTE DE SIMPLIFICATION EXTRÊME : LES ATTRAITS DE L'ULTRA-LIBÉRALISME

Les résultats de notre enquête permettent de tester l'existence d'une telle tentation mileiste dans la société française, qui trouve ses ressorts dans l'excès de normes et les performances économiques décevantes. Sa première composante est une aspiration massive à simplifier et réduire l'appareil d'État. 70 % des Français approuvent l'idée selon laquelle « la France aurait besoin d'un choc de simplification par la suppression d'un grand nombre de normes et la réduction drastique du nombre de fonctionnaires ». Cette opinion atteint des sommets chez les sympathisants des Républicains (81 %) et du Rassemblement National (80 %), signalant la forte convergence idéologique avec la droite et l'extrême-droite. De fait, c'est aujourd'hui Sarah Knafo qui, en France, incarne la vision la plus proche de celle du président argentin. Mais l'adhésion au besoin d'un choc de simplification, majoritaire dans tous les électors, y compris chez les sympathisants LFI ou Écologistes (53 %), rappelle que le sentiment d'être étranglé par les normes ou les taxes concerne, au-delà des clivages partisans, une multitude de petits entrepreneurs, commerçants, artisans et agriculteurs.

Figure 22. Un soutien transpartisan à « un choc de simplification » des normes et à la réduction du nombre de fonctionnaires et des impôts

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ?

● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord

La France aurait besoin d'un choc de simplification par la suppression d'un grand nombre de normes et la réduction drastique du nombre de fonctionnaires

En France, la priorité est de baisser massivement les impôts et les taxes pour redonner du pouvoir d'achat et relancer l'économie

Population générale



La France insoumise



Les Écologistes



Le Parti Socialiste



Centres (Renaissance, Horizons, Modem)



Les Républicains



Le Rassemblement National



Proche d'aucun parti



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Le succès de cette proposition ultra-libérale, qui s'inspire autant du célèbre DOGE (Department of Government Efficiency) américain que de la politique d'austérité argentine, traduit aussi une aspiration à retrouver une prise sur un système perçu comme excessivement complexe, composé de normes, de procédures et d'institutions qui semblent se superposer et dont l'utilité n'est pas toujours comprise. La suppression de fonctionnaires peut, chez certains participants, être pensée comme une manière de s'affranchir de contre-pouvoirs et d'institutions qui imposeraient des contraintes démocratiques jugées illégitimes.

« Moi, je connais un dicton : si tu veux faire mourir un projet, tu formes une commission. »

Adrian, 64 ans, Côtes-d'Armor, proche de Renaissance

La fiscalité constitue l'autre versant de cette aspiration. 79 % des Français considèrent qu'« En France, la priorité est de baisser massivement les impôts et les taxes pour redonner du pouvoir d'achat et relancer l'économie », une opinion approuvée par plus de 65 % des sympathisants de toutes les familles politiques. Or la question fiscale dépasse la seule politique économique. Le consentement à l'impôt constitue l'un des fondements du contrat social. Son affaiblissement est à ce titre un indicateur important de la relation entre citoyens et institutions : l'histoire montre que les contestations fiscales peuvent cristalliser des mécontentements beaucoup plus larges et devenir le terreau de crises politiques majeures.

« La démocratie, ça reste quand même un beau mot, dans l'idéal. Il y a des dizaines d'années en arrière, c'était la liberté de penser ce qu'on veut à partir du moment qu'on respecte quiconque. Mais par contre aujourd'hui, on a l'impression que c'est : travaille, paye tes taxes et tais-toi. Là, les carburants à deux euros, c'est vraiment pour remplir les caisses. On n'arrête pas de dire que c'est le détroit.⁸ Au final, c'est que des taxes. On n'a pas le choix que de mettre des centaines d'euros dans notre réservoir pour aller travailler. En fait, on nous prend à la gorge avec l'impôt sur le revenu, l'électricité qui augmente, le gaz qui augmente. Et en fait, les salaires, ils augmentent pas. »

Yannick, 44 ans, Hérault, proche du Rassemblement National

Mais l'adhésion à cette promesse de réduction de l'État se heurte rapidement à une contradiction majeure : les Français veulent moins d'État sans vouloir moins de services publics. Ils sont 88 % à considérer qu'« Il faut préserver les investissements dans les services publics qui jouent un rôle essentiel pour maintenir la cohésion de la société française », le taux d'adhésion à cette idée étant supérieur à 80 % au sein de toutes les sensibilités politiques. Les groupes de discussion confirment la forte inquiétude devant leur dégradation :

« L'hôpital, notre soignant est extraordinaire, mais il est en train de se casser la gueule, avec tous les gens qui meurent sur des brancards, qui sont pas pris en charge. On est passés derrière tous les pays qui étaient vraiment en-dessous de nous dans les classements. La Grèce est passée devant nous. »

Amandine, 53 ans, Gironde, proche Rassemblement National

En matière de services publics, les Français souhaitent donc plus de services mais moins de charges, dans une aspiration réceptive aux discours populistes et simplificateurs.

Enfin, lorsqu'on teste la conséquence logique d'une réduction radicale du périmètre public, le consensus disparaît : seuls 41 % des Français seraient favorables à la privatisation de services publics comme la santé ou les mobilités pour en améliorer l'efficacité. La proposition n'est majoritaire que chez les électeurs du Rassemblement National (56 %). Ce résultat témoigne donc malgré tout chez une large majorité des Français d'un attachement très profond au principe du service public.

⁸. Référence au détroit d'Ormuz

MOINS D'ÉTAT MAIS PLUS D'ORDRE, DE SÉCURITÉ ET D'AUTORITÉ : LE RISQUE ILLIBÉRAL

La tentation mileiste ne se résume pas à son versant économique. Elle devient politiquement plus significative lorsque l'aspiration à être libéré des contraintes de l'État cohabite avec la demande d'un État beaucoup plus puissant dans ses fonctions d'autorité. Le paradoxe n'est qu'apparent : l'État rejeté est celui qui prélève, réglemente et ralentit ; l'État désiré est celui qui protège et fait respecter l'ordre.

Cette tension peut trouver un terrain plus favorable là où l'attachement démocratique est lui-même moins assuré. Rappelons par exemple que chez les 18-24 ans, 47% considèrent que d'autres systèmes politiques peuvent être aussi bons que la démocratie. Même si, comme nous l'avons montré, il ne s'agit pas d'une adhésion constituée à l'autoritarisme, ce moindre attachement à la démocratie, combiné à une connaissance institutionnelle plus fragile, peut affaiblir les garde-fous lorsqu'un autre système promet davantage d'efficacité.

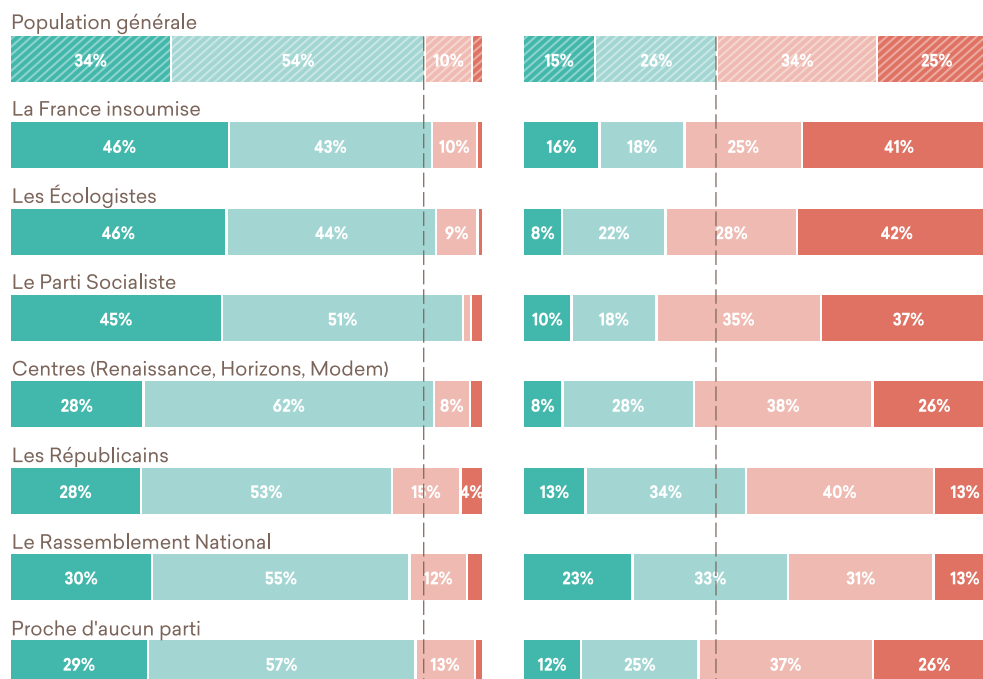
Figure 23. Un attachement massif et persistant aux services publics

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ?

● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord

Il faut préserver les investissements dans les services publics qui jouent un rôle essentiel pour maintenir la cohésion de la société française

Il faudrait privatiser le service public (mobilité, santé) pour améliorer leur efficacité



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

La défiance envers les responsables politiques et la consolidation d'un récit de type « nous », le peuple, contre « eux », les élus qui s'en mettraient plein les poches (ou plus largement « la caste » dans le discours de Javier Milei) alimentent également cette disponibilité. La critique de responsables particuliers peut progressivement laisser place à une disqualification générale du personnel politique, décrit comme une classe homogène défendant d'abord ses propres intérêts :

« C'est vrai que les élus sont vraiment dans une bulle, sont vraiment dans un autre monde. Ils sont très enfermés sur eux, ils vivent ensemble, entre guillemets. Ils se battent pour avoir le pouvoir, pour avoir leur poste, pour avoir leur retraite, à vie, pour avoir leur fonction à vie, leurs avantages à vie. »

Ariane, 27 ans, Eure-et-Loir, proche du Rassemblement National

« C'est des dépenses considérables alors qu'on n'arrête pas de nous dire que l'endettement est à 3 000 milliards. On continue, on fait des repas à Versailles, qui coûtent certainement des millions. On nous dit, on n'a qu'à continuer à payer plus, à aller travailler plus, peut-être partir à la retraite encore plus tard. En fait, là-haut, ils continuent à vivre comme au temps de Louis XIV. »

Yannick, 44 ans, Hérault, proche du Rassemblement National

Le risque apparaît lorsque la recherche d'efficacité conduit non seulement à vouloir couper dans les normes, les fonctionnaires et les dépenses, mais aussi dans un pilier de la démocratie : la liberté de la presse et le pluralisme de l'information. Un verbatim recueilli sur les médias en offre une illustration particulièrement frappante. Face à la profusion des informations, aux fake news et à la difficulté de déterminer ce qui est vrai, Ambre imagine une solution radicale : réduire la pluralité plutôt que d'apprendre à naviguer en son sein.

« Pour les médias pour moi il en faudrait qu'un seul. C'est un peu radical mais moi je m'y perds. C'est du non-stop, sept jours sur sept. Il y a tout et à manger. Alors que si on en n'avait qu'un seul, ben on paierait moins de taxes. Et puis au moins, on dirait : bon, ben l'info, c'est ça, tous les autres sont d'accord, ils ont bien réfléchi, ils ont bien regardé. OK, c'est ça qu'on doit retenir et pas dix milliards de trucs. »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Ecologistes

Ce propos ne traduit pas une demande consciente de contrôle autoritaire de l'information, mais montre comment une restriction majeure du pluralisme peut être idéalisée en réponse à une sensation de complexité excessive. Dans un environnement marqué par la confusion épistémique, l'unicité de l'information peut momentanément apparaître comme un confort plutôt que comme une privation.

Le même mécanisme peut jouer avec la sécurité. Lorsque la menace est ressentie comme permanente, la protection devient susceptible de prendre le pas sur certaines libertés, comme le montrait déjà l'acceptation massive de restrictions de droits en cas de menace à l'ordre public. Dans les groupes de discussion, certaines perceptions de l'insécurité atteignent un niveau particulièrement intense, voire paranoïaque, capables de justifier de nombreuses mesures sécuritaires liberticides :

« On se sent plus en sécurité quand on sort. On craint pour notre vie. On sait jamais si on va rentrer chez nous vivants, ou si quelqu'un de notre entourage va rentrer vivant. »

Alexia, 39 ans, Deux-Sèvres, proche du Rassemblement National

L'exemple de Singapour, revenu dans plusieurs groupes, est révélateur. Le régime est moins évoqué pour ses institutions que pour l'association immédiate entre autorité, respect des règles, sécurité et efficacité :

« Singapour, je pense que c'est quand même une démocratie, mais ils ont un système beaucoup plus autoritaire. Donc là-bas, les gens marchent droit et ça a l'air de bien fonctionner. Et d'ailleurs, Singapour, je crois que c'est un des pays où il y a le taux de criminalité le moins important. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

C'est ici que les deux dimensions de la tentation mileiste finissent par se rejoindre. D'un côté, une aspiration libertarienne à être débarrassé des normes, des prélèvements, de la bureaucratie et des contraintes exercées par l'État ; de l'autre, une aspiration illibérale à disposer d'un pouvoir suffisamment fort pour rétablir l'ordre, garantir la sécurité et décider rapidement. L'individu réclame davantage de liberté face à l'État lorsqu'il le contraint, mais peut simultanément souhaiter davantage d'État lorsqu'il s'agit de contraindre les autres. Ce paradoxe constitue sans doute l'un des principaux points de vigilance de notre enquête. La tentation autoritaire française ne prend pas la forme d'un rejet frontal de la démocratie. Au contraire, elle s'appuie sur le capital démocratique français pour prendre l'aspect plus séduisant de la volonté populaire, de la liberté, de la simplification, de la sécurité et de l'efficacité, avec, à long terme, les mêmes effets dévastateurs pour l'ensemble des principes démocratiques. Dans le cas de l'Argentine, on peut citer l'hypertrophie par Milei du pouvoir exécutif au mépris de la séparation des pouvoirs, avec l'emploi massif de « décrets de nécessité et d'urgence » et la nomination abusive de juges à la Cour suprême, mais aussi le démantèlement des médias publics, ou la restriction du droit de manifester.

La culture démocratique française a une histoire plus stable que celle des Argentins, qui ont connu la dictature militaire, et notre tradition libérale, nourrie de la pensée de Montesquieu et de Tocqueville, conçoit la liberté non pas comme l'absence de contraintes ou de règles, mais comme la possibilité de vivre à l'abri d'un pouvoir arbitraire. Le libéralisme français n'est donc pas réductible au *small government* américain car il considère l'État simultanément comme un danger pour la liberté et comme son principal garant. Pour autant, plusieurs exemples contemporains démontrent que la combinaison de frustrations liées aux difficultés économiques individuelles, au déficit de probité des élus et à l'affaiblissement de l'autorité et de l'efficacité de l'État peut mener loin sur la pente de l'illibéralisme.

4.

Investir dans le capital démocratique : les innovations souhaitées par les Français

« Si c'est pour faire des conventions citoyennes où on écoute les gens, on fait semblant de prendre des notes et derrière, on n'applique rien parce que c'est déjà décidé... Moi, je l'ai vécu au niveau local : quand on est consultés sur la couleur de la moquette, ça sert à rien. »

Armand,
55 ans, Paris,
proche du Parti Socialiste

Après avoir identifié les fragilités de la démocratie française et les tensions susceptibles d'alimenter une tentation illibérale, reste à savoir comment la renforcer. Car les Français ne se contentent pas de dresser un constat sévère : ils expriment aussi de fortes attentes de transformation. Celles-ci dessinent moins un modèle institutionnel unique qu'une volonté de mieux répartir le pouvoir, de redonner davantage de prise aux citoyens sur la décision et de renouveler les modalités de participation démocratique.

a. Élargir la table du pouvoir

Si la démocratie désigne d'abord, pour les Français, « le pouvoir du peuple », l'améliorer signifie assez logiquement leur rendre une partie de ce pouvoir. Dans les groupes de discussion se dessine parfois une conception presque arithmétique de sa répartition : le pouvoir est envisagé comme une sorte de gâteau dont il faudrait mieux partager les parts.

« Les citoyens ont donné beaucoup de pouvoir au gouvernement et le gouvernement ne les prend pas trop en compte. Donc moi, je me dis qu'on devrait en retrouver une partie pour eux. »

Bérénice, 44 ans, Aube, proche d'aucun parti

Cette représentation révèle surtout une conception particulière de la relation entre gouvernants et gouvernés. Autour de ce gâteau, les élus apparaissent moins comme les dépositaires temporaires d'un pouvoir exercé au nom du peuple que comme des détenteurs du pouvoir à part entière, dont il faudrait limiter la part pour augmenter celle des citoyens. Le « peuple », quant à lui, demeure une catégorie relativement abstraite, rarement interrogée dans sa diversité ou dans ses contradictions internes. La question n'est plus celle de mieux organiser la représentation, mais souvent de redistribuer le pouvoir entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés.

LE RÉGIME PRÉSIDENTIEL, ENTRE ATTACHEMENT ET REJET

La première institution visée par cette volonté de redistribution est sans ambiguïté la présidence de la République, qui arrive au premier rang des institutions auxquelles les Français estiment que le système actuel donne trop de pouvoir. La critique de l'hyper-présidentialisme est largement transpartisane : dans les groupes de discussion, elle s'exprime aussi bien à gauche qu'au centre et à droite. Elle est régulièrement associée au sentiment de ne plus être écouté, et au constat qu'il serait difficile d'être entendu par une seule personne, tout en haut de la pyramide étatique. Les Français apparaissent particulièrement désenchantés vis-à-vis de la conception gaulliste d'un président de la République au-dessus des partis, véritable émanation de la volonté populaire.

Figure 24. Répartition du pouvoir : des diagnostics qui divergent selon les électeurs

Selon vous, les institutions actuelles donnent trop de pouvoir à...

Au président de la République, aux institutions européennes, au gouvernement, à l'Assemblée nationale et au Sénat, aux élus locaux, aux juges, à aucun de ces acteurs

	Population générale	La France insoumise	Les Écologistes	Le Parti Socialiste	Centres (Renaissance, Modem, Horizon)	Les Républicains	Le Rassemblement National	Proche d'aucun parti
1	Au président de la République	Au président de la République	Au président de la République	Au président de la République	À aucun de ces acteurs	Aux institutions européennes	Aux institutions européennes	Au président de la République
2	Aux institutions européennes	Au gouvernement	Au gouvernement	À aucun de ces acteurs	Aux institutions européennes	Aux juges	Au président de la République	Au gouvernement
3	Au gouvernement	Aux institutions européennes	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	Au gouvernement	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	Au président de la République	Au gouvernement	À aucun de ces acteurs
4	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	Aux institutions européennes	Aux institutions européennes	Au gouvernement	À aucun de ces acteurs	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	Aux institutions européennes
5	À aucun de ces acteurs	À aucun de ces acteurs	À aucun de ces acteurs	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	Au président de la République	À l'Assemblée Nationale et au Sénat	Aux juges	À l'Assemblée Nationale et au Sénat

Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

« Elle est en crise, cette démocratie, parce qu'on a un système présidentiel très centralisé sur les pouvoirs du Président, qui fonctionnait peut-être à l'époque de de Gaulle, mais c'était dans les années cinquante, soixante. Et encore, à l'époque, c'était déjà critiqué. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste

La dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 cristallise les critiques à l'égard du Président : elle a rendu tangible l'étendue des pouvoirs dont il dispose personnellement et la possibilité de prendre seul une décision aux conséquences majeures pour l'ensemble du système politique. La critique personnelle d'Emmanuel Macron se double d'une interrogation plus structurelle : un président devrait-il pouvoir disposer seul d'un tel levier institutionnel ?

« On a vu récemment la façon dont le Président a géré la dissolution de l'Assemblée nationale. Le fait comme ça qu'il a pris la décision tout seul, qu'il a prévenu ni le Premier ministre, ni les députés en amont. Je trouve ça assez fou. Il a pris en otage une partie de notre démocratie. »

Aude, 36 ans, Nord, proche de La France insoumise

Pour autant, cette volonté de réduire le pouvoir présidentiel n'amoindrit pas les attentes envers la fonction. La plupart des participants continuent de reconnaître au Président une responsabilité particulière sur les grandes orientations stratégiques du pays, en matière d'affaires internationales et de continuité étatique, tout en souhaitant que certaines décisions politiques soient mieux partagées avec d'autres acteurs institutionnels. Ce n'est pas la fonction présidentielle elle-même qui est rejetée, mais l'étendue de ses pouvoirs et de ses domaines d'intervention.

« Je pense que déjà, le gouvernement devrait avoir plus de poids qu'il n'en a actuellement. Que le Président ait son pré carré sur la politique internationale, sur la défense, etc. Ça me semble effectivement normal que ce soit pas dilué dans différentes mains ou esprits. Mais pour les décisions qui regardent la vie des citoyens au quotidien, je pense qu'il faudrait que le gouvernement ait davantage de latitude. »

Eric, 65 ans, Loiret, proche d'Horizons

Cette aspiration semble, à première vue, paradoxale avec la très forte demande d'autorité observée précédemment et l'adhésion massive à l'idée que la France aurait besoin d'un « vrai chef » pour résoudre les problèmes du pays. La vieille formule selon laquelle les Français voudraient un roi pour pouvoir lui couper la tête trouve ici un nouvel écho : les attentes placées dans le chef de l'État sont immenses, mais la concentration du pouvoir entre ses mains nourrit simultanément sa contestation.

« Ce qu'il faut surtout, c'est diminuer le pouvoir du grand chef. Aujourd'hui, on voit bien que la France, elle est dirigée que par Emmanuel Macron. Il fait ce qu'il veut. C'est ça, le drame français. Ça a été très bien pour de Gaulle et Debré, mais après ça, les présidents, à part Pompidou, n'ont pas été à la hauteur. »

Etienne, 63 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Mais retirer une part de pouvoir au Président ne signifie pas nécessairement la transférer au Parlement. Les participants disent rarement vouloir renforcer l'Assemblée nationale ou le Sénat, dont ils critiquent par ailleurs les lenteurs et la difficulté à prendre des décisions. C'est donc surtout « vers le bas » que le pouvoir devrait, à leurs yeux, être redistribué : vers les citoyens eux-mêmes, mais aussi vers les institutions qui leur semblent les plus proches et les plus accessibles.

UNE VOLONTÉ MASSIVE DE DÉCENTRALISATION

Dans les groupes de discussion, lorsqu'il est demandé aux participants à qui davantage de pouvoir devrait être confié, les maires et les élus locaux sont spontanément cités. Symétriquement, les élus locaux arrivent au dernier rang des acteurs auxquels les Français reprochent que les institutions actuelles donnent trop de pouvoir. La décentralisation apparaît ainsi comme une manière relativement consensuelle de redistribuer le pouvoir : plutôt que de renforcer d'autres institutions nationales, il s'agirait de déplacer une partie de la décision vers des échelons plus proches.

Cette préférence pour le local tient d'abord à une question de lisibilité et de proximité. Face à des institutions nationales souvent jugées complexes et à des responsables politiques perçus comme lointains, le maire est un élu identifiable, accessible, dont les décisions produisent des effets directement observables. Cette proximité nourrit aussi le sentiment de pouvoir davantage peser sur la décision, voire la contrôler : connaître son élu, pouvoir l'interpeller et constater concrètement son action donne davantage corps à la promesse d'un pouvoir exercé au nom des citoyens. Dans un contexte où les Français expriment un fort sentiment de perte de contrôle et de multiplication des menaces, la proximité peut avoir une fonction rassurante. En témoignent les nombreux sondages qui, année après année, continuent de désigner le maire comme le seul élu en qui les Français auraient encore majoritairement confiance.

« Moi, je pense que dans ma commune, on est assez écoutés. C'est une zone plutôt rurale, même très rurale. Donc, on a quand même tendance à se connaître plus ou moins bien. On échange assez souvent et notamment avec les personnes de la mairie. »

Rose, 30 ans, Lot, proche du Rassemblement National

« Je pense que c'est important que les élus de proximité soient plus à même de prendre des décisions qui impactent ce qui se passe au plus près de la vie des gens. »

Alexandre, 36 ans, Gironde, proche des Républicains

La demande de décentralisation répond aussi à une aspiration à différencier ou « customiser » davantage l'action publique en fonction de ses besoins individuels. Derrière la critique d'un pouvoir centralisé apparaît l'idée qu'une règle uniforme décidée à Paris ne peut répondre à la diversité des situations locales. Donner davantage de latitude aux collectivités permettrait au contraire d'adapter les politiques publiques aux besoins et aux préférences de leurs habitants, dans une forme de démocratie « sur mesure », et donc présumée efficace. La décentralisation concentre ainsi plusieurs des aspirations démocratiques exprimées dans l'étude : davantage de proximité, de contrôle et d'adaptation aux réalités vécues.

« Dans certaines villes par exemple, on a instauré la limitation de vitesse à trente. Les maires l'ont fait parce qu'ils ont jugé ça judicieux. Dans d'autres communes, ça n'a pas d'intérêt. On en vient au cas par cas et en fait, on est au plus près de ses citoyens, de leur fonctionnement. »

Ophélie, 43 ans, Nord, proche du Rassemblement National

LA DEMANDE D'UN PLUS GRAND CONTRÔLE DES ÉLUS

Mieux répartir le pouvoir suppose aussi de mieux contrôler ceux à qui il est temporairement confié. Cette aspiration apparaît nettement dans le très large soutien à la limitation du nombre de mandats successifs des députés et des maires, approuvée par 80 % des Français. Cette proposition révèle une volonté d'organiser davantage la rotation des responsabilités politiques et d'éviter leur appropriation durable par les mêmes personnes. Dans les groupes de discussion, la longueur des carrières politiques est en effet régulièrement associée à la déconnexion des politiques : à force de faire de la politique un métier, ceux-ci finiraient par évoluer dans un univers social distinct de celui de leurs électeurs et par perdre la connaissance de leur vie quotidienne.

« Quand on se rend compte qu'un politique, à cinquante ans, il a fait trente ans de politique, ben il connaît pas réellement la vraie vie des Français. Il a été dans un espèce de dogme, de caste qui fait qu'il connaît pas la réalité des gens et des petites gens, malheureusement. »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

Mais les participants ne font pas toujours reposer cette déconnexion sur les seuls élus. Plus rarement apparaît aussi l'idée que les citoyens et, plus largement, tout le système qui entoure le pouvoir contribueraient eux-mêmes à fabriquer cette distance. Les responsables politiques seraient placés dans un environnement qui les protège de la réalité ordinaire, leur réserve un traitement particulier et tend à leur présenter une image édulcorée de la situation du pays, façon village Potemkine. La déconnexion apparaît alors moins comme un défaut individuel, comme un problème relevant « d'une caste » des élus, que comme le produit d'un système qui, à force de distinguer ceux qui gouvernent de ceux qui sont gouvernés, finit par les enfermer.

« J'ai fait mon service militaire, en tant qu'élève officier aux écoles de Coëtquidan, dans les années quatre-vingt. Nous avons reçu François Mitterrand. Déjà l'armée, à cette époque-là, souffrait. Quand Mitterrand est venu, ils ont fléchi son parcours, là où il passait, ils ont tout repeint. Ils ont repeint les blindés, les jeeps qu'il devait voir. Quand Mitterrand est venu, il a dû se dire : "Ben, tout va bien, tout est propre, tout est nickel." Je veux dire, on fait aussi tout pour les servir et les enfermer dans un monde, on y participe, à leur enfermement, et notamment les médias et tout le monde. Jamais ils sont critiqués, et on essaie toujours de leur montrer le bon côté des choses. Je pense que c'est tout un système qui fait qu'à un moment, effectivement, ils n'ont plus connaissance de la réalité. »

Etienne, 63 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Ces constats s'accompagnent d'une critique récurrente des avantages associés à l'exercice des fonctions politiques. Le sujet dépasse souvent leur coût matériel : ces privilèges supposés deviennent le symbole d'une séparation entre gouvernants et gouvernés. L'exigence que les élus « vivent comme tout le monde » apparaît alors comme une manière de rétablir une forme d'égalité entre représentants et représentés, mais aussi de s'assurer qu'ils restent confrontés aux réalités sur lesquelles ils sont amenés à décider.

« Moi, déjà, je leur supprimerais tous leurs avantages. Qu'ils vivent vraiment comme nous. S'ils doivent monter à Paris pour aller à l'Assemblée nationale, ben qu'ils prennent leur véhicule perso. Je veux dire, c'est leur choix. Personne les a poussés à devenir députés. Déjà, rien que ça, que les frais d'essence, ça leur revienne à eux ou leurs frais de train, mais qu'ils vivent comme tout le monde. »

Axel, 34 ans, Vendée, proche d'aucun parti

Ces commentaires ne tiennent d'ailleurs pas compte du fait que les frais associés aux fonctions concernées, notamment les frais de déplacement, seraient pris en charge de la même façon par un employeur privé.

Enfin, certains participants aux groupes de discussion s'expriment en faveur de la possibilité qu'on puisse révoquer des élus au cours de leurs mandats, s'ils ne respectent pas leurs promesses de campagne, si leurs actions produisent trop d'insatisfaction ou s'ils ne respectent pas la loi.

« Il faut pas renoncer au vote parce que c'est notre seul pouvoir en tant que citoyen. Après, c'est pas un chèque en blanc donné pour des périodes trop longues. Il faut aussi pouvoir à un moment ne plus être d'accord. »

Christian, 39 ans, Gironde, proche de La France insoumise

Si le débat sur le bien-fondé du principe de l'immunité parlementaire ou présidentielle n'est pas nouveau et peut sembler légitime, l'idée du « satisfait ou remboursé », qui pousse même certains, dans de précédents groupes de discussion, à évoquer la possibilité d'une période d'essai pour le président de la République, semble plus problématique du point de vue de la stabilité des institutions.

ASSOCIATIONS, SYNDICATS, EXPERTS : REVALORISER LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mais mieux partager le pouvoir ne signifie pas seulement en retirer une partie aux élus. Les Français souhaitent également élargir le cercle de ceux qui participent à la fabrication des décisions. 77 % sont favorables à ce que davantage de place soit donnée aux experts et aux scientifiques dans les décisions publiques, tandis que 75 % souhaitent mieux y associer les acteurs de la société civile, notamment les syndicats et les associations. Cette aspiration dessine une démocratie dans laquelle la légitimité électorale des représentants continuerait de jouer un rôle central, mais serait davantage complétée par d'autres formes d'expertise et de crédibilité.

Les associations, considérées comme on l’a indiqué comme des acteurs démocratiques importants, disposent à cet égard d’un capital de légitimité important : 83 % des Français estiment qu’elles sont efficaces pour améliorer la vie des gens. Dans les groupes de discussion, leur valeur tient notamment à leur capacité à agir comme des capteurs du terrain. Leur implantation dans la société, leurs échanges quotidiens avec leurs adhérents et les publics qu’elles accompagnent leur permettent d’accéder à des expériences concrètes dont les responsables politiques, régulièrement accusés de déconnexion, disposent moins directement. Cette expertise issue du terrain leur confère aussi une fonction de mise à l’agenda : les associations rendent visibles des difficultés, des publics ou des revendications qui risqueraient autrement de rester à distance des institutions. Aussi les alertes sur la fragilisation de leur financement résonnent-elles fortement avec les attentes des Français pour notre vie démocratique.

« Le rôle démocratique des associations, ce serait d’être au contact des personnes et de voir vraiment ce qu’ils pensent. Parce que mis à part le fait de se réunir pour une activité, y a beaucoup d’échanges. Et donc on est quand même au courant de comment les gens vivent. Ça fait vraiment un maillage, un maillage social où les gens se rencontrent. »

Omari, 41 ans, Hérault, proche de La France insoumise

« L’association se monte par rapport à un problème. Et donc l’idée, c’est de rendre visible ce problème, essayer d’aider les gens qui sont victimes ou qui subissent ce problème. »

Véronique, 51 ans, Mayenne, proche du Parti Socialiste

Le rééquilibrage des pouvoirs souhaité par les Français apparaît donc comme un élargissement du tour de table démocratique : à côté des représentants élus, davantage de place devrait être faite à ceux qui disposent d’un savoir scientifique, d’une expertise professionnelle ou d’une connaissance concrète de la société.

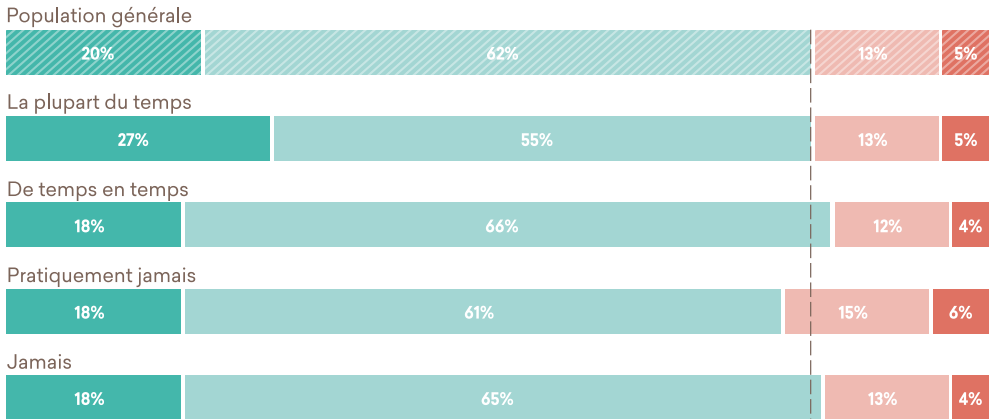
Figure 25. Les associations, maillon essentiel pour améliorer la vie des gens et faire vivre la démocratie

Selon vous, les associations...

En fonction de la difficulté déclarée à payer toutes les factures à la fin du mois

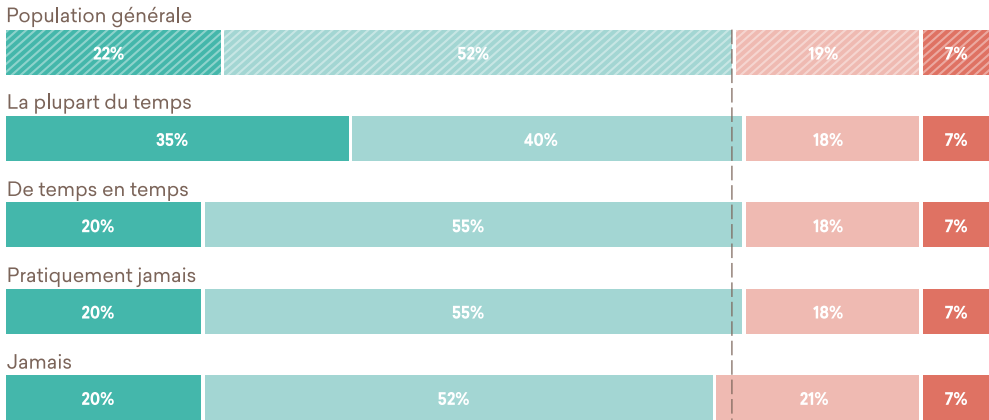
...sont-elles efficaces pour améliorer la vie des gens ?

● Oui, très efficaces ● Non, plutôt pas efficaces
● Oui, plutôt efficaces ● Non, pas du tout efficaces



..jouent-elles aujourd'hui un rôle important pour faire vivre la démocratie au quotidien ?

● Oui, tout à fait ● Non, plutôt pas
● Oui, plutôt ● Non, pas du tout



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

b. Former et écouter les citoyens

Mieux répartir le pouvoir entre institutions et corps sociaux ne suffit pas : pour beaucoup de Français, améliorer la démocratie signifie aussi en rendre une part plus directement aux citoyens. Cette aspiration se décline de multiples façons, de la plus classique – recourir davantage au référendum – aux plus expérimentales, comme le tirage au sort, en passant par une meilleure représentation sociale ou la transformation des modalités du vote.

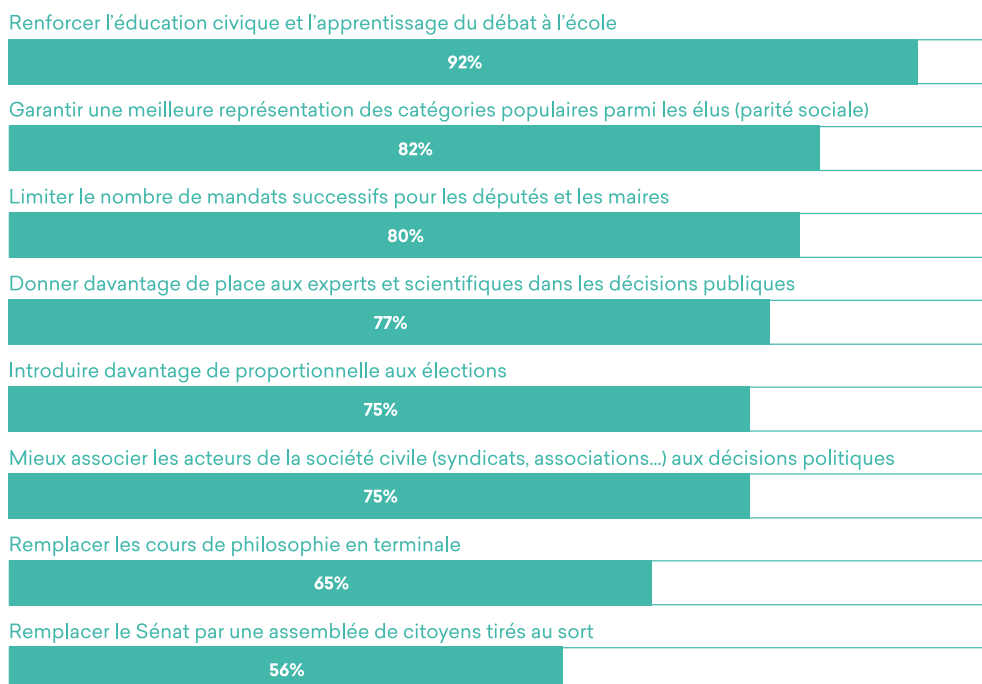
LE BESOIN D'UNE MEILLEURE FORMATION DÉMOCRATIQUE

Mieux partager le pouvoir suppose aussi de former les citoyens pour qu'ils soient en mesure de l'exercer. C'est la piste d'amélioration la plus consensuelle : 92 % des Français sont favorables au renforcement de l'éducation civique et de l'apprentissage du débat. Ce résultat fait directement écho au talon d'Achille identifié dans cette étude : les

Figure 26. Adhésion à des innovations démocratiques pour la France

Parmi les innovations démocratiques suivantes pour la France, auxquelles seriez-vous plutôt favorable ou opposé(e) ?

Sous-total «Favorable»



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Français ont conscience qu'une meilleure connaissance des institutions favorisera un meilleur attachement à la démocratie et davantage d'engagement pour la faire vivre. Cette volonté de renforcer l'éducation civique répond également à l'insatisfaction au sujet de l'éducation : seuls 53 % des Français considèrent en effet que l'éducation donne les mêmes chances de réussite à chaque enfant alors que 92 % d'entre eux estiment que le fait que ce critère soit atteint est important dans une démocratie.

« Moi, je me rappelle quand j'étais au collège, on avait des cours d'éducation civique. Je sais pas si ça existe encore. »

Sébastien, 45 ans, Var, proche de Renaissance

Mais la formation démocratique ne consiste pas seulement à mieux connaître les institutions. Elle suppose aussi d'apprendre à débattre, écouter la contradiction et construire du compromis, dans un contexte où la polarisation affective rend le désaccord politique de plus en plus difficile.

« Il faut éviter d'être péremptoire et puis être à l'écoute, même si parfois, il y a des sujets effectivement très brûlants et délicats. Et si on est franchement en opposition avec la personne avec laquelle on discute, c'est pas toujours évident de rester complètement zen. »

Eric, 65 ans, Loiret, proche d'Horizons

De fait, depuis une quinzaine d'année, l'éducation civique s'est élargie, renforcée et transformée en France, avec notamment un tournant en 2015 à la suite des attentats, puis en 2024, avec une refonte et un élargissement des programmes visant à construire une culture civique commune, à partir de repères institutionnels et juridiques, mais aussi d'un travail sur la laïcité, les discriminations, le lien social, l'éducation aux médias et à l'esprit critique, et les enjeux numériques et environnementaux. La finalité est donc passée de « connaître la République » à « savoir être citoyen dans une démocratie contemporaine ». Si les objectifs semblent justes compte tenu de l'acuité des enjeux, leur inflation peut sembler irréaliste au regard du temps alloué.

Toujours au chapitre de l'enseignement scolaire, 65 % des Français seraient favorables à remplacer les cours de philosophie de terminale par des cours de droit. Ce résultat traduit une demande de connaissance plus concrète des règles qui organisent la vie collective, alors que les systèmes législatif et judiciaire apparaissent comme éminemment complexes aux yeux d'une majorité de la population.

« Je sais pas si vous avez déjà lu le Code pénal, mais c'est un dictionnaire. Enfin, c'est des mots qu'on n'a pas l'habitude de prononcer et d'entendre, avec plein de petites règles avec des mots un peu scientifiques politiquement. »

Axel, 34 ans, Vendée, proche d'aucun parti

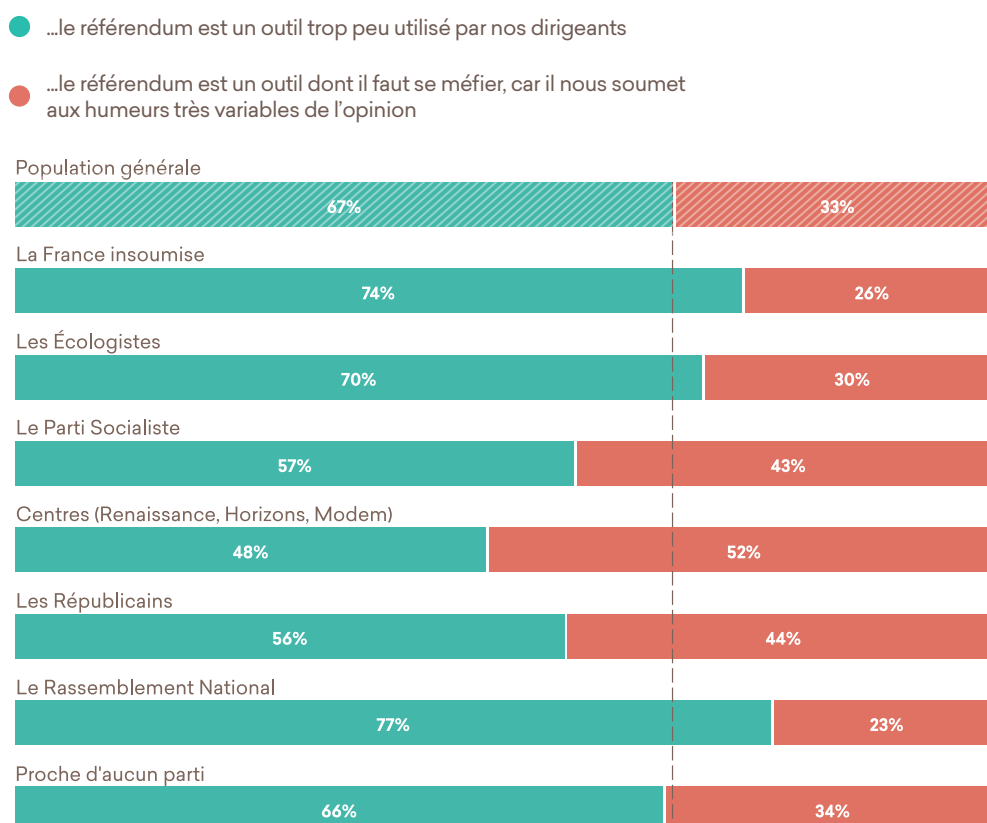
Si la suppression pure et simple des cours de philosophie, qui restent très pertinents pour former le jugement critique, développer l'aptitude à l'analyse et à l'autonomie de la pensée, est peu probable, le renforcement de la place du droit dans cet enseignement fait son chemin.

RÉFÉRENDUM : REDONNER DIRECTEMENT LA PAROLE AU PEUPLE

Si améliorer la démocratie consiste à donner davantage de pouvoir au peuple, le référendum apparaît comme l'instrument le plus évident pour y parvenir. Pour certains participants, le raisonnement est presque tautologique : puisque la démocratie est définie comme le pouvoir du peuple, celui-ci devrait pouvoir décider directement et régulièrement, sans que sa volonté soit systématiquement médiée par ses représentants. Cette conception est particulièrement explicite chez certains participants proches du Rassemblement National, pour lesquels le référendum est parfois assimilé à une forme plus authentique de démocratie, opposée à un système représentatif jugé trop technocratique.

Figure 27. Pertinence du référendum selon les sensibilités politiques

Pour trancher les questions importantes pour l'avenir du pays...



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

« Je pense qu'on est dans une démocratie technocratique. Il y a belle lurette que ce sont les technocrates qui dirigent la France. Et nous manquons surtout, je trouve, de démocratie directe. Il serait tellement simple de faire appel au peuple par quelques référendums, minimum un par an. Cela nous est refusé depuis un certain temps et j'ai beaucoup de mal à le comprendre. »

Etienne, 63 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Cette aspiration s'est fortement renforcée ces dernières années. 67 % des Français, et en particulier 77 % des sympathisants du Rassemblement National, considèrent aujourd'hui que le référendum est trop peu utilisé, contre 33 % qui estiment qu'il faut s'en méfier. En 2021, ils n'étaient que 46 % à le juger trop peu utilisé, contre 39 % qui s'en méfiaient et 15 % qui souhaitaient le réserver aux seuls sujets fondamentaux (option de réponse non proposée en 2026). Dans les groupes de discussion, cette frustration est notamment nourrie par la rareté des référendums nationaux et par le sentiment que des sujets importants pourraient davantage être soumis directement aux citoyens.

Mais la demande dépasse très largement les seuls électeurs du Rassemblement National ou les publics les plus défiants. Elle se retrouve à gauche (74 % des proches de La France insoumise, 70 % des Écologistes et 57 % du Parti Socialiste) et parmi les personnes proches d'aucun parti (66 %), avec toutefois des nuances sur ses conditions de mise en œuvre.

« On a eu un mandat de presque dix ans d'Emmanuel Macron et normalement, il devait peut-être nous soumettre des référendums sur des questions essentielles, la fin de vie, par exemple, etc. On n'a jamais eu de référendum. Et s'il y en avait eu un, je suis sûr que notre voix, notre parole n'aurait pas été prise en compte. »

Danny, 45 ans, Nord, proche du Parti Socialiste

C'est seulement chez les électeurs centristes et de centre-droit qu'elle devient minoritaire (48 %). Certains participants aux groupes de discussion tempèrent ainsi leur enthousiasme pour le référendum par la question de la participation ou souhaitent réserver l'outil aux décisions politiques les plus importantes. Le référendum est alors moins envisagé comme un substitut permanent à la représentation que comme un complément permettant aux citoyens de reprendre ponctuellement la main pour se faire entendre.

« Il faut plus de référendums, mais bon, si personne va voter, ça paraît compliqué parce que ce sera toujours les mêmes qui vont décider. »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Écologistes

« Une fois que les gens sont élus, je serais tout à fait d'accord qu'on fasse plus de référendums pour éviter que ça soit toujours les mêmes personnes qui fassent les lois et sans demander leur avis aux citoyens. Pas non plus tous les trois mois, mais voilà, pour les grandes actions politiques, pour savoir si les citoyens sont réellement en accord avec la gouvernance. »

Catherine, 58 ans, Aube, proche de Renaissance

La Suisse constitue un point de référence récurrent. Son système de votations est régulièrement cité comme la démonstration qu'une consultation beaucoup plus fréquente de la population serait possible. Le modèle est souvent évoqué de manière assez générale, sans que ses règles ou ses contraintes soient précisément connues : ce qui séduit, c'est surtout l'image d'un pays dans lequel les citoyens auraient le sentiment de conserver une prise régulière sur les décisions qui les concernent.

« En Suisse, ils font des référendums et ils votent pour quasiment tout. Après, c'est un pays qui est beaucoup plus petit, une population qui est beaucoup plus petite. Mais en tout cas, quand on est Suisse, on a l'impression qu'on décide de notre vie. Il y a des choses qui sont bien et d'autres qu'on aime moins. Mais en tout cas, on sait que notre avis est pris en compte. »

Iris, 24 ans, Loire-Atlantique, proche d'aucun parti (Abstention 2024)

Chez certains participants proches du RN, la demande va plus loin : il s'agit aussi d'élargir le champ du référendum au-delà de ce que permet aujourd'hui l'article 11 de la Constitution, notamment aux questions d'immigration. Cette aspiration rejoint les propositions portées par le Rassemblement National et Les Républicains de modifier la Constitution pour permettre ce type de consultations.

Enfin, dans les groupes de discussion, les garde-fous associés aux référendums (protection des droits fondamentaux et des minorités, par exemple) ne sont jamais évoqués spontanément. Le référendum est souvent idéalisé, comme l'instrument garantissant non pas nécessairement de meilleures décisions de politiques publiques, mais au moins que la décision corresponde réellement à une volonté populaire exprimée.

PARITÉ SOCIALE DES ÉLUS : UNE ASPIRATION PARTAGÉE

La volonté de rendre davantage de pouvoir au peuple passe aussi par une demande de plus grande diversité sociale parmi ceux qui le représentent. 82 % des Français sont favorables à garantir une meilleure représentation des catégories populaires parmi les élus, soit une meilleure parité sociale. Derrière cette attente apparaît la critique d'un personnel politique perçu comme socialement homogène et éloigné de certaines réalités quotidiennes : diversifier les profils permettrait de faire entrer dans les lieux de décision une plus grande variété d'expériences et de points de vue.

« On ne peut pas satisfaire tout le monde, c'est sûr, mais si au gouvernement il y avait une catégorie professionnelle de chaque groupe de personnes qui était représentée, ce serait quand même plus représentatif de la population plutôt que d'avoir une personne qui choisit pour tout le monde. »

Ophélie, 43 ans, Nord, proche du Rassemblement National

Ce résultat peut sembler entrer en contradiction avec un autre enseignement de l'étude : 70 % des Français considèrent qu'ils peuvent être bien représentés par un élu qui ne leur ressemble pas. Les deux réponses révèlent en réalité une distinction entre représentation individuelle et représentativité collective. Les Français n'attendent pas nécessairement de leur propre élu qu'il partage leur âge, leur genre, leur origine ou leur milieu social ; ils souhaitent en revanche que les élus, collectivement, reflètent davantage la diversité de la société. La ressemblance n'est donc pas considérée comme indispensable pour représenter un individu, mais la diversité sociale apparaît comme une qualité du système représentatif dans son ensemble, montrant à nouveau que les Français ne rejettent pas le principe de représentation, mais sont en quête de moyens de l'améliorer.

LE CHANGEMENT DES MODALITÉS DU VOTE : LES FRANÇAIS MITIGÉS

Rendre davantage de pouvoir aux citoyens conduit aussi à interroger les règles du vote.

La modernisation technique du scrutin divise : 52 % sont favorables au vote par Internet. Ce résultat mitigé témoigne sans doute d'une méfiance envers les outils numériques, mais aussi d'un attachement au rituel collectif du dimanche électoral, sorte de grand-messe républicaine. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le clivage générationnel reste ici limité : le vote en ligne recueille 58 % d'adhésion chez les 25-44 ans, mais encore 50 % chez les plus de 65 ans.

L'idée de rendre le vote obligatoire convainc 60 % des Français, mais suscite des débats dans les groupes de discussion. Certains participants décrivent déjà le vote comme une obligation morale ; d'autres considèrent au contraire que la possibilité de ne pas voter fait partie intégrante de la liberté démocratique. Christelle (51 ans, Seine-Maritime, proche de Renaissance) cite ainsi spontanément « le vote qui n'est pas obligatoire » comme une caractéristique de la démocratie, l'abstention permettant aussi « de montrer son mécontentement ». Cette opinion est en partie générationnelle : l'obligation de voter recueille 70 % d'adhésion chez les plus de 65 ans, contre 53 % chez les 18-24 ans, et devient minoritaire chez les Français ne se sentant proches d'aucun parti (49 %).

À des fins d'analyse, nous avons aussi testé quelques propositions disruptives et a priori inenvisageables du point de vue démocratique. Et les suggestions testées font apparaître une tension : alors que le suffrage universel repose sur l'égalité politique des citoyens, 61 % des Français seraient favorables à un test de connaissance avant de pouvoir voter. Cette opinion, qui varie étonnamment peu selon le niveau de diplôme, fait écho à la faiblesse de la connaissance des institutions et prolonge la demande massive d'éducation civique, mais va beaucoup plus loin : après avoir affirmé que le pouvoir doit revenir au peuple, une majorité accepterait l'idée que son exercice puisse être conditionné à la démonstration préalable de certaines connaissances. Une proposition qui porte le risque d'une forme de ségrégation intellectuelle, difficilement conciliable avec l'universalité du suffrage.

Figure 28. Adhésion et rejet des changements de modalités du vote

Parmi les innovations démocratiques suivantes pour la France,
auxquelles seriez-vous plutôt favorable ou opposé(e) ?

Sous-total «Favorable»

Mettre en place un test minimum de connaissances sur le fonctionnement démocratique avant de pouvoir voter

61%

Rendre le vote obligatoire

60%

Mettre en place le vote par internet

52%

Donner davantage de poids au vote des jeunes dans les résultats des scrutins

51%

Fixer un âge maximum pour pouvoir voter aux élections

37%

Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

C'est plutôt lorsqu'il s'agit du poids respectif des générations dans la décision que les écarts se creusent. Alors que les jeunes votent structurellement moins que les seniors, 51 % des Français souhaiteraient donner davantage de poids à leur vote, dans la mesure où ils seront davantage impactés par les décisions de long terme. Cette proposition est majoritaire jusqu'à 54 ans mais soutenue par seulement 44 % des plus de 65 ans. Elle atteint surtout 69 % chez les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, illustrant une polarisation générationnelle alimentée par une idéologie politique touchant un électorat particulièrement jeune. À l'inverse, l'idée de fixer un âge maximum pour voter ne convainc que 37 % des Français et reste tout juste majoritaire chez les 18-24 ans (51 %) et les 25-34 ans (50 %). Pas d'animosité marquée, donc, vis-à-vis de ce qui est parfois décrit comme une distorsion du corps électoral dans les urnes du fait de la surreprésentation des seniors et de la sous-participation des juniors.

SCRUTIN PROPORTIONNEL : UN DÉBAT COMPLEXE QUI LAISSE LES FRANÇAIS PERPLEXES

Le débat sur l'introduction de davantage de proportionnelle dans les élections législatives laisse les Français perplexes. Si, sur le principe, 75 % des Français se disent favorables à l'introduction de davantage de proportionnelle aux élections, les groupes de discussion montrent combien cette opinion peut être fragile. Tout d'abord, de très nombreux participants reconnaissent ne pas savoir précisément ce que recouvre le terme ou quelles en seraient les conséquences.

« La proportionnelle, c'est depuis des années, des décennies, que le RN demande ça. Mais je sais pas exactement ce que ça changerait au niveau des élections, en fait. »

Patrice, 60 ans, Tarn-et-Garonne, proche du Rassemblement National

Une fois ses effets explicités, la proportionnelle fait surgir instantanément des inquiétudes : une représentation plus fidèle des suffrages signifie d'abord faire davantage de place à des forces politiques que l'on peut considérer comme dangereuses.

« Avoir sept pour cent de Zemmour, excusez-moi, avoir sept pour cent de Zemmour à l'Assemblée nationale, c'est non merci pour moi. »

Jean-Marc, 53 ans, Paris, proche d'aucun parti

Elle implique ensuite davantage de négociations et rend moins probable l'existence d'une majorité stable, et donc d'un exécutif capable de mettre en œuvre un programme fort.

« Est-ce que la proportionnelle ne nous mettrait pas en danger avec un État qui n'avance plus, qui ne se réforme pas, du fait qu'il n'y ait pas de majorité ? Est-ce que ça ne serait pas un peu inquiétant ? »

Coralie, 44 ans, Indre-et-Loire, proche d'aucun parti

Enfin, notamment chez les plus défiants, changer le mode de scrutin ne résout rien puisque le problème résiderait moins dans les règles de représentation que dans ceux qui en bénéficient.

« Moi, je vois ce que ça veut dire parce qu'en gros, au niveau du pourcentage, ça permet de faire exister les différents courants de pensée ou en tout cas politiques. Donc proportionnellement, c'est pour dire au peuple qu'on est mieux représenté. Mais on est toujours représenté par les mêmes truands. »

Omari, 41 ans, Hérault, proche de La France insoumise

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LE RISQUE D'ÉCOUTER SANS ENTENDRE

Au-delà du référendum, les dispositifs de démocratie participative suscitent un intérêt réel mais fragile, notamment parce qu'ils restent mal connus. Seuls 48 % des Français connaissent ne serait-ce que le principe des conventions citoyennes : 14 % voient précisément de quoi il s'agit et 34 % en connaissent globalement le principe, tandis qu'un quart en a seulement entendu parler sans savoir ce que c'était (26 %) et qu'un autre quart n'en a jamais entendu parler (26 %).

La connaissance est encore plus faible chez les 18-24 ans (41 %) et les Français ne se sentant proches d'aucun parti (35 %). Dans les groupes de discussion, les conventions sont régulièrement confondues avec d'autres démarches de consultation, notamment le Grand débat national organisé après le mouvement des Gilets jaunes.

« C'est pas un peu comme le truc qu'avait fait Macron après les Gilets jaunes ? C'était pas un truc comme ça, non ? »

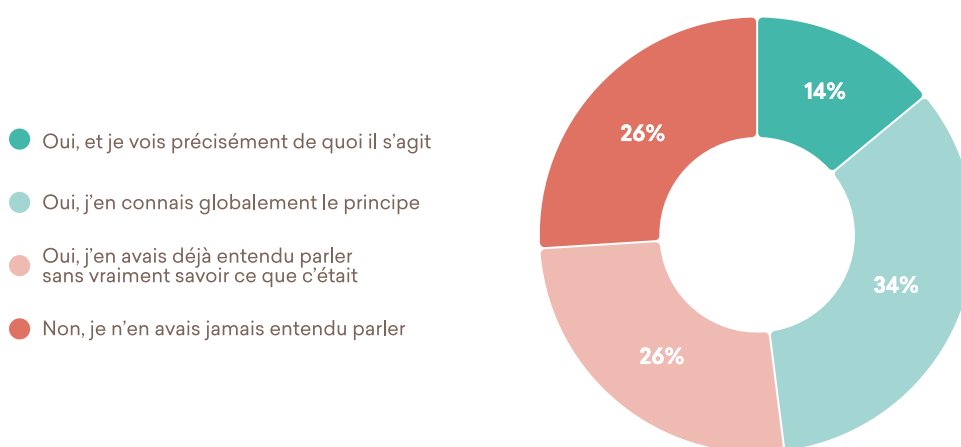
Christophe, 55 ans, Indre-et-Loire, proche d'aucun parti, électeur NFP aux législatives de 2024

Cette méconnaissance n'empêche pas une attente forte quant à l'effet concret de la participation. 41 % des Français considèrent que les propositions issues des conventions citoyennes devraient être davantage prises en compte, voire directement appliquées et 34 % souhaitent qu'elles nourrissent le débat tout en laissant la décision aux élus, contre seulement 9 % qui jugent qu'elles donnent trop d'importance à des citoyens qui ne sont ni experts ni élus. Dans les échanges, une condition revient avec insistance : participer n'a de sens que si cette participation produit des effets. Le risque, sinon, est de reproduire précisément le sentiment de non-écoute auquel ces dispositifs sont censés répondre.

Figure 29. Connaissance des dispositifs de convention citoyenne

Les conventions citoyennes, consistent en des groupes de citoyens tirés au sort et chargés de formuler des propositions sur des sujets de société (comme par exemple le climat, la fin de vie, les temps scolaires).

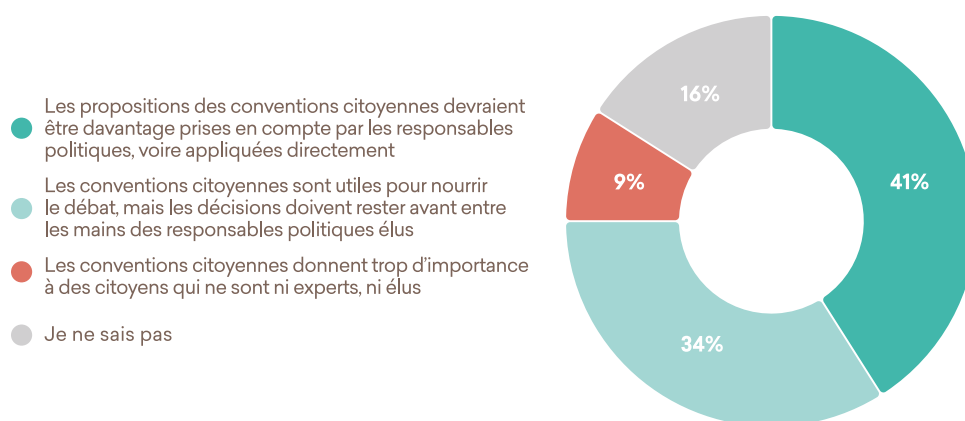
Avant aujourd'hui, connaissiez-vous ce type de dispositif démocratique ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

Figure 30. Opinion concernant le rôle des conventions citoyennes dans l'élaboration des lois

Laquelle des positions suivantes se rapproche le plus de votre opinion concernant les conventions citoyennes ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

« Si c'est juste faire une convention, faire du blabla autour d'une table et puis rassurer les politiques en disant : "Vous voyez, on vous écoute."... Il faut vraiment qu'il y ait un poids derrière, enfin qu'il y ait quelque chose qui s'en dégage. »

Edwin, 52 ans, Nord, proche des Républicains

Cette exigence est particulièrement forte à gauche : 59 % des sympathisants de La France insoumise souhaitent que les propositions des conventions soient davantage prises en compte. Les sympathisants des partis centristes (Renaissance, Horizons, Modem) privilégient au contraire très largement leur fonction consultative (54 %). Le rejet explicite demeure minoritaire, mais un peu plus présent chez les sympathisants Les Républicains (12 %) et Rassemblement National (14 %).

« Si c'est pour faire des conventions citoyennes où on écoute les gens, on fait semblant de prendre des notes et derrière, on n'applique rien parce que c'est déjà décidé... Moi, je l'ai vécu au niveau local : quand on est consultés sur la couleur de la moquette, ça sert à rien. »

Armand, 55 ans, Paris, proche du Parti Socialiste

Le processus du tirage au sort attise à la fois l'enthousiasme et la méfiance. Curiosité à l'idée de donner enfin du pouvoir de décision à des personnes issues du « peuple » mais haute méfiance, surtout pour les partisans du Rassemblement National, à l'idée que ce tirage au sort puisse être truqué par le gouvernement. On retrouve ici, chez cet électorat, un réflexe de défiance a priori, voire un sentiment de manipulation qui les caractérise souvent. Les participants questionnent également la compétence des citoyens tirés au sort, leur disponibilité ou leur représentativité. Plus profondément, certains craignent que la participation citoyenne ne devienne un outil de légitimation de décisions déjà prises, voire une manière pour les responsables politiques de diluer leur propre responsabilité et de manipuler les participants.

« Moi, j'ai un problème parce que typiquement, je vois mon grand-père : s'il est tiré au sort, il est pas du tout apte à répondre. Je vois ma voisine, elle va y aller parce que : "Tu te rends compte, j'ai été sélectionnée, c'est incroyable. Je vais en parler à toutes mes copines." Mais derrière, elle va cocher la même réponse que son voisin parce qu'il faut bien se faire voir. Le noyau de la France ou ceux qui sont le plus concernés, ce sera pas forcément la réponse du tiré au sort. »

Ambre, 28 ans, Hérault, proche des Écologistes

Ces réticences coexistent pourtant avec une ouverture assez spectaculaire à des formes beaucoup plus radicales de démocratie participative : 56 % des Français seraient favorables au fait de remplacer le Sénat par une assemblée de citoyens tirés au sort. Lorsqu'elle est rendue concrète, l'idée séduit notamment parce qu'elle permettrait de faire entrer directement des « citoyens lambda » dans les institutions et de rapprocher leur composition de celle de la société.

« Moi, je pense qu'il faudrait un gouvernement où certes, il y a des gens, qui s'y connaissent en politique, mais il faudrait également mélanger des citoyens lambda, en fait. »

Ariane, 27 ans, Eure-et-Loir, proche du Rassemblement National

« Pour moi, ce serait un peu à la mode romaine, c'est-à-dire sélectionner tous les cinq ans, presque un peu comme un jury au tribunal, des personnes qui pourraient voter les lois, en tout cas proposer des lois. Ce serait un panel représentatif de la France dans une assemblée. »

Pierre, 29 ans, Haute-Garonne, proche d'aucun parti

La démocratie participative fait ainsi apparaître un paradoxe entre appétence pour ses principes et méconnaissance des dispositifs existants. Les Français ne semblent pas tant réclamer une procédure particulière qu'une garantie : s'ils sont davantage associés à la décision, leur participation doit avoir un effet réel. Faute de quoi, la consultation risque moins de restaurer la confiance que d'alimenter le sentiment d'une démocratie qui écoute sans entendre.

c. Les modalités de la rénovation démocratique

Au-delà des innovations susceptibles d'améliorer le fonctionnement quotidien de la démocratie, se pose une question plus radicale : jusqu'où les Français sont-ils prêts à aller pour la transformer ? Changer les règles constitutionnelles, contourner les formes traditionnelles de mobilisation ou faire entrer de nouveaux outils technologiques dans la décision : ces différentes pistes révèlent à la fois une forte envie de changement et les limites que les Français continuent de poser à cette transformation.

CHANGER LA CONSTITUTION : UN DÉSIR DE CHANGEMENT INVERSEMENT PROPORTIONNEL À SA CONNAISSANCE

53 % des Français se disent favorables à un changement de Constitution. Mais cette aspiration est loin d'être homogène : elle atteint 66 % chez les sympathisants de La France insoumise et 64 % chez ceux du Rassemblement National, contre 44 % au Parti Socialiste, 41 % chez Les Républicains et seulement 27 % chez les électeurs centristes. La frontière passe donc moins entre gauche et droite qu'entre électeurs de rupture et électeurs davantage attachés au fonctionnement institutionnel actuel.

La demande est également plus forte parmi les Français confrontés aux difficultés économiques : 61 % de ceux qui peinent la plupart du temps à payer leurs factures souhaitent changer de Constitution, contre 47 % de ceux qui ne rencontrent jamais ces difficultés. Le changement institutionnel semble ainsi parfois cristalliser une insatisfaction beaucoup plus générale à l'égard du fonctionnement du pays.

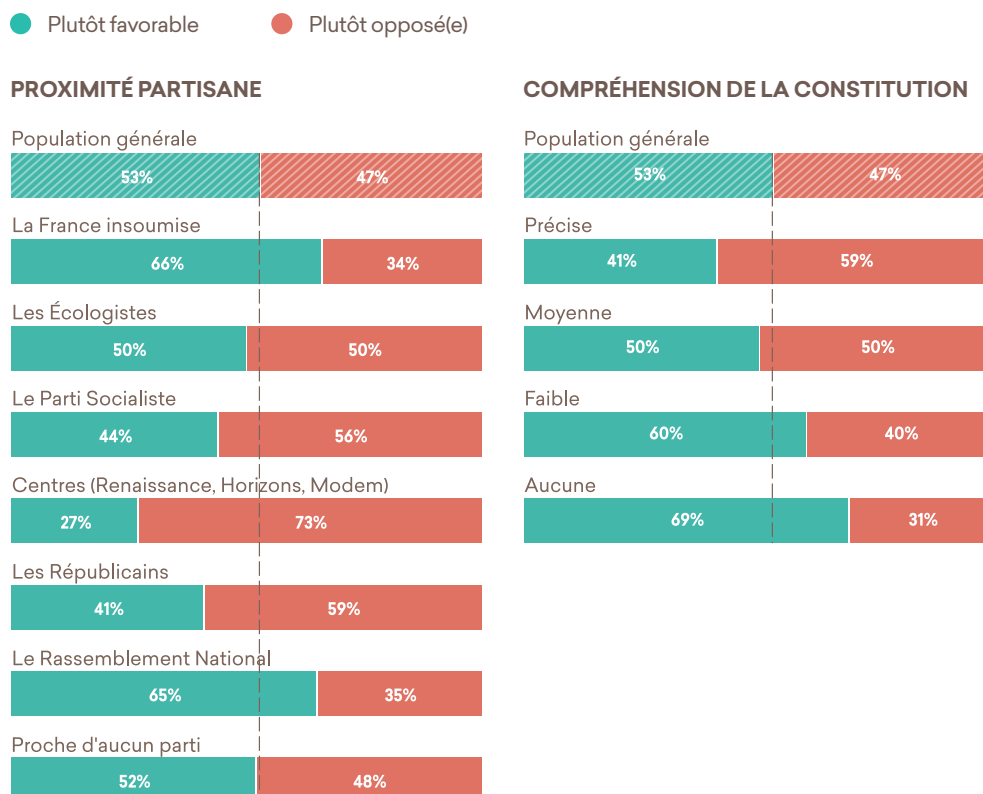
Mais le résultat le plus frappant concerne la connaissance de la Constitution : 69 % de ceux qui reconnaissent n'en avoir aucune compréhension souhaitent la changer, contre seulement 41 % de ceux qui disent en avoir une connaissance précise. Changer de Constitution apparaît ainsi moins comme l'aboutissement d'un diagnostic précis sur les institutions que comme l'expression d'une aspiration plus générale à la rupture. Le changement constitutionnel semble cristalliser des insatisfactions de différentes natures (manque d'écoute, rejet de l'hyper-présidentialisme, difficultés économiques ou désir de renouvellement politique) sans que les règles à transformer et la direction à donner soient clairement identifiées.

DÉSŒBÉISSANCE PLUTÔT QUE VIOLENCE : UNE RADICALITÉ QUI VEUT RESTER PACIFIQUE

L'envie de rupture ne se traduit pas par une progression de la violence politique. Au contraire, la part des Français prêts à soutenir des actions violentes pour changer le système est passée de 29 % en 2021 à 18 % aujourd'hui. Elle demeure plus élevée chez les sympathisants de La France insoumise (31 %) et du Rassemblement National (25 %), mais devient très minoritaire auprès des sympathisants du Parti Socialiste (9 %), des partis centristes (6 %) ou des Républicains (12 %). Ce recul est cohérent avec la forte demande d'ordre et de sécurité observée tout au long de l'étude.

Figure 31. L'adhésion au changement de Constitution selon la proximité partisane et le niveau déclaré de connaissance de la Constitution

Seriez-vous plutôt favorable ou opposé(e) à changer de Constitution ?



Source : Destin Commun, Mai 2026, N = 2 324

En revanche, 54 % des Français seraient prêts à soutenir des actions de désobéissance civile non violente pour changer le système. Cette disposition à la contestation, fidèle à la tradition historique française, atteint 71 % chez les sympathisants La France insoumise, mais également 59 % des proches du Rassemblement National, contre seulement 27 % chez les électeurs centristes. Elle est surtout particulièrement élevée parmi les jeunes adultes : 62 % des 18-24 ans et 72 % des 25-34 ans. À l'âge de l'entrée dans la vie active, des difficultés d'accès au logement ou de l'expérience des prélèvements et des services publics, ce potentiel de contestation fait notamment écho à l'émergence de discours poussés par l'extrême droite sur les réseaux sociaux autour du slogan : « C'est Nicolas qui paye ». Il révèle l'existence d'un réservoir important de soutien à un mouvement de contestation non violent mais perturbateur, dans la lignée de ce qu'a pu représenter le mouvement des Gilets jaunes.

« Des fois, pour faire entendre sa voix, on va faire des grèves. Ça embête certaines personnes, forcément, mais c'est le principe. Si ça embêtait personne, ça aurait pas de portée, donc le message passerait pas. »

Jules, 29 ans, Moselle, proche des Républicains

Ces résultats invitent finalement à ne pas chercher le principal risque de rupture démocratique du côté d'un « grand soir » ou d'un basculement violent. Si une dérive devait se produire, les résultats de cette étude dessinent davantage la possibilité d'une érosion progressive : des règles ou des contre-pouvoirs successivement affaiblis au nom de l'efficacité, de l'ordre ou de la volonté populaire.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UNE LIMITE NETTE AUX INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Enfin, malgré l'appétence pour de nombreuses innovations démocratiques, l'intelligence artificielle constitue une limite assez nette. Les Français ne rejettent pas complètement ses usages : 46 % pensent qu'elle peut aider les citoyens à mieux s'informer et à comprendre les enjeux politiques. Mais cette possibilité est largement éclipsée par la crainte de ses effets sur l'espace public : 84 % estiment qu'elle risque de faciliter la manipulation de l'opinion.

Cette inquiétude se traduit par une réticence dès lors que l'intelligence artificielle se rapproche de la décision politique. 57 % des Français s'opposent à son utilisation pour aider les responsables politiques à prendre de meilleures décisions. Le rejet traverse toutes les générations et concerne même 59 % des 18-24 ans, pourtant davantage familiers de l'usage de l'IA.

La frontière devient encore plus nette lorsqu'il ne s'agit plus d'assister la décision humaine mais de s'y substituer : 71 % des Français, et une large majorité dans tous les électors, refusent que des décisions politiques soient confiées à des intelligences artificielles ou à des robots à la place des responsables politiques. À l'heure où une partie des Français réclament davantage d'efficacité et se montrent sévères envers ses représentants, la promesse d'un gouvernement supposément plus rationnel ou performant grâce à la technologie ne convainc donc pas. Même profondément critiquée, la décision politique demeure, pour une large majorité de Français, une responsabilité nécessairement humaine.

Conclusion

L'idée de crise de la démocratie est un topos usé. Il occulte l'existence dans notre pays d'un attachement profond et consensuel au modèle démocratique. Fondé sur un solide substrat historique et culturel et nourri de pratiques fréquentes, il fait partie intégrante de la fierté d'être français. Et au-delà de l'attachement de principe, une large majorité de nos concitoyens considèrent que les dimensions essentielles de la démocratie fonctionnent bien dans notre pays. C'est là un constat majeur de cette étude, à l'heure où le modèle démocratique semble ébranlé de toutes parts dans plusieurs régions du monde.

C'est justement du fait de la valeur qu'ils attachent à ce capital démocratique que les Français sont souvent déçus, parfois en colère. Les sources d'insatisfaction sont de plusieurs ordres : le sentiment d'un déficit d'écoute, les difficultés économiques individuelles, la perception d'un manque de probité des politiques, la sensation d'affaiblissement de l'autorité et de l'efficacité de l'État. Les conséquences de cette frustration dessinent des aspirations qui entrent en tension avec le modèle démocratique.

Cette étude révèle huit défis qui fragilisent notre capital démocratique. Nous esquissons ici des pistes pour le consolider.

1. ÉCOUTER ET ENTENDRE.

Les Français ne se sentent pas entendus alors qu'ils n'ont, objectivement, jamais été autant écoutés. Réseaux sociaux, émissions participatives, sondages, consultations citoyennes : les citoyens ont beaucoup plus d'occasions de s'exprimer que dans les décennies précédentes. Et l'engouement est au rendez-vous : grand débat, pétition contre la loi Duplomb, dispositifs participatifs citoyens... Mais le référendum sur le TCE de 2005, et plus récemment la promesse peu réaliste de reprendre l'intégralité des recommandations de la Convention citoyenne sur le climat, ont installé le sentiment d'un décalage entre la prolifération des sollicitations et la prise en compte réelle de la voix des citoyens. Si les Français adhèrent encore à la primauté de la représentation électorale dans le processus de décision démocratique, la place et le rôle réel des consultations citoyennes doivent être clarifiés dans un contrat démocratique réaliste, qui évite la démagogie et le cynisme. La voix des plus fragiles, qui sont les plus déçus du modèle démocratique, doit être prioritairement écoutée.

2. DÉCENTRALISER POUR ÉQUILIBRER L'AUTORITÉ.

Les Français ont besoin de repères, d'ordre et d'autorité. Les nombreuses références spontanées à de Gaulle et le vaste succès populaire du film éponyme cet été en sont un rappel frappant. Mais malgré les dérives qui nous entourent dans différents pays, c'est la distinction entre autorité et autoritarisme qui souffre aujourd'hui d'un certain flottement dans l'opinion. La demande de décentralisation exprimée par les Français, appuyée par la confiance qu'ils placent dans leurs élus locaux, est une piste pour équilibrer leur rapport au pouvoir politique.

3. DÉSAMORCER LA TENTATION MILEISTE PAR L'EFFICACITÉ.

La « Mileimania » d'une partie des cercles libéraux français peut les amener, au nom de l'exigence de performance économique, à relativiser les atteintes à la séparation des pouvoirs et aux libertés fondamentales dont l'Argentine et les États-Unis offrent des exemples patents. Mais face aux délais de certaines démarches administratives et à l'inflation de normes qui les accable, certains de nos concitoyens ont légitimement le sentiment que c'est l'État qui n'honore plus sa part du contrat social, tandis qu'ils s'acquitteraient de la leur. Concevoir pour notre pays un choc de simplification et d'efficacité non populiste, tel est l'un des défis de l'élection de 2027 et du prochain mandat présidentiel.

4. ACCÉLÉRER LES DÉCISIONS EUROPÉENNES.

Dans l'imaginaire collectif, la référence européenne est foncièrement associée à la démocratie, qu'il s'agisse de sa genèse athénienne ou de l'esprit pionnier du projet communautaire. La démocratie est nécessairement lente, parce qu'elle intègre la complexité et le dialogue. Mais la rigidité du fonctionnement actuel de l'Union européenne est telle qu'elle finit par être jugée, comble du paradoxe, comme une menace pour la démocratie. Le nécessaire maintien de sa crédibilité dans un contexte d'hostilité croissante ne peut plus ignorer cette faiblesse majeure.

5. RÉSISTER À LA POLARISATION POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU PAYS.

Dans notre pays, la tension autour des notions de liberté d'expression et de pluralisme reflète largement l'état de polarisation affective du débat public. Si le conflit – en grec, agôn – est l'essence même de la démocratie, elle doit le permettre, mais aussi l'institutionnaliser pour le maîtriser. La polarisation détourne aujourd'hui notre énergie des enjeux de fond pour l'avenir de notre démocratie : la préservation de nos services publics, le modèle économique des médias, ou encore celui des associations. S'attacher aux aspirations partagées doit permettre d'y résister.

6. BIEN SITUER LA RADICALITÉ.

L'étude révèle ce que l'on pourrait décrire comme une inversion des courbes de la radicalité : alors que La France insoumise est nettement plus perçue comme une menace pour la démocratie que le Rassemblement National, à l'épreuve des chiffres, ce sont au contraire les sympathisants du parti d'extrême-droite qui sont majoritaires dans le groupe des 15 % de Français qui seraient les plus ouverts à un virage autoritaire. Ce constat confirme l'efficacité de la stratégie de normalisation du parti à la flamme, et laisse planer le doute sur l'attitude qu'il adopterait en cas de victoire à l'élection présidentielle.

7. CONTRE L'ATONIE CIVIQUE, L'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE DOIT DÉPASSER L'ÉCOLE.

La méconnaissance des institutions et des grands principes de l'État de droit est un talon d'Achille démocratique qui favorise l'adhésion aux discours simplistes de type « y'a qu'à, faut qu'on », mais aussi l'indifférence face aux dérives illibérales. C'est une leçon douloureuse de la relative atonie civique face aux atteintes à l'État de droit dans l'Amérique de Trump. Dans un contexte de tension inédite sur les normes démocratiques au niveau mondial, l'éducation à la démocratie pourrait intégrer, au-delà de l'enseignement des concepts et de l'apprentissage du débat, une initiation concrète à la détection et à la résistance aux dérives illibérales. Une telle éducation à la résilience démocratique pourrait s'inspirer en partie du concept allemand de démocratie militante. Les Français plébiscitent le renforcement de l'éducation civique et démocratique, mais l'institution scolaire, déjà sous pression du point de vue académique, ne peut y pourvoir seule. Les associations, qui y contribuent déjà largement, sont aussi en tension. Les entreprises pourraient sans doute contribuer aussi à l'éducation démocratique des adultes, qui en ont autant besoin que les jeunes. Cet engagement pourrait être une des modalités de la responsabilité démocratique des entreprises, qui a fait l'objet d'une recommandation dans le cadre des récents États généraux de l'information. Préserver ainsi le capital démocratique est leur intérêt bien compris.

8. NE PAS SE TROMPER D'ENNEMI.

L'excès d'auto-critique peut parfois augmenter notre vulnérabilité aux tentatives de déstabilisation. Une partie de nos concitoyens posent un regard si sévère sur l'état de la démocratie dans notre pays que leurs critiques finissent par faire le jeu des opérations étrangères de dénigrement, conçues pour saper notre confiance en nous-mêmes. Le risque est ici de se tromper d'ennemi. À l'inverse, la convergence croissante entre les Français sur l'identification des menaces externes pour la démocratie - l'hostilité de la Russie, le modèle prédateur des Chinois et des big techs, les tentatives de vassalisation américaine - peuvent nous rassembler. S'agissant des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, l'étude révèle un décalage entre la critique des risques et la dénonciation des responsabilités des dirigeants. Face à la concentration inédite de pouvoir entre les mains d'acteurs privés étrangers, de nouveaux paradigmes, comme celui de souveraineté cognitive, doivent aujourd'hui être placés au cœur de la préservation de notre capital démocratique.

À propos de Destin Commun



Destin Commun est un think tank expert de l'analyse de l'opinion, et des phénomènes de polarisation et de fragmentation qui fragilisent la démocratie et la cohésion sociale. À travers une méthodologie inédite fondée sur la psychologie sociale, il décrypte les divisions et identifie des lignes de force susceptibles de rassembler les Français, en partenariat avec divers acteurs de la société civile et institutions. Destin Commun est la branche française du réseau More in Common, créé en 2017 et présent également au Royaume-Uni, en Allemagne, en Pologne, aux États-Unis, au Brésil et en Espagne. Destin Commun est une association de loi 1901, aconfessionnelle et non partisane.



**Destin
Commun**

More in Common France

Septembre 2026